

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE XIII.

FAIT D'ARMES DU LONG-SAULT ET SES SUITES,
DE 1660 A 1661.

(Suite.)

XV.

Relations fautive de ce combat faites par des Hurons transfuges.

Parmi les Hurons qui s'étaient livrés aux Iroquois, cinq s'échappèrent de leurs mains et allèrent porter ces nouvelles à Villemarie, sans oser avouer alors qu'ils eussent trahi les Français. Ils usèrent aussi de la même dissimulation dans les récits qu'ils firent à Québec, où cependant ils avouèrent qu'une partie des Hurons s'étaient livrés aux Iroquois. L'un des fugitifs, nommé Louis, arrivé à Villemarie le 3 de Juin, ce Huron, que M. Dollier de Casson "*dit avoir été bon chrétien, mais peu soldat,*" raconta à sa manière cette action au P. Chaumont, qui en fit la matière d'une lettre, d'après laquellevingt-quatre Hurons seulement auraient trahi les Français ; et ce fut de cette lettre que se servit la Mère Marie de l'Incarnation le 25 juin, dans le narré qu'elle a composé de cette action mémorable. Le P. Lallemand, d'après un récit plus sincère que lui firent trois ou quatre Hurons fugitifs, a néanmoins porté le nombre des traîtres à une trentaine ; mais il suppose qu'après l'action il demeura dans le réduit quatre Hurons en vie, auxquels il donne de grandes louanges, les mêmes sans doute qui lui avaient fait ce récit infidèle pour couvrir leur honteuse lâcheté (*). " Sans la trahison

(*) M. D'Argenson, également trompé par eux, écrivait, le 4 juillet suivant, "que trente Hurons avaient trahi, et que six ou sept avait vendu chèrement leur vie." On voit encore ici que les trois ou quatre Hurons qui n'avaient pas péri se vantaient à Québec d'être demeurés fidèles ; car, en supposant que six ou sept avaient vendu chèrement leur vie, et que trente seulement s'étaient livrés à l'ennemi, il devait, d'après leur calcul, en rester encore trois ou quatre pour compléter le nombre de quarante. Ces trois ou quatre étaient ces mêmes fugitifs, qui prétendaient, aussi bien que Louis, avoir été pris par les Iroquois, quoiqu'il soit certain que ceux-ci, en se précipitant en foule dans le réduit, perdirent la pensée de faire des prisonniers, et massacrèrent tout ce qui pouvait s'y trouver encore de Français et de sauvages.

“ des Hurons, qui se rangèrent aux ennemis, écrivait M. d'Argenson, “ peut-être que les Français n'auraient pas été défaits, du moins sitôt. ” Nous devons cependant remarquer ici que cette lâche conduite des Hurons devint plus avantageuse à tout le Canada que n'aurait pu l'être la conservation des dix-sept braves. Ce furent, comme on l'a vu, ces Hurons transfuges qui allèrent apprendre à l'ennemi que les Français n'étaient que dix-sept ; ce que les Iroquois ne soupçonnaient pas et refusèrent d'abord de croire. Ils auraient donc ignoré le petit nombre de Français sans la défection des Hurons, et probablement ne se seraient pas désistés si vite de leur plan de campagne pour détruire la colonie, comme ils le firent après cette action, ainsi que nous allons le voir.

XVI.

Les Iroquois, épouvantés, reprennent le chemin de leurs bourgades.

On ignore le nombre des Iroquois qui périrent dans cette action. Le Huron Louis, dont on a parlé, assurait cependant qu'ils avaient été tués en si grand nombre, que les assaillants se servaient des corps des morts comme de marchepied ou d'échelle pour passer par-dessus la palissade ; et, au rapport de M. de Belmont, un sauvage Iroquois, nommé Taondesoven, attesta, malgré le soin de ces barbares à cacher leurs pertes, qu'un tiers de leur armée avait péri dans l'affaire du Long-Saut. Au moins est-il certain que le nombre des morts fut très-considérable, et même si excessif, que les Iroquois, épouvantés d'une défense si meurtrière pour eux de la part de dix-sept Français, abandonnèrent leur entreprise. Après ce sanglant combat, ayant sous les yeux le spectacle lugubre de tant de cadavres étendus, ils firent entre eux ce raisonnement, dont tous demeurèrent d'accord : “ Si dix-sept Français, n'ayant pour toute défense qu'un misérable réduit qu'ils ont trouvé là par hasard, ont tué un si grand nombre de nos guerriers, comment serions-nous donc traités par eux si nous allions les attaquer dans des maisons de pierre, disposées pour se défendre, et où des hommes de pareil courage se seraient réunis ? Ce serait une folie à nous, nous y péririons tous. Retirons-nous donc et reprenons le chemin de nos bourgades. ” Telle fut, en effet, la conclusion qu'ils tirèrent et qu'ils exécutèrent immédiatement.

§ XVII.

Ces dix-sept braves sauvèrent le Canada par leur mort.

Ainsi le dévouement héroïque de Dollard des Ormeaux et de ses compagnons d'armes sauva, dans cette circonstance, le Canada tout entier, et justifia de plus en plus l'assurance que les Associés de Montréal avaient eue dès le commencement, et qu'en 1643 ils ne craignirent pas de rendre

publique dans les *Véritables motifs*, qu'une des fins de l'établissement de Villemarie était de procurer par ce poste, à Québec, une protection puissante et une sorte de rempart contre les Iroquois. " On peut dire, ajoute M. Dollier de Casson, que ce grand combat a sauvé le pays, qui sans cela était perdu, suivant la créance commune. Ce qui me fait dire que, quand l'établissement de Montréal n'aurait eu que cet avantage d'avoir sauvé le pays dans cette rencontre, et de lui avoir servi de victime publique en la personne de ces dix-sept enfants, il doit être tenu pour considérable à toute la postérité, si jamais le Canada devient quelque chose, puisqu'il l'a ainsi sauvé dans cette occasion, sans parler des autres rencontres semblables." M. de Belmont dit aussi, dans son *Histoire du Canada* : " Les ennemis furent effrayés de cette résistance et se retirèrent ; sans cela, tout était perdu." Ce jugement, si honorable aux colons de Villemarie, n'était pas particulier à ceux-ci ; c'était, ainsi que le dit M. Dollier, *la créance commune* ; et les monuments montrent, en effet, qu'il n'y eut jamais, sur ce point, aucune sorte de partage parmi les Canadiens. " Nous nous sommes vus à la veille que tout était perdu, écrivait de Québec la Mère-Marie de l'Incarnation, et cela serait arrivé si l'armée Iroquoise, qui venait ici et nous eût trouvés sans défense, n'eût rencontré dix-sept Français et quelques sauvages chrétiens. C'est une chose admirable de voir la Providence et les conduites de Dieu sur ce pays, qui sont tout à fait au-dessus des conceptions humaines. Lorsque nous devions être détruits, ceux qui étaient partis pour prendre des Iroquois ont été pris eux-mêmes et immolés pour tout le pays. Il est certain que, sans cette rencontre, nous étions perdus sans ressource." Le gouverneur général, M. d'Argenson, dans les lettres qu'il écrivit peu après cet événement, tenait le même langage. " Ce printemps, les Iroquois, dit-il, avaient fait une armée de sept cents hommes pour descendre à Québec et venir ravager nos côtes, mais l'ordre de Dieu a détourné cet orage, et dix-sept Français de Montréal, quatre Algonquins et quelques Hurons ont été les victimes. Ils ont résisté huit jours aux ennemis, et au milieu de quelques pieux." Enfin, les Pères Jésuites, dans leur Relation de cette année, quoique assez mal informés alors de plusieurs particularités de cette action, dont ils attribuent, en très-grande partie, la gloire à ces Hurons, dans l'ignorance où l'on était encore de leur lâche conduite, n'ont pu s'empêcher d'avouer que le Canada était perdu sans la vigoureuse résistance des colons de Villemarie. " Il faut donner ici la gloire à ces dix-sept Français de Montréal et honorer leur cendre d'un éloge, qui leur est dû avec justice et que nous ne pouvons leur refuser sans ingratitude. Tout était perdu s'ils n'eussent péri, et leur malheur a sauvé ce pays, ou du moins a conjuré l'orage qui venait y fondre, puisqu'ils en ont arrêté les premiers effets et détourné tout à fait le cours."

XVIII.

Dans les histoires des Grecs et des Romains, rien n'est comparable à l'action de ces braves.

Ils méritent avec d'autant plus de justice les hommages de notre admiration et de notre reconnaissance, que le motif de leur dévouement a été plus noble, plus sublime, plus pur. Dans toute l'histoire profane, on ne trouve rien de plus audacieux, de plus magnanime, que cette résolution de nos dix-sept braves, conçue avec tant de courage et soutenue jusqu'à la fin avec tant de constance et d'intrépidité. On voit, il est vrai, chez les Grecs et chez les Romains, des hommes se sacrifier pour leur patrie ; mais quand on connaît jusqu'où l'amour de la gloire profane les portait à des actions éclatantes, dans l'espérance de se survivre à eux-mêmes après leur mort, on n'est pas surpris que cette passion ait pu leur faire mépriser la vie. En mourant pour leur pays, ils étaient assurés que des orateurs loueraient leurs actions de courage dans des tribunes ; que des poètes les chanteraient dans leurs vers ; que des acteurs les donneraient en scène au public, sur les théâtres ; que des sculpteurs les immortaliseraient dans les chefs-d'œuvre de leur art. Cette passion tyrannique de la gloire, qui dominait et tenait asservies toutes les autres passions, qu'était-elle autre chose qu'un monstre qui dévorait tous les autres monstres opposés à son empire ? Et si ces mêmes hommes eussent été assurés qu'après leur mort on ne parlerait plus d'eux dans le monde, que leurs actions tomberaient, avec leur mémoire et leur nom, dans un oubli éternel, eussent-ils jamais eu la pensée de sacrifier ainsi leur propre vie ?

XIX.

Les dix-sept braves ont sacrifié leur vie par les motifs purs de la foi.

Il faut à l'homme raisonnable des motifs d'intérêt personnel pour le déterminer au sacrifice de lui-même, et ce dévouement pur et désintéressé, dont nous voyons tant d'exemples dans les martyrs, ne peut être inspiré que par la certitude inébranlable des espérances de la Foi. Ce fut ce motif qui détermina Dollard et ses compagnons d'armes à la résolution inouïe de se battre jusqu'au dernier soupir ; et si, avant leur départ pour le combat, tous ces braves eurent soin de se purifier de leurs moindres souillures par le sacrement de Pénitence et de se nourrir du Pain des forts, en s'engageant encore, par un serment solennel, à n'accepter aucun quartier, c'était pour avoir une plus grande assurance de recevoir, de Celui à la gloire duquel ils voulaient se sacrifier ainsi, la récompense qu'il a promise à ses serviteurs fidèles. C'était là toute leur ambition, et elle se manifesta jusque dans les dispositions testamentaires qu'ils avaient faites avant d'aller au combat. Nous avons sous les yeux le testament d'un de ces héros

chrétiens, dicté par lui-même au notaire public de Villemarie, la veille même du départ, 18 avril 1660. Il y déclare que : “ Désirant aller en parti de guerre, avec le sieur Dollard, pour courir sur les Iroquois, et ne sachant comment il plaira à Dieu de disposer de sa personne dans ce voyage, il institue, en cas qu’il vienne à périr, un héritier universel de tous ses biens, à la charge seulement de faire célébrer, dans la paroisse de Villemarie, quatre grand’s-messes et d’autres pour le repos de son âme.” Voilà tout ce que ces braves se proposaient en se sacrifiant ainsi. “ M. Dollard, dit la Sœur Bourgeoys, assembla seize ou dix-sept hommes des plus généreux pour aller attaquer les sauvages et à dessein d’y donner leur vie, si c’était la volonté de Dieu ; mais ils furent trahis et tous tués.” L’intrépide Major Closse, avons-nous dit, eût voulu se joindre à eux ; c’était pareillement pour trouver sûrement, dans cette rencontre, le bonheur de mourir pour Dieu et pour l’établissement de son Eglise, unique motif qui l’avait attiré lui-même en Canada. Quelques-uns lui ayant un jour représenté qu’il exposait trop sa vie, en courant, selon sa coutume, partout où il y avait quelque danger, il leur fit cette réponse, bien digne d’un héros et d’un martyr chrétien : “ Messieurs, je ne suis venu ici qu’afin de mourir pour Dieu, en le servant dans la profession des armes ; et si j’étais assuré de ne pas y donner ma vie pour lui, je quitterais ce pays et irais servir le Turc, afin de n’être pas privé de cette gloire.”

XX.

Dans la mort des dix-sept braves, nul motif humain.

Quel autre motif pouvait inspirer tant de résolution et de courage à ces héros chrétiens, alors que le pays, encore dans son enfance, ne leur offrait aucune perspective de fortune ni d’avancement personnel, comme le montrait assez l’exemple de tous ceux qui jusqu’alors s’étaient exposés ou sacrifiés pour l’établir ? Eloignés de douze cents lieues de leur patrie, perdus au-delà de l’Océan, dans des pays inhabités, ils étaient assurés que leur mémoire périrait avec eux, qu’aucun historien ne raconterait leurs actions, et que même les *Relations de la Nouvelle France* ne les nommeraient pas, comme il était arrivé jusqu’alors à leurs concitoyens. Aussi ces noms de ces dix-sept braves sont-ils restés dans l’oubli, à l’exception de celui de Dollard, que la relation de 1660 nomme comme en passant ; et même, ce qu’on a peine à comprendre, l’historien de la Nouvelle-France, le P. de Charlevoix, quoiqu’il n’eût pas pour but d’écrire l’histoire des missions des Révérends Pères Jésuites, n’a pas non plus nommé ces braves ni mentionné la célèbre action du Long-Saut, qui est, sans contredit, le plus beau fait d’armes de toute l’histoire Canadienne. Nous faisons ici ces remarques pour montrer la pureté des motifs qui animaient

ces dix-sept braves ; mais nous ne pensons pas diminuer la gloire qu'ils se sont acquise devant Dieu, si nous tirons aujourd'hui de l'oubli des noms si glorieux et si dignes de notre admiration, et si nous formons le vœu de voir élever un jour, dans la cité de Villemarie, un monument splendide qui rappelle d'âge en âge, avec les noms de ces braves, l'héroïque action du Long-Saut.

Leurs noms, recueillis par M. Souart, curé de la paroisse, furent insérés, avant la fin de l'année 1660, au registre mortuaire, le seul monument qui nous les ait conservés ; et c'est de là que, après plus de deux siècles, nous les publions pour la première fois :

Adam Dollard (sieur des Ormeaux), commandant, âgé de 25 ans.

Jacques Brassier, âgé de 25 ans (parti de France avec M. de Maisonneuve en 1653).

Jean Tavernier, dit La Hochetière, armurier, âgé de 28 ans (venu aussi de France en 1653 avec M. de Maisonneuve).

Nicolas Tillemont, serrurier, âgé de 25 ans.

Laurent Hébert, dit La Rivière, âgé de 27 ans.

Anolié de Lestros, chafournier, âgé de 31 ans.

Nicolas Josselin, âgé de 25 ans. (Il était de Solesmes, arrondissement de la Flèche, et avait suivi M. de Maisonneuve en 1653.)

Robert Jurée, âgé de 24 ans.

Jacques Boisseau, dit Cognac, âgé de 23 ans.

Louis Martin, âgé de 21 ans.

Christophe Augier, dit Desjardins, âgé de 26 ans.

Etienne Robin, dit Desforges, âgé de 27 ans (parti de France en 1653 avec M. de Maisonneuve).

Jean Valets, âgé de 27 ans (de la paroisse de Teillé, arrondissement du Mans (Sarthe), venu avec M. de Maisonneuve en 1653).

René Doussin (sieur de Sainte-Cécile), soldat de la garnison, âgé de 30 ans (parti de France en 1653 avec M. de Maisonneuve).

Jean Lecomte, âgé de 26 ans (de la paroisse de Chemiré, arrondissement du Mans (Sarthe), venu avec M. de Maisonneuve en 1653).

Simon Grenet, âgé de 25 ans.

François Crusson, dit Pilote, âgé de 24 ans (parti de France en 1653 avec M. de Maisonneuve) (*).

(*) Le Huron appelé Louis, échappé précipitamment des mains des Iroquois, mêla au récit qu'il fit à Villemarie, le 3 juin 1660, diverses conjectures que, plus tard, on reconnut être contraires à la vérité. Ainsi il assurait que, parmi les dix-sept Français, treize étaient morts en combattant et que les quatre autres avaient été enmenés captifs au pays des Iroquois. Pareillement, la même nouvelle fut portée à Villemarie par quatre autres Hurons fugitifs, en ajoutant de plus que les quatre Français avaient été brûlés cruellement. Enfin, l'on annonça que l'un de ces quatre, nommé Robert Jurée, s'était sauvé chez les Hollandais et était retourné en France ; et tous ces récits furent relatés

A ces dix-sept héros chrétiens, on doit joindre le brave Anahontahachef des Hurons, comme aussi Metiwemeg, capitaine Algonquin, avec les trois autres braves de sa nation, qui tous demeurèrent fidèles et moururent au champ d'honneur ; enfin les trois Français qui périrent dès le début de l'expédition, Nicolas du Val, Mathurin Soulard et Blaise Juillet (*).

XXII.

Inventaire des biens mobiliers de plusieurs des dix-sept braves.

D'après M. de Belmont, l'affaire du Long-Saut eut lieu le 21 mai, qui, cette année 1660, fut le vendredi, dans l'octave de la Pentecôte, et cette date nous paraît être bien fondée (**). Le 25 du même mois, la nouvelle de la mort de ces braves étant déjà arrivée à Villemarie, M. de Maisonneuve, comme chargé de la justice par les seigneurs de Montréal, fit procéder à l'inventaire des défunts. Ce jour-là on inventoria celles de Jacques Boisseau, dit Cognac, restées en dépôt chez Fiacre Ducharme, dit La Fontaine. Le lendemain, on fit l'inventaire de celles de Joan Valets, trouvées en la maison de Jean Pichard, à la pointe Saint-Charles, et celui des effets mobiliers de René Doussin, sieur de Sainte-Cécile, soldat de la garnison, demeurant au Fort de Villemarie. Parmi ces actes, on trouve aussi l'inventaire des hardes et des meubles du brave Dollard des Ormeaux, restés au Fort en la garde de M. Picoté de Bélestre. On les

par M. Souart sur les registres des sépultures. Mais des informations plus exactes apprirent ensuite que, des quatre Français qui n'étaient pas morts en combattant, trois, étant déjà sur le point d'expirer lorsque les Iroquois entrèrent dans le réduit, furent brûlés au lieu même du combat. Aussi M. Dollier de Casson, qui avait sous les yeux le registre mortuaire de Villemarie, a-t-il eu soin, dans son *Histoire de Montréal*, de donner, de toutes ces circonstances controuvées, le correctif que la vérité rendait nécessaire, et M. de Belmont, dans son *Histoire du Canada*, a-t-il réduit ce correctif à sa plus exacte précision, à l'aide des relations qu'il eut longtemps avec les Iroquois, dont il possédait la langue. "Les dix-sept, dit-il, furent tués, hors quatre, dont trois moururent d'abord, et "le quatrième fut brûlé."

(*) Blaise Juillet, dit Avignon, laissa d'Anne-Antoinette de Liercourt, sa veuve, quatre enfants mineurs : deux filles, dont la plus âgée avait neuf ans, et deux garçons, dont le plus jeune avait deux ans, auxquels M. de Maisonneuve donna pour tuteur Hugues Picart, dit la Fortune, qui épousa leur mère, et pour curateur Lambert Closse, major de l'île de Montréal.

(**) M. Dollier de Casson l'a fixée au 26 ou au 27 mai, sans doute d'après le registre mortuaire où M. Souart a écrit la déclaration du Huron Louis, faite le 3 juin, et d'après laquelle il semble que le combat aurait eu lieu huit jours auparavant, c'est-à-dire, le 26 ou le 27 mai. Mais cette date est évidemment fautive, puisque nous trouvons, au greffe de Villemarie, l'inventaire des biens du défunt Jean Valets, l'un des dix-sept, fait juridiquement le 26 mai 1660, et même celui de défunt Jacques Boisseau, autre de ces dix-sept braves, daté du 25 mai 1660 ; ces dates peuvent donc justifier celle que M. de Belmont assigne au combat définitif du Long-Saut, lorsqu'il dit qu'il eut lieu le 21.

vendit à l'enchère, aussi bien que ceux des autres, et nous remarquerons que les acquéreurs de la dépouille de Dollard furent Toussaint Hunault, Jacques Beauchamp, Nicolas Hubert dit Lacroix, Gilles Loson, Jean Gervaise, Laurent Archambault, et Pierre Raguideau, sieur de Saint-Germain. Ce dernier, qui était caporal dans la garnison de Villemarie, voulut avoir pour sa part le baudrier de ce brave. Par ces inventaires et d'autres semblables, on voit que chacun était fourni de raquettes, alors nécessaires pour aller en campagne l'hiver, et que les habitants ou les citoyens avaient un certain nombre de rabats de toile pour leur usage, conformément à la coutume suivie en France depuis longtemps.

XXIII.

M. de Maisonneuve se fortifie et écrit aux Trois-Rivières et à Québec le dessein des Iroquois.

L'un des Hurons échappés du Long-Saut, Louis, dont on a parlé, avait fait entendre à M. de Maisonneuve, le 3 juin 1660, que les Iroquois étaient en si grand nombre, qu'ils allaient prendre tout le pays, et que, comme il l'avait entendu de leur propre bouche, leur dessein était de revenir à l'automne de la même année ou au printemps suivant. M. de Maisonneuve profita de cet avis pour mettre Villemarie en état de les repousser aussitôt qu'ils viendraient à paraître ; et, indépendamment du Fort, il fit garder tous ses meilleurs postes ; l'Hôtel-Dieu, le moulin du coteau, les redoutes écartées, Saint-Gabriel, et surtout Sainte-Marie. Ce dernier étant le plus fort et pouvant opposer aux ennemis plus de résistance qu'aucun autre, il donna aux prêtres du séminaire M. de Bélestre, pour commander à tous les hommes qu'ils y entretenaient ; et après avoir ainsi sagement réglé et ordonné toutes choses, il dépêcha incontinent aux Trois-Rivières et à Québec. Il y annonçait la nouvelle de l'action du Long-Saut, et donnait avis du dessein que les Iroquois avaient arrêté entre eux, de revenir pour attaquer la colonie. Ces lettres arrivèrent à Québec le 8 de juin, vers l'heure de minuit, et furent apportées par les chaloupes que M. d'Argenson avait envoyées, dont on était en peine, qui amenèrent deux Hurons échappés des mains des Iroquois.

XXIV.

A Québec on cesse la garde. On chante le *Te Deum*.

Lorsqu'on eut appris qu'après la mort des dix-sept Français l'ennemi s'était retiré en son pays, cette nouvelle fit cesser la garde partout, excepté dans les Forts, et chacun commença à respirer ; car depuis cinq semaines on n'avait aucun repos à Québec, ni la nuit, ni le jour, tant pour se fortifier que pour faire la garde. " Enfin nous fûmes heureux d'être

“ délivrés de ce fardeau, dit la Mère Marie de l'Incarnation, et l'on
 “ chanta le *Te Deum* dans toutes les églises.” “ Il y a près de cinq mois,
 “ ajoutait-elle le 17 septembre suivant, qu'il se fait tous les jours un Salut
 “ solennel, où le Saint-Sacrement est exposé, afin qu'il plaise à Dieu de
 “ protéger le pays. Cet orage est passé, lorsque l'on croyait tout perdu.
 “ Vous voyez comme Dieu, par sa sagesse infinie, rétablit les affaires,
 “ alors qu'on les croit entièrement désespérées. C'est là sa conduite
 “ ordinaire sur ce pays, et elle fait que les plus éclairés s'y confessent
 “ aveugles.”

XXV.

Convoi de pelleteries très-utile à la colonie dans ces circonstances.

Une autre attention non moins remarquable de la Providence fut l'arrivée de soixante canots Outawais, à Villemarie, le 19 août. Ils étaient conduits par trois cents sauvages de cette nation, qui apportèrent pour deux cent mille francs de pelleteries, dont ils laissèrent le quart à Villemarie, et portèrent le reste aux Trois-Rivières, où ils arrivèrent le 24, et d'où ils repartirent trois jours après. “ Cette bénédiction du Ciel, dit encore la même Religieuse, est arrivée lorsque ces Messieurs (qui soutiennent la colonie par le trafic) voulaient quitter le pays, ne croyant pas (qu'à cause de la guerre) il y eût plus rien à faire pour le commerce. S'ils eussent quitté, il nous eût fallu quitter avec eux. Car, sans les correspondances qui s'entretiennent à la faveur du commerce, il ne serait pas possible de subsister ici. Le pays peut bien se passer de la France pour vivre (en temps de paix), mais il en dépend entièrement pour le vêtement, pour les outils, pour le vin, pour l'eau-de-vie, et pour une infinité de petites commodités, et tout cela ne nous est apporté que par le moyen du trafic; en sorte que l'arrivée de ces canots Outawais, chargés de castors, relève nos marchands de leurs pertes passées, et accommode la plupart des habitants.”

XXVI.

Ordre aux habitants de la campagne de se renfermer dans des réduits communs.

Mais comme on tenait pour certain que les Iroquois reviendraient à l'automne de cette année 1660 ou au printemps de l'année suivante, on se fortifia de plus en plus à Québec. Pour préserver de la mort les habitants de la campagne, M. d'Argenson prit même alors le parti de faire construire des réduits, ou villages fermés, en obligeant chaque chef de famille d'y bâtir une maison pour s'y retirer avec les siens, menaçant même de livrer aux flammes les maisons de tous ceux qui refuseraient d'obéir: et quelque sévère que parût être cette mesure, elle était impérieusement commandée par les circonstances, pour mettre à couvert la vie des particuliers

qui demeuraient à l'écart. Il ordonna ainsi la construction de neuf ou dix réduits, qui par ce moyen devaient être bien peuplés et en état de se défendre, et voulut enfin que tous contribuassent à y faire des granges communes, pour assurer le fruit des récoltes. Toutefois ces précautions, qui protégeaient la vie des particuliers, ne pouvaient les garantir de la famine, si les Iroquois ravageaient les moissons en paraissant à l'automne, comme ils l'avaient résolu, ou si, venant au printemps, ils empêchaient les semences ; car le Canada n'était pas en état de mettre en campagne assez d'hommes pour les repousser. Comme donc on craignait qu'ils ne revinssent cette année avant le temps des récoltes, et ne ravageassent les moissons, M. d'Argenson jugea nécessaire d'envoyer chercher des farines en France. " Nous sommes plus en guerre que jamais, et encore plus dans la famine, écrivait-il le 4 juillet 1660. Je renvoie ce vaisseau promptement, parce qu'il n'a pas de vivres pour son équipage, et qu'ainsi il diminue nos provisions tous les jours, mais particulièrement pour l'obliger à retourner, cette année, chargé de farines. Nous n'avons plus de blé ou fort peu, et il y a trois mois à attendre la récolte, que nous sommes en grand danger de ne pas faire, si les Iroquois exécutent ce qu'ils ont résolu pour ravager nos côtes."

XXVII.

M. de Maisonneuve fait saisir des Iroquois, et arrête par là l'armée de ces barbares.

Ils auraient en effet exécuté ce dessein, si la Providence ne l'eut empêché par un événement qu'elle ménagea, et aussi par la rare prudence et le courage de M. de Maisonneuve. Au commencement du mois d'août de cette année 1660, seize Iroquois d'Oisguen parurent à Villemarie ; mais, voyant que chacun y était sur ses gardes, quatre de ces barbares se détachèrent des autres, et feignirent de vouloir parlementer. Se confiant en la bonté ordinaire des Français, ils se présentèrent à M. de Maisonneuve, en lui demandant qu'il fût permis de descendre à Québec, afin de parler à M. d'Argenson. Ils avaient dessein, disaient-ils, de lui déclarer, de la part de leurs bourgs, que la guerre s'étant rallumée entre les Français et les Iroquois, ceux d'Oisguen prétendaient garder la neutralité, dont ils assuraient avoir toujours fait profession, ajoutant même qu'ils n'étaient jamais venus en guerre vers les habitations Françaises ; et qu'enfin, pour plus grande marque de leur fidélité, ils voulaient demander au Gouverneur général le P. Ménard, qui avait été en mission chez eux pendant le séjour des Français à Onnontagué. M. de Maisonneuve vit aussitôt leur jeu, et les regardant plutôt comme des espions que comme des ambassadeurs, dont ils n'avaient pas, en effet, les marques ordinaires chez ces peuples, il crut que Dieu les lui mettait entre les mains pour en tirer deux avantages : le premier, de pouvoir faire la

récolte avec quelque assurance pendant qu'ils seraient détenus en prison ; le second, de délivrer les Français captifs chez les Iroquois, par l'échange qu'on en ferait avec ceux qu'il allait prendre. Il permit donc aux quatre prétendus députés de descendre à Québec, et les y fit conduire, dans le bac de Montréal, sous une bonne escorte qui accompagnait madame d'Ailleboust et le P. Ménard lui-même. Arrivés à Québec, ces sauvages se donnèrent comme envoyés de leur nation, pour porter des colliers au P. Ménard, leur ancien pasteur, et le ramener dans leur pays : ce qui d'abord mit les Jésuites et le Gouverneur dans une position fort embarrassante. Mais les nouvelles que sans doute ils reçurent peu après de Villemarie durent le tirer de cette pénible situation ; car, après le départ des quatre Oïsguens pour Québec, M. de Maisonneuve fit saisir adroitement les douze autres, qui s'étaient postés dans une île proche de Villemarie ; et, les ayant renfermés dans le Fort, il en renvoya deux ou trois dans leur pays, pour déclarer aux anciens que, s'ils voulaient recouvrer leurs compatriotes, ils eussent à renvoyer les Français qu'ils tenaient captifs depuis plusieurs années. Cependant les Iroquois, comme ils l'avaient projeté, vinrent, durant l'automne de cette année 1660, au nombre d'environ six cents, pour ravager les moissons. Mais ils s'abstinrent de tout acte d'hostilité, dès qu'ils eurent appris qu'il y avait à Villemarie tous ces Oïsguens détenus dans les fers, et résolurent de les tirer de là par ruse.

XXVIII.

Dessein des Iroquois contre Villemarie. Ils retournent dans leur pays.

Leur dessein était de paraître en petit nombre devant le Fort avec un pavillon blanc, qui était le signe ordinaire de la paix, pour feindre par là d'aller la demander eux-mêmes. Ils espéraient que les ecclésiastiques du lieu, voyant ce signe, ne manqueraient pas d'aller à leur rencontre avec quelques Français ; que, par ce stratagème, ils prendraient les uns et les autres afin de les échanger ensuite avec leurs prisonniers, et que, l'échange une fois faite, ils se jetteraient sur les colons, enlèveraient les enfants et les femmes pour les emmener dans leurs bourgs, et extermineraient ensuite tous les hommes ; car le dessein des Iroquois était de rester seuls maîtres du Canada, afin d'y vivre sans crainte d'aucun ennemi et d'avoir le monopole des fourrures pour les vendre aux Hollandais établis dans leur voisinage. Ce n'est pas qu'ils aimassent les Hollandais ; ils leur faisaient même mille indignités que les Français n'auraient jamais pu souffrir ; mais ils avaient besoin d'eux pour se procurer, par leur moyen, les fournitures d'Europe qui leur étaient nécessaires. Toutefois, l'armée dont nous parlons prit brusquement la résolution, sans avoir rien tenté contre Villemarie, de retourner sur ses pas, et cela à l'occasion d'un accident fortuit

qu'elle regarda comme un mauvais augure de l'issue qu'aurait cette campagne. Ces Iroquois se divertissaient en poussant à l'eau un cerf ou une vache sauvage, lorsqu'il arriva que l'un d'eux, qui voulait tirer sur la bête, tira sur le chef de l'armée et le tua. Ces barbares, fort adonnés à la superstition, conclurent de là, selon leur préjugé commun en pareille rencontre, que la guerre qu'ils allaient entreprendre leur serait funeste ; et il n'en fallut pas d'avantage pour les décider à ne pas poursuivre leur expédition et à retourner dans leur pays. Dieu détourna ainsi le malheur qu'on avait craint pour la récolte pendante, et les moissons se firent en paix. " C'est une grande faveur de la Providence pour ce pays, écrivait M. d'Argenson, le 4 novembre suivant, que les ennemis nous aient donné du repos pour nos récoltes ; car s'ils nous avaient molestés, la famine aurait été inévitable, et je crois même qu'on sera obligé de faire venir des farines de France par les vaisseaux, parce que je doute que nous en ayons assez pour passer l'année. "

XXIX.

Nécessité d'envoyer des troupes de France pour détruire les Iroquois.

Après tant d'hostilités, tant de trahisons, tant de ruptures de paix de la part des Iroquois, les Français, informés du dessein qu'ils avaient conçu d'éteindre la colonie, furent remplis de tant d'indignation, qu'ils demeurèrent convaincus de la nécessité de détruire ces barbares. Aux Trois-Rivières et à Québec, quand on en prenait quelques-uns, on les mettait ordinairement entre les mains des Algonquins, qui les traitaient alors comme les Iroquois les traitaient eux-mêmes lors qu'ils étaient pris, c'est-à-dire, qu'ils les faisaient périr par le feu. Ces exécutions barbares et cruelles devaient inspirer naturellement de l'horreur aux Français, surtout au commencement, et M. de Laval, en arrivant en Canada, ne put s'empêcher de les improuver comme excessives ; mais, l'année suivante, 1660, il changea entièrement de sentiment, et tomba d'accord avec toutes les personnes sages du pays qu'il fallait " ou exterminer les Iroquois, ou voir tomber la colonie. " Aussi M. d'Argenson, voyant que le dessein de ces barbares n'avait été que différé par l'affaire du Long-Saut, adressa immédiatement après cette action un mémoire à la Cour, pour montrer la nécessité d'envoyer des troupes, si l'on voulait, par le moyen d'une colonie établir la Foi catholique dans le Canada. " Il n'y a que cette colonie, dit-il, qui soit dans la Communion de la sainte Eglise. Dans tous les autres endroits (de l'Amérique septentrionale, habités par des Européens) règne la doctrine d'Angleterre ou celle de Hollande, autant différente qu'il y a de sujets qui l'embrassent. La religion catholique a tout son appui dans la colonie Française, et si la colonie est en péril, la religion court le même hasard. Il faut n'avoir point vu la situation de nos habitations Françaises, répandues le long du fleuve Saint-Laurent,

“ pour ignorer le danger qu’elles courent, soit par la famine, si les
 “ ennemis brûlent les blés et tuent les bestiaux, ce que nous ne pourrions
 “ pas présentement empêcher ; soit par l’armée des Iroquois, si elle se
 “ répand dans les campagnes, comme c’était son dessein, ce printemps.
 “ Elle était de sept cents hommes et s’est contentée de la défaite de dix-
 “ sept Français (et de celle de quelques sauvages), et par là a été dé-
 “ tournée d’enlever et de brûler plusieurs habitations, tellement écartées
 “ les unes des autres qu’elles ne doivent pas attendre de secours. Les
 “ missions ayant une dépendance entière de la colonie, il ne faut pas
 “ espérer qu’elles subsistent après ces désolations. ”

XXX.

Projet d’aller attaquer les Iroquois. Lettres et ambassade au roi.

Ce Gouverneur faisait remarquer que les Agniers étaient ceux qu’il fallait aller attaquer les premiers, dans leurs bourgades, comme étant les plus insolents de tous les Iroquois et les principaux moteurs de la guerre contre les Français, ajoutant qu’Agnié se composait de quatre villages, dont deux fortifiés par des Hollandais, qui même leur avaient donné une pièce de canon. Proposant ensuite son plan de guerre, il dit que le Canada ne pouvait mettre en campagne plus de cent hommes ; d’où il conclut que le roi devait envoyer des troupes, des vivres et des munitions : que ces troupes devaient être commandées par trois capitaines, l’un à l’avant-garde, l’autre à l’arrière-garde, le troisième au corps de bataille : qu’enfin l’attaque ne pouvait se faire l’hiver, que les Français périraient tous par le froid. L’ancienne France jouissait alors de la paix, à l’occasion du traité qu’elle venait de conclure avec l’Espagne, après une guerre de vingt-cinq ans, et du mariage du Roi avec l’Infante : et cette heureuse conjoncture faisait espérer l’arrivée d’un prompt secours. De leur côté, les Pères Jésuites en montrèrent aussi la nécessité dans la relation de cette année 1660 : “ Que la France, y lit-on, dise seulement : “ Je le
 “ veux, ” et avec ce mot elle ouvre le Ciel à une infinité de sauvages ;
 “ elle donne la vie à cette colonie, elle se conserve sa nouvelle France et
 “ s’acquiert une gloire digne d’un royaume très-chrétien. Saint Louis a
 “ autrefois planté les fleurs de lis dans le sein du Croissant ; ce ne sera
 “ pas aujourd’hui une conquête moins glorieuse de faire d’une terre
 “ infidèle une terre sainte, que de retirer la Terre-Sainte des mains des
 “ infidèles. Encore une fois, que la France veuille détruire l’Iroquois, il
 “ sera détruit. Deux régiments de braves soldats l’auraient bientôt ter-
 “ rassé. ” Comme on était donc convaincu que, si l’on n’allait humilier ces
 barbares, ils perdraient le pays en obligeant tous les Français à l’aban-
 donner, après en avoir tué autant qu’il leur serait possible, on jugea qu’il
 fallait employer des moyens plus efficaces que de simples écrits pour
 obtenir ce secours, devenu absolument nécessaire, et l’on députa le Père
 Le Jeune, qui partit avant la fin de cette année. Dans l’espérance où
 l’on était de voir arriver bientôt des troupes Françaises, on construisit un
 grand nombre de petits bateaux propres à porter chacun quinze ou vingt
 hommes, afin que tout se trouvât prêt quand le moment de l’expédition
 serait venu ; mais il était éloigné encore. L’épître adressée au Roi par
 le Père le Jeune, qu’on voit en tête de la relation de l’année suivante, ne
 produisit pas alors l’effet qu’on s’en était promis, et la guerre se prolongea
 encore pendant cinq ans.

LA FILLE DU BANQUIER.

COMMENT GEORGES FIT FACE AU DANGER, ET VIT UN PORTRAIT DESCENDRE DE SON CADRE.

(Suite.)

M Schmitt fit entendre un coup de sifflet aigu et prolongé. Les individus qui étaient près de la mare répondirent au signal en traversant le pont sans hésitation.

Ils se réunirent autour de leur maître, et, après une conversation animée, à en juger par leurs gestes, ils se glissèrent du côté du château et disparurent dans l'ombre.

Georges sentit son cœur cesser de battre.

Le moment de l'attaque était proche ; les assassins se mettaient à la besogne.

Il n'y avait donc pas de temps à perdre.

Georges rentra dans la chambre à coucher. La grandeur du péril lui avait rendu toute sa résolution. Son regard était calme, son pas assuré, et il était prêt à lutter jusqu'à la dernière goutte de son sang.

Il examina ses pistolets.

Tous deux étaient déchargés.

Il s'expliqua alors aisément l'empressement que Mattéo le borgne avait mis à les prendre et à les porter.

Il les rechargea soigneusement.

A peine l'avait-il fini qu'il saisit un bruit de pas dans le corridor. Ils s'arrêtèrent à la porte.

—C'est ce misérable Schmitt, pensa Georges ; il vient se convaincre que je suis bien endormi.

Georges éteignit sa lumière, et se tint immobile dans l'ombre du lit.

Pas le moindre bruit. Le silence était si grand qu'il entendait les pulsations de son cœur.

Les pas s'éloignèrent tout doucement.

—Ils vont revenir dans une minute, se dit Georges.

Faisant un demi tour de façon à faire face à la porte, mais en ayant soin, en même temps, de se tenir dans l'ombre, Georges France, un pistolet dans chaque main, attendit l'approche des assassins.

Ce ne fut pas long.

Plusieurs pas s'avançaient dans le corridor, toujours avec précaution.

Une clef tourna doucement dans la serrure, mais la porte, hermétiquement fermée par les meubles que Georges avait empilés contre, refusa de s'ouvrir.

Il y eut alors une consultation en dehors. Il se fit un bruit de voix parlant bas, et puis on essaya de nouveau la porte ; mais cette fois, plus fortement que la première.

— Qui est là ? demanda Georges, en feignant de s'éveiller en sursaut.

— C'est moi, répondit le maître du château noir. J'ai un message pour vous, de la part de ceux que vous cherchez.

— Passez-le moi par dessous la porte, répliqua Georges. D'ailleurs, je n'ouvre à personne, à une pareille heure de la nuit.

— Je voudrais vous parler en particulier.

— Ah ! vraiment ! Pourquoi, alors, avez-vous amené si nombreuse compagnie ?

— Ouvrez la porte ! cria Schmitt, qui vit que tout subterfuge était inutile. Ouvrez la porte, ou je la brise.

— Essayez seulement, et je tire !

Il y eut une nouvelle consultation en dehors.

Georges s'approcha tout près et entendit l'un des hommes dire :

— Ses pistolets ne lui serviront à rien, j'ai vu Matteo en ôter la charge.

— Bon, répliqua Schmitt ; c'est sa peau qui sera percée, et non la nôtre. Allons, êtes-vous prêts !

— Quand vous voudrez, répondirent plusieurs voix.

Georges recula vers le lit, et levant son pistolet, visa la porte.

— Tonnerres ! voulez-vous ouvrir ? cria Schmitt.

— Non ! répondit France, avec calme.

— En ce cas, donnons de l'épaule, mes amis, dit Schmitt, et bien ensemble.

Ils firent alors un violent effort ; plusieurs meubles roulèrent, et la porte, quoique toute en chêne, trembla sur ses gonds et s'entrebailla.

Au même instant Georges tira par l'ouverture.

La détonation de son pistolet fut suivie par la chute d'un corps, et il entendit un gémissement.

Il y eut un moment de grande confusion, de juréments, de malédictions ; et puis on traîna quelque chose sur le plancher.

Quant à Georges, il resta droit au milieu de la chambre, le bras levé, et son second pistolet dirigé vers la porte.

Ce dernier coup tiré, toute lutte était désormais inutile, il était à la merci de ses ennemis. Mais il était déterminé à se défendre jusqu'à l'extrémité.

Un autre effort contre la porte la brisa en partie ; mais les meubles résistèrent encore.

Georges tira son second.

Il fut suivi du même résultat que le premier.

Les regards du jeune homme se reportèrent alors involontairement sur

un tableau, peint sur l'un des nombreux panneaux de la muraille. Soudain, il tressaillit, en voyant paraître dans le cadre, la figure de la jeune fille qu'il avait sauvée la veille.

XXIII.

POURQUOI BETTY CONSENTIT A NE PAS RETOURNER DANS LE CHATEAU NOIR.

Elle était pâle comme la mort, et tremblait de tous ses membres.

Georges, un peu revenu de sa surprise, allait parler ; mais elle leva vite le doigt à sa lèvre, pour lui faire signe de garder le silence.

Le bruit en dehors de la porte avait recommencé avec une nouvelle violence.

Les bandits s'étaient décidés à recourir à de nouveaux moyens d'attaque.

— Apportez une poutre d'en bas, cria une voix que Georges reconnut être celle du propriétaire du château ; et tenez-vous un peu à l'écart, le plancher est couvert de sang et glissant.

Georges, qui s'était avancé près du tableau, restait indécis, une main posée sur le cadre.

— Vite ! vite ! monsieur, murmura la jeune fille d'une voix brisée ; suivez-moi, et vous êtes sauvé !

Elle recula un peu dans le passage pour faire place à Georges.

D'un bond il fut à côté d'elle.

Elle toucha un ressort, le panneau tourna de nouveau sur ses gonds, et le portrait reprit sa place.

Georges France se trouva dans un corridor long et excessivement étroit, habilement taillé dans l'épaisseur de la muraille.

La jeune fille passa rapidement, en tenant une petite lampe de façon à éclairer son compagnon.

— Hâtez-vous ! hâtez-vous ! dit-elle ; mais marchez doucement, bien doucement.

Ils n'étaient pas encore loin lorsqu'elle s'arrêta, baissa la tête et leva le doigt.

— Ecoutez ! murmura-t-elle.

— C'est le craquement de la porte ! répliqua Georges ; ils entrent dans la chambre.

La jeune fille frissonna.

— Une minute de plus, et je serais arrivée trop tard ! dit-elle.

Elle se mit presque à courir, et traversa le passage, suivie de près par Georges.

Ils avaient atteint une sorte d'escalier, qui descendait brusquement à travers l'épaisseur d'un autre mur, quand un bruit sourd et prolongé retentit dans le corridor, semblable à un tonnerre lointain.

Les bandits venaient de renverser les meubles que Georges avait accumulés contre la porte.

—Sans doute ils connaissent ce passage, dit le jeune homme en descendant l'escalier.

—Ce secret n'est connu que de moi, répliqua la jeune fille. Je l'ai découvert par accident, en époussetant les tableaux. Mon oncle n'occupe le château que depuis quelques semaines.

—Quelques semaines ! dit Georges ; il en parlait comme d'une propriété de sa famille.

—Sa famille ! dit la jeune fille avec amertume ; elle se composait de pauvres mais honnêtes gens, qui, s'ils vivaient, rougiraient du meunier du Pelham.

—Du meunier ?

—C'était le métier de mon oncle, avant qu'il fît la connaissance de Matteo le borgne. Le moulin n'est qu'à une demie lieue d'ici.

Tout en causant ainsi à voix basse, Georges et la jeune paysanne avaient traversé plusieurs passages et avaient descendu des escaliers qui, dans leur impatience, leur avaient paru innombrables.

Ils se trouvèrent alors dans une série de galeries souterraines, sombres et humides.

Après les avoir traversées avec précaution et sans bruit, ils atteignirent une sorte de porte basse, formée de madriers et couverte de gros clous.

Cette porte donnait accès à une petite tour, ou plutôt à un monceau de ruines, de l'autre côté de la pièce d'eau, où Georges avait vu les hommes passer, de la fenêtre de la chambre.

Au moment où ils sortirent du sombre et étroit passage et mirent le pied dans les ruines, la jeune fille éteignit la lampe.

—Une lumière nous trahirait tout de suite, dit-elle ; il y a des hommes qui veillent dans le jardin, et près du pont. Ils ne croiront jamais que nous ayons pu passer la pièce d'eau sans avoir été aperçus.

Elle se glissa vers une ouverture pratiquée dans les ruines, et qui avait vue sur le château.

—Regardez, dit-elle.

Georges se pencha en avant, et regarda dans la direction qu'elle lui indiquait.

La lune éclairait de ses rayons la partie du château où était située la chambre à coucher qu'il venait de quitter.

Une fenêtre, celle de la petite antichambre, était ouverte. Georges se rappela qu'il avait oublié de la refermer.

Cet oubli de sa part était un incident heureux.

Georges vit tout à coup un groupe d'hommes, parmi lesquels il reconnut

le meunier, s'assembler à la hâte sous la fenêtre, et commencer un examen attentif non-seulement des buissons, mais aussi du terrain.

—Ils s'imaginent, dit la jeune fille, que vous vous êtes échappé par la fenêtre et que vous êtes caché dans le jardin. Une heure de marche rapide vous mettra à l'abri de leur poursuite ; le jardin est grand, et ils chercheront longtemps.

Ils sortirent des ruines avec précaution, et se plongèrent dans le bois de sapins.

Ils n'avaient fait que quelques pas lorsque la jeune fille demanda à Georges à quel endroit il désirait se rendre.

—Au village de Merton, répondit-il.

Elle tressaillit et parut vivement alarmée.

—Ce serait, répliqua-t-elle, vous exposer à un danger aussi grand que celui auquel vous venez d'échapper.

—Pourquoi cela ?

—Ce village est près du moulin de Pelham, et sert d'asile à tous les misérables qui fréquentent cette partie de la côte. Vous feriez prudemment de l'éviter.

—Je ne le puis. Je suis venu exprès de Londres, pour trouver un endroit qui est de l'autre côté.

—Quel endroit ?

—La tour du phare.

La jeune fille leva les mains vers le ciel.

—De pire en pire ! dit-elle. La tour appartient à Matteo. Elle est en ce moment occupée par des étrangers, et parmi eux sont deux dames, deux Françaises, je crois.

Le cœur de Georges battit violemment.

—Ces dames, les avez-vous vues ? demanda-t-il.

—Oui ; elles se sont arrêtées au château pour prendre des rafraîchissements, elles paraissaient très-tristes ; mais ni mon oncle ni Matteo n'ont voulu me permettre de les approcher.

—Avez-vous entendu prononcer leurs noms !

—Oui, j'ai entendu appeler l'une d'elles, celle aux cheveux d'or, Emma.

—Emma ! et on les conduisait à la tour du phare !

Georges joignit ses mains tremblantes, et se détourna pour cacher son émotion.

Je la retrouve. Enfin ! murmura-t-il.

Ils avaient quitté le bois depuis quelque temps et étaient entrés dans une espèce de marais dont les hautes herbes les cachaient presque entièrement.

Betty s'arrêta brusquement.

—Marchez toujours dans la direction où le vent souffle actuellement, dit-elle ; au bout d'une demi-lieue vous apercevrez un sentier battu, suivez-le, il passe par un autre bois et aboutit à la jonction de trois routes. Prenez celui qui est à droite, il conduit à Merton. Je vous ai dit le danger que vous courez... et... et... adieu ! monsieur, lui dit-elle, les yeux pleins de larmes.

—Nous ne devons pas nous quitter ainsi, dit Georges doucement.

—Je ne puis plus vous être d'aucun service, répliqua-t-elle.

—Mais vous n'allez pas retourner au château ?

—Pour le moment, ... si.

—Parmi ces mirérables ?

Elle soupira.

—Au nom du ciel ! dit Georges, au nom de ces parents dont vous pleurez la perte ! je vous supplie de consentir à ce que je vais vous proposer.

—Parlez ! Monsieur ; je suis sûre que vous ne direz rien que d'honorable.

—Je vous demanderai de m'accompagner à Merton, et d'y demeurer cachée jusqu'à ce que j'aie exécuté le projet qui m'amène ici. Cela fait, je vous jure que je prendrai soin de votre avenir, et que vous n'aurez plus rien à redouter de votre oncle. Répondez, voulez-vous m'accompagner !

—Eh bien, oui, j'irai avec vous, dit-elle, à une condition.

—Parlez ! s'il est en mon pouvoir de vous l'accorder, c'est fait. Je vous engage la parole d'un homme qui n'a jamais trahi la confiance qu'on lui a donnée.

—Je voudrais être au service de la dame aux cheveux d'or.

Georges promit, promit d'autant plus volontiers que, Emma, une fois délivrée de ses persécuteurs, il était sûr que la pauvre enfant ne manquerait ni d'amis ni d'asile.

XXIV.

LE DOCTEUR NOIR REPARAIT.

Georges et sa compagne avaient presque traversé le second bois, lorsque l'idée du danger revint à son esprit.

—N'est-il pas étrange que nous ne soyons pas poursuivis ? dit-il.

—Mon oncle a perdu trop de temps à fouiller le jardin, répliqua la jeune paysanne. Quand il aura la certitude que vous avez échappé, il ne fera pas un pas de plus sans les ordres de l'Italien, Matteo, dont il est l'esclave en toutes choses.

—Et Matteo dort encore, vous croyez ?

—Il ne s'éveillera pas avant plusieurs heures d'ici. Je l'ai entendu parler à mon oncle de l'effet que devait produire la drogue qu'il vous destinait, et cela pendant qu'il la préparait.

Ils avaient quitté le sentier, et étaient entrés dans l'espace découvert, où les trois chemins mentionnés par la jeune fille formaient embranchement. Une large croix en pierre marquait leur jonction.

— Quel chemin devons-nous prendre ? demanda Georges.

— Elle avait levé la main pour indiquer la direction, quand elle recula en jetant un cri.

— Un homme s'était dressé soudainement au pied de la croix, et s'avança vers eux au milieu de la route.

Vous prendrez le chemin à gauche, Monsieur Georges France, dit-il ; celui à droite serait impossible, car il est soigneusement gardé et une souris n'entrerait pas à Merton, inaperçue, dit le docteur Narjal, car c'était lui. Assurément, ajouta-t-il, vous courez de grands dangers dans ce village, et, pour cette raison, je vous conduirai dans une hutte près de la baie, qui est habitée par une vieille femme et sa fille, dont le père et le frère sont en mer. Vous resterez là caché jusqu'à ce que vous ayez de mes nouvelles.

— Pourquoi ce délai ? demanda Georges avec impatience.

Parce que la ruse réussira où la force ne servirait à rien. La tour est bien gardée, trop bien gardée pour qu'on approche impunément pendant le jour.

— A quelle distance est cette chaumière de la tour ?

— Un demi-quart de lieue ; vous la verrez des fenêtres. Mais nous perdons du temps. Ce chemin conduit à la baie, et il faut que vous soyez rendu avant la chute du jour.

Ce disant, le docteur partit par un étroit sentier, qui serpentait à travers des bruyères, et descendit brusquement sur le rivage.

XXIX.

COMMENT GEORGES FRANCE PÉNÉTRA DANS LA TOUR DU PHARE.

La baie de Merton est l'un des endroits les plus désolés qu'on puisse rencontrer sur la côte d'Angleterre.

Des rochers gigantesques, que la mer a taillé en des milliers de formes fantastiques, dominent les vagues qui rugissent et écument à leur base.

Sur une portion de rocher qui s'avance au loin dans la mer et forme un des points du demi-cercle de la baie, s'élevait une construction aussi solitaire qu'elle était singulière, connue depuis le temps de son érection, c'est-à-dire depuis des siècles, sous le nom de la *tour du phare*.

Le toit, qui était plat et pavé de pierres, était surmonté d'une cage en fer.

C'est dans cette cage qu'on mettait le feu à des morceaux de bois, dont la lueur, grâce à l'élévation de la tour, se voyait de très-loin en mer.

Une chaîne de rochers, presque infranchissables à marée haute, reliait la tour avec la terre ferme.

Les habitants du village et de la baie de Merton avaient été dernièrement surpris de voir arriver Matteo, l'Italien borgne, devenu propriétaire de la tour, et plusieurs individus au visage noir, portant des turbans, des vêtements flottants, et escortant une voiture fermée qui renfermait deux dames.

Ces deux dames étaient, comme on l'a déjà deviné, Emma Keradec et son amie, que Mortagne avait envoyées dans la tour en attendant qu'il pût leur faire quitter l'Europe.

La pièce dans laquelle on les avait renfermées était bien petite, et communiquait avec deux autres, servant de chambres à coucher aux deux jeunes filles.

Une lampe de bronze était suspendue par une chaîne au plafond, et éclairait l'appartement. La fenêtre, taillée dans l'épaisseur du mur, avait vue, sur la mer, qui, de ce côté de la tour, battait perpétuellement sa base de granit.

Le seul moyen d'atteindre à cette fenêtre du dehors était de monter sur les rochers du côté de la terre, et en se tenant aux projections.

—Mais c'était une tentative que le plus hardi aurait hésité à faire ;

C'est à cette fenêtre que Emma Keradec était assise.

À ses pieds était assise Jeanne, tenant une de ses mains, et ses grands yeux rivés sur son doux visage.

—Prenez courage, dit-elle en rompant un long silence ; je sens, je suis sûre que Georges France n'est pas mort.

Emma secoua la tête.

—S'il était mort, je l'aurais su, reprit Jeanne.

—Toi ! Et pour la première fois depuis de longues minutes, Emma détacha ses yeux de sur la mer et le ciel, pour les porter sur son amie. Comment, Jeanne, dis-moi comment ?

Voyez-vous, mademoiselle, dans mes songes je vois les morts.

—Il ne faut pas avoir de pareilles pensées, Jeanne, dit Emma, avec bonté, de telles visions ne sont que le produit d'une imagination surexcitée.

—Je voudrais pouvoir vous croire, répliqua Jeanne, tristement ; mais je ne puis... je n'ose pas. J'ai vu ma mère ce matin à côté de mon lit, aussi clairement que je vous vois, mademoiselle. Elle avait le même sourire sur son visage, le même air aimable dans ses yeux, que quand j'étais près d'elle, mais en la regardant, j'ai vu autour d'elle comme un drap mortuaire, ma mère est morte.

(A continuer.)

NOTRE-DAME DE LOURDES

ET

SES MIRACLES RECENTS.

PRÉFACE.*

Lorsque des événements extraordinaires ont vivement préoccupé l'opinion publique, il se rencontre toujours des esprits observateurs, qui, après les premiers élans d'enthousiasme passés, sont naturellement entraînés à les étudier dans leurs causes, pour rechercher les liens qui les unissent et décrire les diverses phases qui en ont accompagné ou suivi la libre effusion.

Les merveilleux phénomènes qui s'accomplissent à Lourdes, depuis plus de treize ans, ont provoqué et provoquent encore dans les foules une sensation profonde.

La polémique ardente, qui dès le commencement, en a accueilli les prodigieux résultats, dans la presse libérale et les journaux catholiques, fit bientôt connaître, au monde entier, le prestige d'un nouveau nom dans la langue religieuse : celui de *Notre-Dame de Lourdes*.

Le calme s'est aujourd'hui établi sur tous ces irritants débats, parmi les organes du libre examen ; mais les masses chrétiennes ont accepté, par les plus imposantes manifestations, la sublime réalité de ces faits extraordinaires. Un Livre très-remarquable s'est produit, qui en retrace les multiples péripéties, en un style énergique, peignant des tableaux ravissants, dans lesquels l'intérêt palpite sous la plume convaincue et convaincante de M. Henri Lasserre. Cet ouvrage qui a déjà accompli un très-grand bien, a été publié dans l'*Echo du Cabinet de Lecture paroissial de Montreal* ; et ensuite tiré à part dans un beau volume de plus de 240 pages, même format de l'*Echo*. Et nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos Lecteurs que, dans chaque *Livraison*, nous mettrons sous leurs yeux, quelques-uns des nombreux événements les plus marquants, arrivés ou qui arriveront par l'intercession de NOTRE-DAME DE LOURDES. Nous dirons aussi quelque chose des nombreux et édifiants pèlerinages que des populations entières font à la Grotte célèbre.

“ Le fait élatant de l'histoire actuelle de Notre-Dame de Lourdes,

* Cette Préface ainsi que le Prologue, sera en tête du second Volume que nous publierons sur Notre Dame de Lourdes.

lisons-nous dans le tome 3^{me}. des *Annales*, le fait dont le retentissement domine ici tous les autres bruits, c'est l'extension des grands pèlerinages. De proche en proche, le mouvement a gagné tout le Midi de la France, et arrache, pour un jour, les populations à leurs foyers. Toulouse a vu ses paroisses s'y transporter une à une. Les Diocèses d'Auch, d'Agen, de Bayonne, de Bordeaux, de Carcassonne, de Montauban, etc, s'y précipitent de toutes parts. L'attraction de la Grotte, dans la direction des chemins de fer, devient irrésistible. Il y a une ardente émulation entre les paroisses. Le seul bruit d'un pèlerinage en fait éclore de nouveaux. Aujourd'hui, la Compagnie des chemins de fer du Midi ne peut suffire aux demandes, et les trains spéciaux pour Lourdes créent un surcroît très-pénible de fatigue pour tous les agents."

Quant à l'authenticité de tout ce que nous raconterons, nous osons en répondre. Rien, en effet, ne paraîtra, dans notre Revue, que sur des témoignages bien certains, et tirés, ou des *Annales* mêmes qui se publient par les RR. PP. Missionnaires de l'Immaculée Conception avec l'approbation de Mgr. l'Evêque de Tarbes, ou d'autres *Ouvrages* approuvés par quelque Evêque.

Toutefois, nous devons ajouter que, nonobstant l'appréciation de chacun, l'Eglise seule, même dans les cas les plus évidents, a le droit d'imposer la foi au Miracle. Aussi, notre prétention n'a été et ne sera jamais de le déclarer. Les Décrets formels du Saint-Siège se réservent cette décision ; et nous tenons à consigner ici notre entière soumission à son autorité suprême, qui sera toujours la règle invariable de notre foi.

Le lecteur est donc à l'aise, en cette circonstance. A lui de saisir, dans ces guérisons, l'action surnaturelle, en comprenant la gravité du mal, l'inutilité des réactifs employés pour le combattre, la soudaineté de la révulsion (1) et la simplicité des moyens qui l'opèrent. A lui de reconnaître et d'adorer la toute puissance de Dieu, qui suspend les lois scientifiques pour faire des miracles, au nom et en l'honneur de Marie qu'il veut voir glorifier à Lourdes, d'un culte spécial en sa plus admirable prérogative.

—Marie a, de tout temps, servi de médiatrice entre Dieu et l'homme coupable. Et à ce sujet, dit M. l'abbé Filhol, en terminant la Préface qui est en tête de son livre, il se présente à ma mémoire un souvenir qui date de loin, et que nos lecteurs nous pardonneront de consigner ici, quoiqu'il ne se rapporte pas directement au vocable de Lourdes.

"C'était en 1854, le 15 août, fête de l'Assomption de la Vierge, après la bataille de Tractir, en avant de Sébastopol. Dix à douze mille Français

(1) *Révulsifs* ou *Dérivatifs*.—On entend par ces deux noms les divers moyens que l'art emploie pour attirer le sang et les humeurs vers une partie du corps plus ou moins éloignée de la partie malade, dans le but de favoriser la guérison.

et Piémontais, avaient soutenu le choc de l'armée russe, forte au moins de cinquante mille hommes. Le poste était heureusement solide ; il fut vaillamment défendu et la victoire nous resta. Mais à quel prix ! Je me trouvais, vers le soir, sur ce champ de carnage, cherchant, parmi les survivants, les blessés plus gravement atteints, pour leur offrir, à cette heure suprême, les consolations et les espérances de notre Foi. Tout prêt d'un monceau de cadavres, où la lutte avait été la plus acharnée, gisait un malheureux zouave, ses deux jambes broyées par un boulet, laissant échapper de sourds gémissements. On sonda ses horribles blessures, l'amputation était nécessaire.

“ Je m'approchai bientôt et je lui dis : “ Pensez au Bon Dieu, mon ami ; ”—à ces mots, le soldat lève sur moi un regard presque éteint. —“ Le Bon Dieu, me dit-il en balbutiant, il y a longtemps, Monsieur le Curé, que je ne lui parle plus.—“ Tant pis, mon ami ; mais si vous ne lui parlez plus, il vous parle, lui, par ma voix, et il vous adresse un de ses prêtres pour accepter votre repentir. Souvenez-vous de votre première communion.” Cette pensée produisit instantanément la plus salutaire impression sur ce mâle visage.—“ O ma pauvre mère, s'écria-t-il, presque sans souffle. ”

“ Sa mère, qu'il appelait à ce moment, était une brave et sainte femme qui s'était efforcée de l'élever dans les sentiments chrétiens.

“ Appelé par la loi, il était venu sur ce sol inhospitalier de Crimée sacrifier sa vie pour son pays. Il fit en partant une promesse à sa mère, et il l'avait religieusement tenue : c'était de ne jamais oublier sa prière. Il adopta, dans ce but, une formule on ne peut plus brève, qui consistait à dire, deux fois par jour : “ Sainte Vierge Marie, priez pour moi ; ” il n'y avait jamais manqué. A cette heure de la mort, Marie mettait dans son cœur des dispositions excellentes, et elle apparaissait par le ministère d'un prêtre qui laissait tomber sur cette tête les paroles de pardon. Dieu les aura ratifiées, sans doute, parce que, dans la balance de sa justice, la miséricorde l'emporte toujours, lorsque le pécheur se présente à lui avec le repentir sincère excité par une étincelle d'amour.

“ Quelques heures après, le pauvre soldat mourait, consolé par la Religion, au milieu d'atroces souffrances, pendant que les chirurgiens s'acharnaient sur ses membres épuisés.”

Pieux lecteur, vous avez peut-être pressenti la main de la Mère de Miséricorde en ce triste épisode. Eh bien ! vous la retrouverez encore sous la plus lumineuse évidence, dans les récits que nous aurons à vous raconter.

PROLOGUE.

Les œuvres de Dieu portent toujours avec elles le visible cachet de sa sagesse infinie et de sa toute puissance.

Dieu n'a pas besoin, pour les manifester aux hommes, des séduisants moyens qui attirent ordinairement ici-bas l'attention de la foule. La fragilité et la faiblesse des instruments qu'il emploie, lui suffisent toujours pour atteindre ses fins : c'est-à-dire, sa plus grande gloire et le salut de l'humanité.

Ainsi, lorsque Dieu veut donner à son peuple de prédilection, un guide sûr et un maître bienveillant, pour l'arracher à la servitude, et le conduire à la terre de promesse, il prend un homme obscur qu'il investit de sa puissance par le don du Miracle ; et Pharaon s'abaisse devant les prodiges que Moïse opère, et le peuple d'Israël est sauvé.

Ainsi, lorsque Dieu a décidé de promulguer sur la terre la nouvelle Loi de grâce, il va chercher au bord d'un étang inconnu douze pauvres pêcheurs, ignorants et grossiers dans l'art de bien dire. Il les transforme par son divin Esprit ; et ces hommes ainsi régénérés, dépositaires de sa puissance, commandent aux éléments qui obéissent, reconnaissant à leur voix les envoyés du Maître ; et le monde étonné, cédant devant la force du Miracle, accepte, après la lutte, la Loi du salut qu'ils ont enseignée.

Les œuvres humaines appellent à leur secours la science, la force et la richesse. Les œuvres de Dieu s'accomplissent presque toujours par l'intermédiaire des ignorants, des faibles et des déshérités. Et ces trois éléments, l'ignorance, la faiblesse et la misère, qui excitent partout la répulsion et le mépris, deviennent dans le creuset divin des instruments de puissance, d'où sortent les héros.

Il est vrai que satan ne laisse pas, sans contestation, attaquer son empire. Il leur déclare une guerre d'extermination. Et il compte, pour la terminer à son avantage, sur ses habiles soldats, qui se nomment de nos jours : Esprits-forts, Libres-Penseurs, Francs-maçons, Solidaires et Philosophes.

Leur arme défensive, c'est la négation *a priori*, c. à. d. *avant tout* ; et leurs manœuvres pour l'attaque, ce sont la calomnie, le persiflage et la persécution.

Les hommes qui appartiennent à cette armée, nombreuse il faut bien le reconnaître, ne peuvent paisiblement entendre prononcer un mot ; c'est celui de *Miracle*.

Ce mot les irrite ou les fait sourire. Ils vous regardent avec une certaine pitié, si vous avez le courage de le leur jeter à la face : " Pauvre cervelle, semblent-ils vous dire, vous en êtes encore là. Assez : le Miracle n'est plus de notre siècle. C'était bon pour nos vieux pères : aujourd'hui la science en a fait justice, et ses progrès incessants nous en diront bien d'autres ! "

Mais, si je ne m'abuse, la science et ses progrès incontestables, n'ont rien à faire dans cette question. Il s'agit d'une chose dont le mot miracle donne l'idée. Or, le miracle, c'est un fait visible qui a le caractère inhérent à sa nature de fait, et en vertu duquel il ne lui est point permis d'échapper à nos sens.

Et nos sens, comme ceux de nos pères, ont la facilité de percevoir la réalité de l'existence d'un fait sensible, c'est-à-dire, pouvant être vu, touché, discuté, soit en lui-même, soit en les agents ou moyens avec lesquels il s'est produit.

Quoi qu'il en soit, au reste, de la répugnance au Miracle, chez les hommes dont je parle, répugnance qui trouverait peut-être son explication dans l'*oubli volontaire de quelque loi du Décalogue*, c'est leur affaire. Et, malgré leurs dires, il n'en est pas moins certain que, de nos jours, comme du temps de nos Ancêtres, la vue du Miracle attire l'assentiment des foules ; et, toutes les fois qu'il leur apparaît avec ses lettres de créance, elles se prosternent devant le messenger divin, et disent : Je crois, Seigneur, car vous êtes le seul Maître de toutes choses.

Un fait religieux, d'une prodigieuse importance, s'est accompli, de nos jours. L'instrument désigné pour le faire connaître au monde, a été choisi au fond d'une montagne, au milieu de l'ignorance, de la faiblesse et de la pauvreté.

L'incrédulité a accueilli sa parole par le persiflage et l'injure ; mais l'enfant, ignorante et méprisée, a produit ses lettres de créance, le *Miracle*. Les savants ont fini par se taire. A leur tour, les puissants et les forts se sont retirés, vaincus dans la lutte ; et la multitude, frappée par les prodiges qui se sont accomplis, est accourue des quatre coins du monde sur un rocher désert. Elle a bâti un monument commémoratif, avec le granit et le marbre, jetant à profusion son or ; et elle s'est prosternée dans sa foi, en disant : Je crois, Seigneur, car vous êtes le seul Seigneur et le seul Maître de toutes choses.

Nous avons raconté, en reproduisant l'ouvrage de M. Henri Lasserre, les gloires, les luttes et les péripéties de l'œuvre admirable des Roches Massabielle, où le surnaturel et le miracle se rencontrent pas à pas, et où la main de Dieu se montre avec la dernière évidence.

Désormais nous choisirons, ainsi que nous l'avons dit dans la Préface, les traits, les guérisons, les faveurs de tout genre, les plus propres à intéresser nos Lecteurs, en laissant dans leurs cœurs une touchante émotion.

III.

GUERISON D'UNE MIGRAINE. (1)

Au moment où, le 30 mai 1870, les nombreux pèlerins d'Agen arrivaient devant la Grotte, une femme de cette ville, venue la veille, s'écartait pour laisser à d'autres la place où elle priait depuis quelque temps déjà. Si elle n'avait écouté que son cœur, elle aurait crié à ses compatriotes que la Vierge venait de l'exaucer tout-à-l'heure, et leur aurait demandé de la bénir pour elle. L'Agenaise s'en alla exhiler silencieusement sa reconnaissance et jouir de son bonheur. La foule se pressa, ne se doutant point que le pèlerinage avait déjà reçu dans une précieuse bénédiction, le gage des grâces qu'elle sollicitait. C'est seulement le 16 août suivant, à une nouvelle visite de cette personne à la Grotte, et depuis par un écrit du 1er septembre, que nous avons connu nous-même ce fait qui nous semble digne d'être raconté en détail.

“ Anne Rousse a trente-deux ans. Depuis sa septième année, elle endurait des maux de tête périodiques. Assez faibles et rares d'abord, ils s'accrurent avec l'âge ; à vingt ans, quand elle se maria, la migraine se faisait sentir toutes les trois ou quatre semaines, pendant quatre jours avec une grande violence. Quelque temps après, les fatigues de la maternité, la perte d'un enfant, d'autres douleurs de famille éprouvèrent cruellement et à la fois son âme et son corps. La migraine devint insupportable. Tous les quinze jours, la crise se renouvelait et alors, la tête dévorée et tous les membres en proie à une lassitude invincible, la malade restait clouée dans son lit sans mouvement. De longs évanouissements suspendaient de temps à autre la vie, son corps se glaçait. Impossible, tant que durait la souffrance, de donner le moindre soin au ménage ; elle était incapable d'une pensée. Il fallait écarter d'elle ses enfants, leur présence l'exaspérait. Et pourtant Dieu sait comme elle aime ses deux petites filles ! Cela durait plusieurs jours.

Par moments, la douleur du cerveau s'exaltait, il lui semblait qu'elle allait entrer dans la folie.—Dieu seul et moi, nous disait-elle, nous savons ce que j'ai pu souffrir. Comment ne mourais-je pas ? Je puis dire que

(1) *Extrait textuellement des Annales de Notre-Dame de Lourdes.*—T. III. 30 avril 1870.—Page 110.

chaque fois j'étais à l'agonie. Le désespoir venait, j'avais peur de moi, j'avais besoin d'en finir avec la vie. Oh ! sans la bonne Vierge Marie !..

La crise passée, il lui restait une fatigue habituelle, et elle était obligée à tout instant d'interrompre son travail pour s'asseoir. Un autre mal s'ajouta à la migraine. Le cœur se trouva atteint, des palpitations se déclarèrent et les difficultés de la respiration rendirent la langueur plus pénible encore.

Tel était le mal. Et on n'y pouvait opposer ni remède ni espérance. La médecine avait épuisé ses médicaments et renonçait à de nouveaux essais.—Ne vous fatiguez pas ; évitez tout chagrin, toute contrariété ; l'irritation aggraverait encore la maladie .. C'était depuis longtemps l'unique prescription qu'on sût faire. Anne Rousse ne croyait pas guérir.

Elle avait beaucoup prié, toujours en vain. Cependant sa confiance en Dieu ne l'abandonnait pas. Désormais certaine que les moyens humains ne lui réussiraient pas, elle avait accepté son sort avec un courage que la foi soutenait contre les défaillances de la nature. Elle se livrait en paix à la Providence, elle et sa famille, et ne demandait plus, dans sa prière, la guérison, mais seulement le bonheur des siens.

Le pèlerinage de Lourdes s'organisait à Agen pour le mois d'Avril. Le curé de sa paroisse l'engage à prendre un billet et à aller demander sa guérison aux pieds de la Vierge-Immaculée.—Si faible et si souffrante, répondit-elle, comment arriverais-je à bout de ce long voyage ? Puis, il y a trop à faire en moi. La Sainte Vierge aurait à me changer des pieds à la tête. Elle le pourrait bien, je le sais, mais je n'attends plus rien.

Elle résista. Depuis son enfance, Anne avait fréquenté les Sœurs de la Miséricorde. Ces bonnes religieuses la recevaient toujours avec amitié et avaient maintes fois prié pour sa guérison. Le pèlerinage se trouva retardé jusqu'au 30 mai. Les sœurs pressèrent vivement notre malade d'en profiter et d'aller chercher sa santé à la Fontaine de Lourdes. Elle dit que la Sainte Vierge ne lui permettait pas d'espérer. Elle avait fait le pèlerinage de Verdolais, et en était revenue plus souffrante. Sa décision était bien prise ; elle ne voulait point aller à Lourdes mourir loin de chez elle.

Mais le soir même une attaque de migraine, la plus douloureuse peut-être qui eût rongé sa pauvre tête, la saisit tout-à-coup. Elle était folle de douleur ; il lui semblait mourir.

N'était-ce pas la réponse à ses résistances contre l'invitation que la Sainte Vierge lui adressait par la voix des religieuses ? N'était-ce pas un appel de sa bonté qui voulait la forcer par l'excès de la souffrance à chercher une grâce préparée ?

Haletante et n'en pouvant plus, Anne se disait : Oh ! si Dieu me fait

vivre encore, j'irai à Lourdes, j'irai... ou il ne me reste que de mourir.

La crise s'apaisa enfin. Dès qu'elle fut un peu maîtresse de ses pensées, elle se mit en face de sa situation.

Tout souffrait autour d'elle. La mère, dans un ménage d'ouvriers surtout, est l'âme du bien-être. Elle manquait le plus souvent et ne pouvait presque rien. La vie de son intérieur était triste et comme paralysée.

Deux soucis se faisaient sentir plus cuisants à son cœur. Ses deux jeunes filles grandissent. Mère et chrétienne avant tout, elle voudrait les élever pour la vertu et la piété. C'est son devoir aimé, ce serait sa souveraine joie, elle ne voudrait vivre que pour accomplir cette vocation. Or, souvent il lui est même impossible de supporter la présence de ces chers enfants... Que deviendra leur âme.

Son mari, brave ouvrier marbrier, ne vit que de chagrins. Excellent chrétien autrefois, il a cessé de l'être. Dans les premières années de ces longues épreuves, il conserva son courage ; il priait, il envisageait avec l'espérance chrétienne l'avenir de la famille. Mais ensuite, se voyant comme repoussé de Dieu, il se découragea peu à peu et maintenant, abattu et irrité par la désorganisation du ménage, par les douleurs de sa femme, par la difficulté d'élever à lui seul les enfants, il a tout abandonné, il ne prie pas, ne se confesse plus, ne va point à la messe, il ne travaille qu'avec colère. Cette âme se perd...

Sous l'impression de la crise terrible qu'elle vient de subir, ces pensées habituelles deviennent plus pressantes. Anne se dit :—Je suis mère et épouse ; c'est à moi de sauver ces âmes, et ce n'est pas assez de me résigner. Il faut que je guérisse, il faut que j'aille à Lourdes !

Un sentiment qu'elle n'avait jamais éprouvé à ce degré remplit son cœur : une confiance profonde et ferme. Elle le sent, Marie la guérira.

Elle appelle son mari, et lui dit avec décision qu'elle veut aller à Lourdes et qu'il doit absolument l'accompagner. L'ouvrier s'irrite et laisse éclater l'amertume qui, depuis longtemps, s'accumulait silencieusement dans son cœur.—Elle n'ira pas à Lourdes, il s'y oppose entièrement. Il ne croit pas à cette histoire d'Apparitions ; et d'ailleurs il a certes assez longtemps prié Dieu, il ne priera plus. Qu'ont-ils à faire que de dévorer leur malheur ?

Sa femme parvient à le calmer. Mais il traite de folie un tel voyage en cet état de souffrance. Anne priait en son cœur et parlait de sa voix la plus douce. Elle assure qu'elle retournera guérie.

La grâce l'emporte, le voyage est décidé. Anne demande à partir la veille du pèlerinage d'Agen, pour pouvoir prier plus longuement et avec plus de recueillement et de liberté.

Le 29 mai, ils voyageaient tous deux vers Lourdes. " Oh ! écrit Anne Rousse, qu'il me tardait d'approcher de Celle qui allait mettre fin à mes

maux que rien n'avait pu soulager ! Il était près de neuf heures du soir quand ils arrivèrent en ville. Anne désirait ardemment aller de suite à la Grotte ; il était trop tard. Le roulis du wagon avait fatigué sa tête. La migraine se déclare. Elle s'inquiète, son mari s'assombrit et murmure. Anne recueille toute sa foi et dit d'une voix qui ne veut pas laisser de doute :—Mon ami, confiance ! demain matin je serai guérie !

Or, le lendemain, quand ce fut l'heure de partir, la migraine conservait sa violence et la pauvre malade, lasse et brisée, était travaillée par des vomissements très-pénibles. Dans un effort vaillant, elle se lève et prend le chemin de la Grotte. A sa grande joie et à la surprise du mari, sa marche est facile. Ce qu'elle attend semble commencer.

Ils entrent dans la Chapelle. Ce fut pour la pieuse femme un moment de bonheur ineffable. Son cœur s'ouvre et se dilate doucement. Après le premier instant toute occupé à cette effusion de son âme, elle offre sa prière à la Vierge sainte. Cette prière généreuse montre à quelle grandeur de dévouement la dévotion catholique peut faire monter l'âme d'une femme du peuple. Elle demande de guérir, mais non point pour elle-même ; pour ses deux enfants, afin de pouvoir les élever dans la piété, et les préparer à la vocation que Dieu leur donnera ; pour son mari à qui elle veut être une aide dévouée, non un fardeau, et dont à tout prix l'âme doit revenir à Dieu. Dans cette demande de sa propre guérison, elle s'oubliait elle-même. Et si bien qu'elle mit une mesure aux grâces de la Vierge.—*Guérir, dit-elle, non, je ne veux pas entièrement guérir. Je veux souffrir encore et toujours. Marie, laissez-moi ma migraine, seulement diminuez-la assez pour que je puisse accomplir en souffrant tous mes devoirs d'épouse et de mère. Que je souffre, mais que mes enfants et mon mari ne souffrent point !*

Anne était à genoux sur le bitume. Une messe commence, elle l'entend sans remuer, absorbée dans sa prière et le bonheur que la Vierge verse en son cœur. Une seconde messe est célébrée immédiatement ; elle y assiste dans la même position. Pour la troisième fois un prêtre monte à l'autel et cette femme si débile reste pendant cette messe encore, toujours à genoux, sans lassitude et sans douleur. Elle était là depuis environ deux heures ; pour son âme, ce ne fut que la durée d'un moment.

Je me sentais guérir, disait-elle, et je sentais aussi que la grâce de l'espérance m'était accordée pour mon mari.

En sortant, l'ouvrier était tout changé, son visage et sa voix montraient au dehors l'apaisement de l'âme.—Mais pourquoi donc, dit-il, es-tu restée si longtemps à genoux ? cela doit te faire mal.—Oh ! répondit sa femme, je n'en ai pas ressenti la moindre fatigue... je guéris, mon cher ami, je guéris.—Oh ! mon Dieu, si c'était vrai ! répondit le mari, mais enfin, je ne serai pas venu pour rien ; cette chapelle m'a fait du bien, je me sens plus fort, j'aurai en tout cas plus de patience à supporter notre malheur.

Ils descendaient vers la Grotte en s'entretenant. Là, les joies de la chapelle se renouvelèrent dans le cœur d'Anne Rousse. Elle abandonna son infirmité, sa vie, ses enfants, son mari à la Vierge-Immaculée, la pria d'achever son œuvre. Puis elle but l'eau miraculeuse et en lava son front. Sa prière continuait, quand arrivèrent les pèlerins d'Agen. Elle se leva pour faire place, mais son infirmité resta là... Le corps libre de toute douleur, l'âme pleine de joie et d'assurance, elle revint à Agen. Une de ses premières visites fut pour les Sœurs de la miséricorde, elle leur fit part de son bonheur et de la certitude de son espérance. Les devoirs du ménage furent accomplis quelques temps sans crise, et seulement avec un reste de faiblesse.

Un jour, Anne se présente chez les bonnes filles de Saint-Vincent.—
Mes Sœurs, j'ai la migraine !

Les Religieuses s'attristent.—Vous n'êtes donc point exaucée ?—Oh ! mes Sœurs, exaucée et pleinement exaucée, et je ne puis vous dire mon bonheur.—Mais la migraine !—J'attendais ce signe. La Sainte Vierge m'a donné tout ce que je demandais : je l'ai priée seulement de calmer mon mal assez pour que je puisse vaquer à tous mes devoirs. La migraine a commencé ce matin. Sans Notre-Dame de Lourdes, je serais dans mon lit, agonisante pour plusieurs jours. Et me voilà. Je souffre légèrement, c'est vrai, mais j'ai fait mon ménage, rien n'a manqué à mon mari ni à mes enfants, j'ai pu aller en ville, pour mes affaires et ce qui était plus impossible encore, j'ai pu réciter à genoux mon chapelet tout entier. Je vous dis que je suis sauvée et que c'est un miracle, un grand miracle, j'en suis assurée maintenant : je ne me reconnais pas.

Les bonnes Sœurs de la Miséricorde firent avec Anne une neuvaine d'actions de grâces. Depuis ce temps, toute la famille Rousse vit heureuse de la nouvelle vie que la mère trouva, le 30 mai, à Notre-Dame de Lourdes. Voilà cinq mois qu'elle n'a point dû garder le lit et que ses périodiques douleurs admirablement mitigées, après dix ans de tortures, lui permettent l'accomplissement de ses devoirs de mère, plus chers à cette pieuse femme que l'existence même.

Anne Rousse avait promis un pèlerinage de reconnaissance. Son cœur ne lui en laissa pas attendre l'époque trop éloignée. Elle vint pour l'Assomption avec son mari et une de ses filles. Le marbrier était redevenu chrétien en son âme et dans les habitudes de sa vie, l'espérance lui avait redonné du cœur à l'ouvrage. Il lui restait l'acte le plus nécessaire de sa réconciliation, c'était une dette sacrée ; il la paya à N. D. de Lourdes. Après en avoir été éloigné dix ans par le malheur et la colère, il s'essayait, le jour de l'Assomption, à la Sainte Table, retrouvait son Dieu dans les joies de la famille que la Vierge lui avait rendues. Sa femme nageait dans le bonheur. Nous passions le lendemain une demi-heure avec les trois pèlerins, et nous pouvons dire que nous avons vu des heureux.

M. le curé de Sainte-Foi d'Agen et les Sœurs de la Miséricorde nous ont attesté la réalité des grâces accordées à Mme Anne Rousse.

LE SIEGE DE PARIS ET LA CHARITE CATHOLIQUE.

LE CLERGÉ ET LES RELIGIEUX.

Nous réunissons sous ce titre quelques documents qui constatent le dévouement du Clergé et des Religieux pendant la guerre... Les esprits les plus prévenus se convaincront ainsi, que sans porter les armes, on peut affronter les dangers les plus sérieux et s'y conduire en brave.

—Lettre de Mgr. l'évêque d'Angers au Supérieur du Grand Séminaire :

“ Nous sommes arrivés à l'un de ces moments solennels dans la vie d'un peuple, où le salut de la patrie exige un effort suprême de tous ses enfants. Jusqu'ici, grâces à Dieu, le clergé s'est montré à la hauteur des circonstances difficiles que nous traversons : il est à son poste, sur les champs de batailles et dans les ambulances, recueillant les blessés sous le feu de l'ennemi, et leur prodiguant, avec les secours de son ministère, toutes les ressources de la charité chrétienne. Mais le devoir a grandi avec le péril : les dévouements ordinaires ne suffisent pas à la situation qui nous est faite par des capitulations désastreuses, et par les prétentions exorbitantes d'un ennemi qui semble vouloir se mettre au ban de la civilisation. Il faut que la nation se lève toute entière, pour repousser loin d'elle la honte et le déshonneur ; or, c'est au clergé à donner l'exemple, autant qu'il est en lui.

“ Sous l'empire d'une législation protectrice des droits et des intérêts de la religion, les Élèves du Sanctuaire ont joui jusqu'à présent du privilège d'exemption militaire. Mais en face de la patrie humiliée et meurtrie, je n'hésite pas à croire que nos braves Séminaristes sont tout prêts à renoncer d'eux-mêmes au bénéfice de la loi, jusqu'à ce que l'étranger soit chassé du territoire français. C'est pourquoi, voulant concilier le respect des saints canons avec le devoir qui incombe à chacun, de contribuer selon ses forces à la défense nationale, je vous charge, monsieur le supérieur, de veiller à l'exécution des mesures que je viens de prendre.

Ceux d'entre les élèves du séminaire qui sont engagés dans les rangs de la cléricature se tiendront à notre disposition, pour servir d'infirmiers dans les corps de troupes régulières ou auxiliaires. Quant aux autres, qui ne trouveraient pas d'empêchement dans l'état de leur santé ou dans la faiblesse de leur complexion, je vous prie de leur faire savoir, de ma part, que je les verrai avec grand plaisir s'engager dans la garde mobile, ou dans la garde nationale mobilisée, ou dans les légions de MM. Catho-

lineau et de Charette. Déjà une trentaine d'entre eux ont devancé mon appel, et je les en félicite. Ou ils tomberont martyrs de la patrie, et ils auront rendu à la religion le plus signalé des services ; ou ils reviendront au Séminaire avec l'auréole du dévouement, et le sacerdoce ne comptera pas de membres plus fortifiés par l'épreuve du sacrifice, ni plus honorés de la confiance des peuples. Et quoi qu'il puisse arriver, nous aurons fait tout ce qui dépendait de nous pour le salut de la France, notre mère à tous.

† CHARLES-ÉMILE, évêque d'Angers."

*
* *

On écrivait de Nantes : Ici chacun fait ce qu'il peut : les femmes travaillent, nos Etablissements religieux soignent les blessés, nos prêtres partent comme aumôniers avec les Volontaires des gardes mobilisées, nos Séminaristes comme infirmiers dans l'ambulance de Nantes, et un grand nombre de Séminaristes, non attachés dans les Ordres, se sont engagés dans l'armée de Charette : "Allez, leur a dit leur évêque, après avoir sauvé votre pays, si vous en revenez, vous n'en ferez plus tard que de meilleurs prêtres."

*
* *

Touchant épisode de l'immigration dans Paris des populations de la banlieue.

Une des portes de Paris était littéralement assiégée par les habitants des campagnes voisines qui allaient se réfugier dans cette ville. Il y avait plus de deux mille voitures de toutes sortes qui avaient passé la nuit dans la plaine de Saint-Denis, attendant, pour entrer, que les ponts-levis fussent baissés.

"A six heures du matin, chacun reprend sa place dans la file, et une fois dans Paris, on voit la scène touchante que voici :

"Un vieux prêtre, assis dans une charrette, prodigue des soins à un pauvre vieillard couché à côté de lui sur un matelas.

"Un habitant, conduisant une voiture remplie de pommes de terre, l'interpelle avec respect :

"—Comment ! vous voilà, Monsieur le Curé ?

"—Tous mes paroissiens sont partis, je tâche de les rattraper.

"—Et vous avez amené le père Gervais, le paralytique ? reprend l'habitant d'un air étonné.

"—Fallait-il l'abandonner ? répond simplement le bon Curé."

*
* *

LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.

"Il est convenu dans un certain monde, dit un journal de Paris, le *Figaro*, qu'il faut chasser les Frères des Ecoles pour en extirper l'igno-

rance, et y mettre à leurs places des Instituteurs laïques pour faire progresser l'instruction.

“ Les chiffres vont répondre.

“ On sait qu'à Paris, il y a à peu près le même nombre d'élèves dans chaque genre d'écoles, 40,000 chez les *Laïques* et 41,000 chez les *Frères*.

“ Or, dans les concours annuels entre les élèves de toutes les écoles pour les bourses aux écoles Turgot et Chaptal, depuis 1848 jusqu'en 1870, sur 767 bourses accordées, 654 ont été obtenues par les Elèves des Frères, 113 par ceux des Instituteurs Laïques.

“ On a dit, il est vrai, des Frères, ce qu'on a dit également des collèges de Paris qui avaient le plus de prix au concours général, qu'ils *chauffaient* leurs élèves privilégiés pour les bourses. L'Académie, pour s'assurer si ce grief était fondé, a établi en 1869 de nouveaux examens après lesquels est délivré un *certificat d'études* à tous les élèves méritants. En 1869, les élèves des Frères ont obtenu 274 certificats, ceux des Instituteurs Laïques 175. En 1870, les premiers en ont obtenu 461, les seconds 231.

Si l'on ajoute que l'enseignement des Frères ne coûte que 539,000 francs pour 548 maîtres, tandis que l'enseignement laïque coûte 966,000 francs pour 337 maîtres, on comprend l'avantage financier et pédagogique qu'il y a à satisfaire d'urgence. Ainsi chaque Frère coûte à Paris 985 francs ; et chaque maître laïque coûte 2866 francs, ou en piastre chaque frère coûte \$90.83 et chaque maître laïque \$280.66.

Les Frères des écoles chrétiennes et les morts sous la neige.

Après la bataille de Champigny et de Noisy, une suspension d'armes fut réglée sur le plateau de Villiers, entre M. de la Grangerie et un capitaine Wurtembourgeois pour procéder à l'enterrement des morts, depuis 10 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir.

Le convoi, garni des Frères des Ecoles Chrétiennes aux sombres costumes, avec les fourgons chargés de pioches et les sacs de chaux vive, traverse la route qui mène de Vincennes à Champigny. La neige était tombée en abondance pendant la nuit, une neige sèche et fine qui se glissait partout, garnissait tous les coins noirs, élargissait l'horizon et aveuglait le regard.

Arrivé à la Fourche, le capitaine Sarvey disposait ses escouades pour l'enlèvement des derniers cadavres ; on déblaya les fosses comblées par la neige de la nuit, et on reprit courageusement l'œuvre interrompue de deux premiers jours. Les morts commencèrent bientôt à arriver par charretées. On procéda à la vérification des numéros matricules à défaut

d'indications plus précises ; chaque rangée, aussitôt après avoir été reconnue, allait prendre sa place à côté des autres.

Ce pâle linceul qui recouvrait le sol, ces arbres décharnés qui étendaient leurs bras vers le ciel, ces trous béants où les cadavres roidis et blêmes dormaient de l'éternel sommeil sur un lit de chaux—neige sur neige,—ces ombres noires qui se profilaient violemment sur le fond blanc, tout dans cette nature et dans ce mouvement concourait à une mise en scène extraordinaire, impossible à oublier pour le petit nombre de ceux qui l'ont vue.

Les Frères poursuivaient en silence leur triste mission ; ces Fossoyeurs chrétiens et résignés avaient quelque chose de surnaturel. Les officiers Prussiens eux-mêmes s'en montrèrent frappés : “ —Nous n'avons rien vu jusqu'ici de pareil ! disait l'un d'eux.

“ —A l'exception des Sœurs Grises, reprit un de ses collègues.”

“ —C'est vrai ; voilà d'admirables exemples pour notre population allemande démoralisée.”

On avait beau se hâter, il restait encore des cadavres au bord des fossés ; cinq heures approchaient, les pelles retentissaient sur la terre avec un bruit sourd, la fatigue des Frères devenait extrême.

Il fallait encore un vigoureux effort, on le donna. Les fourgons rentrèrent un à un et se rangèrent le long de la route, le sol fut nivelé, les Frères rentrèrent leurs outils, baissèrent leurs manches retroussées depuis le matin, reprirent leur sombre chapeau, rejetèrent leur sacs sur leurs épaules et remontèrent un à un, lentement, dans les voitures profondes.

Une bénédiction suprême tomba sur ces déplorables, humbles et héroïques victimes de la guerre.

On dit que nous sommes dans un siècle sans foi : les deux tiers de ces pauvres gens portaient des scapulaires et des médailles.

—“ LES FRÈRES DES ECOLES CHRÉTIENNES, dit l'*Opinion Nationale*, venus mercredi et vendredi soir sur le champ de bataille, au nombre d'une centaine, ont vaillamment aidé à relever et à transporter les blessés ; ils se sont employés avec beaucoup d'ordre. J'ai remarqué un frère à cheveux blancs qui, modestement et simplement, faisait de la besogne comme quatre ; on relayait pour le transport des brancards ; lui, infatigable, allait jusqu'au bout. Et cependant, malgré les drapeaux de l'Intercoloniale, il fallait franchir à découvert sous le feu un assez long espace. “ Voilà un bel et bon exemple ! ces choses là ne se louent pas, on les raconte ; cela suffit. ”

On lit dans le *Soir* : C'est un devoir pour nous de rendre justice au zèle des religieuses pour nos malades, et particulièrement au courageux dévouement avec lequel les Frères des Ecoles Chrétiennes vont ramasser les blessés jusque sous les balles ennemies, rivalisant de stoïcisme avec le personnel admirable des médecins et des volontaires des ambulances.

“ Un des grands sujets de conversation parmi les soldats, c'est la conduite des frères. Ces hommes noirs, qui, calmes, stoïques, marchent au milieu des balles, portant les blessés, remplissent nos soldats d'admiration. Il faut dire que ces deux cents frères ont donné l'exemple d'un courage réel. Plus de dix fois nos généraux ont dû les forcer à attendre que la fusillade fut finie, pour aller relever les blessés.

“ Ainsi l'Institut des frères a fourni deux cents infirmiers dont la robe noire se montre partout au mépris du danger. Rendons hommage à leur bravoure. ”

La presse, du reste, ajoute une petite Revue, est unanime à faire l'éloge des bons Frères, qui se vangent si noblement des injures et qui opposent au cri de la haine le spectacle de leur charité.

Un Episode de la prise de Drancy.

“ A un certain moment de l'action, la fusillade paraissait suspendue de part et d'autre ; une longue file de Frères brancardiers se porta en avant, sous la protection du drapeau de Genève. Aussitôt les Prussiens ouvrent le feu, et comme au Bourget, tirent sur les ambulances. Ce jour là encore, le mot d'ordre de l'ennemi était *trahison*. Le Frère qui dirigeait l'escouade, homme de cœur et de résolution, renvoie son monde et, malgré l'accueil fait à son drapeau, continue sa marche jusqu'aux lignes ennemies. Dès qu'il est à portée de voix, il fait à ces barbares les reproches les plus vifs sur leur infâme conduite, ajoutant qu'ils déshonoraient leur cause en méprisant ainsi les traités les plus sacrés. Ceux-ci de balbutier des excuses : “ Nous voulions simplement tirer en l'air, nous sommes pleins de respect pour vos ambulances, pleins d'égards pour vos blessés, etc. ” L'intrépide Frère, après avoir déchargé son indignation, part aussitôt pour rejoindre les siens sans écouter la réplique.

LES BRETONS.

“ L'aumônier du bataillon d'Ile et Vilaine accompagnait ses intrépides mobiles pendant l'engagement de Châtillon, et, tout en ramassant et consolant les blessés, n'épargnait aux combattants ni les encouragements, ni les conseils, ni les indications. On eût dit un officier de plus, moins les armes.

“ Cette bravoure est en quelque sorte traditionnelle chez les prêtres bre-

tons, et nous rappelle ce curé de Maine et Loire qui, pendant la bataille de Chollet, chargeait les fusils de ceux qui tombaient et les passait à ceux qui restaient debout.

“ —Eh bien ! l'abbé, lui dit d'Elbée, et les canons de l'Eglise ? ”

“ —Monsieur le Marquis, répond le vaillant curé, les canons de l'Eglise nous défendent de tirer, mais non pas de charger.”

—La *Liberié* ajoute un épisode navrant de la bataille du 29 novembre : “ Un prêtre que l'on retrouve toujours aux postes les plus périlleux, s'occupait à panser un blessé en avant de Créteil, pendant l'attaque de Montmédy. Tout à coup un obus enlève la tête de l'infortuné soldat, et du même coup meurtrit la main du charitable prêtre qui l'assistait.”

—Les aumôniers bretons, raconte une Revue, ne se contentent pas de relever les blessés sur le champ de bataille, ils accompagnent leurs jeunes gens au feu, les encouragent à faire leur devoir.

“ M. l'abbé du Marhallac, qui a relevé le capitaine de Goës Briand, (le frère de Mgr. de Burlington,) a eu son chapeau transpercé par une balle et sa soutane trouée de six coups de feu.

“ M. du Marhallac appartient à une illustre famille bretonne. Après avoir occupé une position éminente dans la magistrature, il entra au Séminaire et embrassa l'état ecclésiastique.

—On lit dans la *France* : “ Appelé à visiter à l'ambulance du Louvre un malade à qui on avait pratiqué la veille une grave opération, j'ai pu voir avec quelle remarquable intelligence et avec quelle sollicitude le service est organisé. Ce sont les Sœurs de l'Espérance qui font le service d'infirmières, et qui là, comme partout où elles passent, en ces temps de misères profondes, éclairent la nuit sombre d'un rayon doux comme leur nom.

“ J'ai surtout été touché des tendres soins que ces braves mobiles bretons se prodiguent les uns aux autres ; de l'ordre parfait qui règne dans les salles et de cet air de famille qu'on y respire. J'ai vu entre autres, deux mobiles du Morbihan qui visitaient un de leurs camarades gravement malade, et je n'oublierai jamais avec quelle émotion, quels regards humides de larmes ils se consolaient, et recevaient ses dernières recommandations pour ceux qu'il a laissés au pays et qu'il ne doit plus revoir. Malgré moi, je me rappelais les vers de mon pauvre Brizeux, le poète des genêts et de la lande embaumée, un Breton, lui aussi, qui ne voulait pas mourir à Paris :

Oh ! ne quittez jamais, c'est moi qui vous le dis,
Le devant de la porte où l'on jouait jadis,
L'église où tout enfant, d'une voix douce et claire,
Vous chantiez à la messe auprès de votre mère ;
Et la petite école, où traînant chaque pas
Vous alliez le matin, oh ! ne la quittez pas !

Car une fois perdu parmi ces capitales,
Cet immense Paris aux tourmentes fatales,
Repos, douce gaîté, tout s'y vient engloutir,
Et vous le maudissez sans en pouvoir sortir.

J'ai reconnu là les enfants de la vieille Bretagne, patrie des cœurs chrétiens, des cœurs vaillants, des courages indomptés, patrie de du Guesclin et de du Guay-Trouin, "terre de granit recouverte de genêts," et j'ai compris comment ces héros de vingt ans combattirent et tombèrent à Châtillon, sous les balles prussiennes, au cri de la vieille devise bretonne, de la devise de Trochu le vaillant : "Avec l'aide de Dieu, pour la patrie."

Quatre lignes du Comte de Quatrebarbes.

"J'ai dans ce moment un neveu tué et deux autres grièvement blessés ; ONZE sont sur le champ de bataille ; DEUX sont morts pour la Papauté. Que Dieu bénisse ces chers enfants et les récompense de leur admirable dévouement !"

Cela vaut mieux que tous les éloges.

Admirable trait de dévouement d'un médecin.

"A l'ambulance du Grand-Hôtel, un blessé venait de tomber en syncope à la suite d'une hémorragie. Ne le voyant pas revenir à lui, le chirurgien, M. Maurice Reynaud, qui l'assistait n'hésite pas. Il ouvre sa propre veine, se tire du sang et le transfuse dans la veine du mourant, qui reprend ses forces.

Cette action du Docteur est aussi belle que l'action du soldat au feu, et sa blessure est aussi noble. De tels faits ajoutent à la profonde reconnaissance que Paris doit au corps médical.

— "Une petite caravane, composée de quinze hommes environ, conduite par M. l'abbé Valée, vicaire de Meudon, s'était rendue dans la plaine de Trivaux, pour donner la sépulture aux français tués. Lorsque ces braves gens arrivèrent sur le chemin de Trivaux à Villebon, une vive fusillade, partant de plusieurs points de la forêt à la fois, les met en complète déroute.

"L'abbé Valée, se dévouant au salut de tous, s'élance au milieu du chemin, en agitant d'une main fébrile le drapeau des ambulances.

"Les feux cessèrent, et un officier prussien s'avance à cheval et demande à M. l'abbé ce qu'il faisait dans le bois.

"Nous venons, répond le prêtre, pour enterrer nos morts."

"Cette besogne, réplique durement l'officier, nous regarde ; retirez-vous et promptement, il n'est que temps."

"En se remettant en route, la pieuse caravane s'aperçut qu'un homme manquait.

Messe de Noël.

Lettre d'un volontaire de marche, pendant qu'il était aux avant-postes de Vitry : "Je me rappellerai toute ma vie la nuit de Noël, nuit vrai-

ment solennelle, passée en grande garde en avant de Vitry. Il gélait à 10 degrés Rhéaumur, le vin même se congérait dans nos bidons ; mais nous n'y pensions guère ; nous étions tout au devoir militaire, avec l'âme inondée de souvenirs, des émotions, des graves pensées que réveille le jour de Noël passé loin de ceux qu'on chérit et de la patrie en deuil !

“ En descendant de notre grand'garde de 24 heures, nous avons eu la messe dite par le P. Ch. Perraud qui nous suit et partage toutes nos fatigues comme aumônier. Pauvre petite église de Vitry ! pauvre village abandonné ! Les fidèles de la paroisse étaient remplacés par des mobiles et des gardes nationaux. La messe était servie par deux gardes en capote grise et en ceinturon. Le Noël d'Adam et l'*Adeste fideles* ont été chantés dans le chœur par des gardes nationaux. Ce n'était pas la messe militaire que j'ai entendue souvent. C'était la messe des patriotes. On était sérieux, recueilli, soumis aux décrets sévères de Dieu ; on priait pour la France.

Traité de dévouement.

Quarante-sept Soeurs de charité avaient été envoyées au grand Hôpital de Bicêtre (à Paris) pour soigner les varioleux qui y étaient hospitalisés. Onze ! succombèrent au hideux fléau. On en demanda onze pour les remplacer. Il s'en présenta immédiatement trente deux ! et l'on dût tirer au sort.

Testament d'un Zouave Pontifical Breton.

Pour la plus grande gloire de Dieu, à l'honneur du corps des zouaves pontificaux qui compte tant de nobles cœurs, d'âmes privilégiées, nous transcrivons le testament trouvé dans les papiers d'un Capitaine qui, après avoir donné dix ans de vie à la défense de l'Église, a versé son sang pour la France, dans les combats sous les murs du Mans.

La vie de ce vaillant soldat de l'Église peut se résumer en trois mots : *Bravoure, abnégation, humilité.*

“ *In nomine Patris, et filii et Spiritus Sancti. Amen.* ”

“ Moi, M. de B., après y avoir longtemps réfléchi, et en présence de ma madone de *Vico varo*, en qui j'ai toute ma confiance, je déclare que je désire toujours être soumis à la sainte volonté de Dieu.

“ Je veux 1o. que toutes les Indulgences que je pourrai gagner soient appliquées aux âmes du Purgatoire.—2o. Que tous les mérites que je pourrai avoir leur soient également appliqués.—3o. Que toutes les prières, ou messes que l'on pourra faire dire pour moi, avant ou après ma mort, servent aussi à leur soulagement.

“ Espérant de la bonté divine que ces âmes, pour lesquelles je me dévoue complètement, me serviront à leur tour de médiatrices auprès de Dieu et de sa sainte Mère, pour m'épargner les longues souffrances que m'auront méritées mes péchés, je désire néanmoins que ceux qui ouvriront ce papier, après ma mort, fassent célébrer toutes les messes qu'ils auraient fait dire sans cela.

“ En foi de quoi je signe ce papier après en avoir donné connaissance à mon confesseur seul.

“ Fait à Frascati, à la suite de mes réflexions, lors de la mort de Madame de Charette, ce 27 janvier 1865.”

NOTICE SUR LE DIOCÈSE DE CHATHAM, N. B.,

ET

SUR L'INSTITUT DES RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE ST. JOSEPH.

Nous nous faisons un bonheur de publier dans l'*Echo* la Notice suivante, adressée au Rév. Messire J. Toupin, prêtre de St. Sulpice, par la Révérende Sœur Davignon, fondatrice et supérieure de l'Hôtel-Dieu de Chatham. Ce petit aperçu sur le diocèse de Chatham en général, et en particulier sur les deux fondations établies par les Sœurs Hospitalières de Montréal, à Tracadie et à Chatham, et auxquelles M. l'abbé Toupin n'a pas été tout à fait étranger, mérite d'être conservé et ne manquera pas certainement d'intéresser nos lecteurs.

Le Diocèse de Chatham comprend la partie septentrionale du Nouveau-Brunswick, qui fut détachée du Diocèse de St. Jean en 1860. A cette époque, on n'y comptait que sept prêtres pour la desserte de plus de trente Missions. Ce nombre est aujourd'hui augmenté de deux tiers, grâce au zèle de Mgr. J. Rogers.

Mgr. Jacques Rogers est né à Mount-Charles, Co. Donegal, Prov. d'Ulster, en Irlande, le 2 juillet 1826. Ses parents émigrèrent à la Nouvelle-Ecosse, lorsqu'il n'avait que cinq ans. (1)

A la fin de son cours théologique au Grand Séminaire de Montréal il fut ordonné prêtre par Mgr. Walsh, à Halifax, le 2 juillet 1851. Neuf ans après, Mgr. l'Archevêque Connolly, le consacra premier Evêque du nouveau Diocèse de Chatham, le 15 août 1860, à Charlottetown, en même temps que Mgr. McLutyr, fut sacré Evêque de cette dernière ville. (*Ile du Prince Edouard.*)

Le 22 du même mois, Mgr. Rogers fut installé dans la Cathédrale de son pauvre Diocèse. C'était tout simplement la modeste église paroissiale, construite en bois, ainsi que le petit presbytère qui devint à son tour, le palais épiscopal. Celui-ci est une bâtisse de 36 pieds de longueur sur 25 de largeur. Le premier soin de Sa Grandeur fut de visiter le vaste Diocèse confié à ses soins, de s'informer des besoins de chaque localité et de réformer les abus qui avaient pu s'introduire parmi ses ouailles.

Outre quelques tribus de sauvages Malécites et Micmacs, les catholiques de cette contrée sont au nombre d'environ 35,000, d'origine Acadienne et Irlandaise, et forment en grande partie la classe ouvrière.

(1) Cette notice n'est point une biographie de Mgr. de Chatham, ni un exposé des œuvres qu'il a entreprises pour le bien de son diocèse ; elle ne contient que quelques mots propres à faire apprécier la générosité du zélé Prélat.—NOTE DE L'EDITEUR.

On compte ici à peu près 20,000 protestants, Anglais et Ecossais de nation, appartenant aux différentes sectes séparées de l'Eglise. Ils possèdent quatre chapelles, dans la seule petite ville de Chatham, et autant à New-Castle, de l'autre côté du fleuve Miramichi à 3 milles de distance. Les catholiques n'avaient là pour chapelle que la maison d'école où le Missionnaire allait célébrer le Saint-Sacrifice de la Messe de temps à autre. Mgr. Rogers y fit bientôt jeter les fondations d'une église dont les travaux interrompus, durant un certain nombre d'années, ont été repris, en 1870, avec une nouvelle activité.

Il serait trop long de raconter les peines incroyables, que ce digne Pasteur se donna pour procurer les secours de notre sainte religion, à une multitude d'âmes qui en étaient si souvent privées. Il fit construire des églises dans plusieurs missions, y ouvrit des écoles pour l'éducation de la jeunesse, et fonda des couvents dans les villages plus considérables.

Vu le petit nombre de ses prêtres, Monseigneur dut se charger particulièrement de la desserte de plusieurs missions, ce qui l'obligea de voyager bien souvent, jour et nuit, comme un simple missionnaire. Que de fois, pendant ses longues et pénibles courses, Sa Grandeur n'a-t-elle pas songé aux moyens de multiplier les ouvriers évangéliques, dans ces régions où se rencontraient tant de cœurs avides de la parole du salut, et si bien disposés à la recevoir ! Mais les moments de la Providence n'étaient pas encore venus, et Monseigneur a dû semer dans les larmes ce qu'il commence déjà de moissonner dans la joie de son cœur.

On ne peut se faire une juste idée des fatigues et des travaux des Missionnaires dans cette partie du Nouveau-Brunswick, avant l'arrivée de notre digne Evêque. Bien que leur nombre soit considérablement augmenté depuis, il leur est ordinaire de parcourir de 30, 40 milles et plus, en toute saison, pour assister un malade ou pour célébrer la Sainte-Messe, tantôt dans une mission, tantôt dans une autre. Et que de fois, en certains lieux, le pauvre prêtre est-il obligé de conférer le Baptême, à l'issue du Saint-Sacrifice, et de confesser ensuite jusqu'à une heure avancée de l'après midi ; après quoi, il peut à la hâte, prendre sa frugale réfection (consistant parfois de pain et de melasse ou autres mets aussi splendides) pour se remettre au confessional jusqu'à dix, onze heures, et quelquefois jusqu'à minuit.

Nous avons eu l'honneur de soigner, l'hiver dernier, le premier prêtre natif du Nouveau-Brunswick. Epuisé par les travaux non interrompus des six missions dont il était chargé, il venait se reposer de ses fatigues à l'Hôtel-Dieu. Comme nous plaignions un peu sa position, il nous répliqua vivement : " Non, non, Mes Sœurs ne me plaignez pas, je ne fais rien auprès de ce que font tant d'autres " ! Puis, nous racontant la touchante histoire d'un missionnaire qui mourut martyr de la charité et du

dévouement, il ajouta : “ Voilà ce qui s'appelle faire quelque chose pour Dieu. ”

Il y a quelque temps, l'un de ces Révérends Messieurs fut appelé pour administrer les derniers sacrements à une vieille sauvagesse de la paroisse de Bartibogue. Les alentours de la cabane, éloignée du chemin public, étaient tellement encombrés de neige que le bon Père ne savait comment y parvenir. Alors trois Indiens s'offrirent pour le traîner. L'un d'eux se plaça en avant du traîneau qu'il tirait au moyen d'une corde, tandis que les autres le poussaient. De cette sorte ils arrivèrent auprès de la malade, couchée sur la terre et enveloppée d'un lambeau de couverture. A côté d'elle, on avait placé un morceau de bois, en guise d'autel et une chandelle fichée sur une bouteille. Tout cet appareil était le trône où devait reposer le Roi des rois, avant que de se faire le Viatique de la pauvre enfant des bois.

Puisque nous sommes à parler des Sauvages, nous nous permettrons d'en dire encore quelque chose en passant. Ceux dont nous parlons sont remarquables par leur esprit de foi et leur attachement à notre sainte Religion. Quelqu'un d'entr'eux est-il malade, les autres se mettent en mouvement pour lui procurer les Sacrements, et sitôt que le Prêtre arrive au campement, tous le suivent jusqu'à l'entrée de la cabane du malade.

Les habitations des Indiens du Nouveau-Brunswick sont comme ailleurs, semblables pour la forme, aux Wigwams ou cabanes d'écorces décrites dans les Relations des premiers Missionnaires du Canada. Nous avons eu occasion de les visiter, lors de notre arrivée à Chatham. La vue de ces pauvres Sauvages, hommes, femmes, enfants, assis nonchalamment par terre et *fumant la pipe*, nous reporta tout naturellement à l'époque où nos premières Mères arrivèrent de France en Canada, pour fonder l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie. Plus de deux siècles se sont écoulés depuis ce temps-là, et nos Indiens ont conservé leurs habitudes de vie nomade, tout en perdant leur férocité sous la douce influence du Christianisme. Ils chantent et dansent encore, au son monotone du *Boucheecajou*, (espèce de tambour en écorce), non plus toutefois devant les crânes dépouillés de leurs prisonniers, mais autour d'un certain nombre de petites cuvettes, remplies d'une épaisse bouillie ou ragoût, composé de farine, d'eau, de mélasse et d'huile d'esturgeon.

C'est le prix de la danse, et le sauvage fortuné qui l'emporte se fait un honneur d'en régaler tous les danseurs. Entre autres coutumes sauvages, ils conservent celle de décharger leurs fusils au-dessus de leurs wigwams, lorsqu'il y meurt quelqu'un et de faire retentir, autour du cadavre, leurs chants de guerre, entremêlés de pieux cantiques.

Voilà une trop longue digression de notre sujet ; nous nous hâtons de le reprendre.

Le principal objet de la sollicitude de Mgr. Rogers au retour de sa première visite pastorale, fut de procurer à la jeunesse, l'avantage d'une éducation religieuse, si nécessaire dans un pays mixte pour affermir dans la foi les générations qui en sont l'espoir.

Pour parvenir à son but, ce digne Pasteur établit les Catéchismes du Dimanche, fit ouvrir des écoles gratuites, afin de former, au plus tôt, de bons maîtres pour les enfants, *objets constants de sa prédilection*.

Préoccupé du grand dessein de former ensuite de bons prêtres, pour tant de paroisses qui en étaient privées, Mgr. conçut le projet d'un Collège et d'un Séminaire pour sa Ville Episcopale. Malgré toutes les difficultés d'une telle entreprise, il ne balança pas longtemps et se confiant en la Providence, son refuge ordinaire, il parvint à réunir quelques jeunes ecclésiastiques dans sa propre résidence. Tout en étudiant sous la direction de Sa Grandeur, ils instruisaient, à leur tour, une centaine d'élèves dont quelques-uns firent bientôt partie de ce Séminaire naissant, qui déjà a fourni plusieurs prêtres au Diocèse. Ces Messieurs vont finir leurs Etudes théologiques au Grand Séminaire de St. Sulpice de Montréal, avant leur ordination.

Cependant la maison dont nous avons parlé ne suffisant plus, pour le nombre toujours croissant des Etudiants, Mgr. se proposa de bâtir l'Evêché actuel, lequel sert aussi de Séminaire et de Collège, en attendant que l'on ait les moyens de faire construire une Eglise Cathédrale. L'intention de Sa Grandeur est de convertir alors la vieille Eglise en un Collège, et de donner pour résidence aux professeurs l'ancien Evêché.

La nouvelle construction fut commencée et achevée en l'année 1862 ; les Etudiants y entrèrent le jour de la fête de St. Michel qui fut choisi pour leur patron.

Voilà, une faible idée du bien qu'opère dans ce pays le zèle de notre vénérable Evêque, sans autre ressource que sa confiance inébranlable en la Divine Providence qui, certes, ne lui fait pas défaut, disposant si bien les cœurs de ses Diocésains qu'ils sacrifient avec joie leur temps, leurs forces et leurs petits moyens pécuniaires pour aider leur bien-aimé Pasteur. Une personne de confiance nous disait dernièrement : " Je ne crois pas qu'il y ait à Chatham un seul catholique, qui ne soit prêt à retrancher quelque chose de sa table afin de pouvoir offrir sa petite contribution à Monseigneur." Belle preuve de l'affection filiale et du dévouement de ce bon peuple envers son Evêque ! Il faut le dire, en passant, il serait difficile de rencontrer une foi plus vive, une piété plus sincère ni des mœurs plus pures, que parmi nos bons catholiques du Nouveau Brunswick. Ils poussent jusqu'à la vénération l'estime et le respect pour le clergé et pour l'état religieux. Que de fois ces braves gens nous ont couvertes de confusion en se jetant à genoux, comme des enfants, pour solliciter avec *importunité* la bénédiction des religieuses !

Que dire de leur respect pour notre vénérable Prélat ! Toutefois, il cède encore à l'amour et à la confiance qu'ils ont pour lui, et dont ils sont bien payés de retour ; car Monseigneur connaît et chérit ses ouailles comme un Père et un vrai Pasteur.

Laissant de côté une foule de détails intéressants sur ce Diocèse en général, nous raconterons simplement les faits qui se rattachent aux deux fondations de notre Institut de St. Joseph qui y sont établies depuis l'année 1868.

Lors de sa première visite pastorale, en 1860, Mgr. Rogers eut occasion de voir en détail le Lazaret des Lépreux, à Tracadie, et fut extrêmement touché du triste spectacle que lui offrit cette portion infortunée de son troupeau.

Relégués d'abord dans l'île de Sheldrake, située un peu au-dessous de Chatham, les Lépreux retournèrent ensuite à Tracadie, leur pays natal, sur la demande que firent, au gouvernement, quelques membres du clergé et autres personnes de considération, touchées de pitié, à la vue de tant de misère et d'abandon.

On leur bâtit un hôpital, à peu de distance de l'église de Tracadie, et on les y enferma, leur défendant toute communication au dehors, excepté avec le médecin chargé de les visiter, et le Rév. Mr. Gauvreau, curé de Tracadie, qui, pendant 15 ans, leur a prodigué, seul, les soins de son infatigable charité, en qualité de chapelain.

Ils avaient aussi à leur disposition, un cuisinier et une blanchisseuse.

Malgré tout ce que l'on put faire pour adoucir leur position, ces malheureux, au nombre de 20 à 30, arrachés à leurs familles, couverts de plaies infectes et si souvent abandonnés à eux-mêmes, avec la triste perspective de ne sortir de cette espèce de prison, que par une mort encore plus triste, se livraient quelquefois à des accès de fureur et de désespoir qui réclamaient toute la prudence et la charité du vénérable Chapelain pour les apaiser. Encore ne pouvait-il les visiter aussi souvent qu'il l'eût désiré, étant chargé de la desserte de plusieurs paroisses. C'est ce qui le faisait gémir depuis longtemps, et demander dans ses prières journalières qu'il plut à Dieu de lui envoyer du secours. Il exposa sa pénible situation à Mgr. Rogers qui y compatit vivement, et songea dès lors à lui procurer des Sœurs de Charité ; mais ses devoirs multipliés d'une part, et de l'autre, la nécessité de l'intervention du gouvernement civil dans cette affaire, en retardèrent l'exécution de plusieurs années. A son départ pour Rome, en 1866, Sa Grandeur confia la poursuite de ce projet au Rév. Mr. Paquette, son Grand Vicaire. Celui-ci, après plusieurs demandes infructueuses dans différentes Communautés, s'adressa à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Deux de nos Sœurs (1) furent aussitôt déléguées pour aller prendre connaissance de l'Hôpital des Lépreux de Tracadie.

(1) La Rév. Sœur Pagé, supérieure actuelle de l'Hôtel-Dieu de Montréal et la Rév. Sœur Davignon, supérieure actuelle de l'Hôtel-Dieu de Chatham. (Note de l'Éd.)

Le rapport qu'elles firent à leur retour, loin d'effrayer les esprits, ne fit qu'enflammer le courage des Religieuses. Déjà la fondation paraissait résolue, lorsque mille difficultés surgirent et la retardèrent de plusieurs mois.

Mgr Rogers, arrivant de Rome sur ces entrefaites, hésita lui-même s'il devait établir des Religieuses cloîtrées dans un village aussi pauvre et aussi isolé que Tracadie, sans assurance d'y être maintenues par le gouvernement. Enfin, ne voulant pas priver plus longtemps les pauvres Léprouvés de leurs Hospitalières, ce digne Pasteur fit triompher la charité sans préjudice de la prudence, en offrant à notre Communauté, une seconde fondation dans sa ville Episcopale, afin que si jamais la maison de Tracadie venait à tomber, les Religieuses trouvassent un asile sûr dans celle de Chatham que Sa Grandeur s'engageait à maintenir.

Les choses étant ainsi conclues, six des Sœurs Hospitalières de Montréal furent envoyées pour commencer la fondation de Tracadie. (1) Elles s'embarquèrent le 12 septembre 1868, et essayèrent sur mer une tempête si violente que le capitaine avoua n'en avoir pas vue de semblable depuis dix ans. Il semblait que l'ennemi de tout bien voulut empêcher celui que l'on désirait faire dans cette pénible mission.

Nos Sœurs furent reçues à Tracadie par tout le peuple, et surtout par les Léprouvés avec des transports de joie et de reconnaissance qu'il serait difficile d'exprimer. Les uns pleuraient de bonheur ou levaient les mains au ciel, en signes d'actions de grâce ; les autres tombaient à genoux pour solliciter la bénédiction de celles qu'ils appelaient *les saintes sœurs*. Beaucoup de ces braves gens n'ayant jamais vu le costume religieux se figuraient que nos Sœurs étaient des êtres d'une nature différente de la leur, et quasi des anges descendus du ciel tout exprès pour les soigner et les consoler. En peu de temps, l'Hôpital changea de face ; ces hommes que le malheur avait exaspérés au point que les autorités civiles ne pouvaient entrer dans le Lazaret, sans être armés, devinrent, sous l'influence de la charité, doux et traitables comme des agneaux. Les tristes grilles de fer furent enlevées des ouvertures, les salles réparées et nettoyées, et les Léprouvés, loin de chercher à s'enfuir comme auparavant, s'attachèrent tellement à leur pauvre demeure qu'un médecin de Chatham, chargé de les visiter, eut beaucoup de peine à renvoyer dans leurs familles deux d'entre eux en qui il ne reconnut aucun symptôme de lèpre.

Quelques-uns cependant se raidirent contre la nouvelle discipline qu'on leur imposait, pour la bonne administration de l'hôpital et menacèrent leurs *saintes sœurs* ; enfin tous furent gagnés et depuis ce temps-là, nos sœurs continuent paisiblement leurs services auprès de ces pauvres déshérités de la terre, mais chéris de Celui qui, pour notre amour, s'est rendu semblable à un lépreux, un jour de sa douloureuse et sanglante Passion.

(1) La Sr. Pagé, supérieure, Sr. Quesnel, Sr. Reed, Sr. St. Jean de Gollio, Sr. Brault. (Note de l'Ed.)

Au dehors, cependant, l'ennemi commun n'a cessé, pendant longtemps, de susciter à nos Sœurs de l'Acadie, des adversaires puissants, qui essayèrent de ruiner leur œuvre en représentant notre Institution sous les plus noires couleurs, aux yeux du gouvernement : mais elles furent justifiées de ces calomnies, même par des protestants qui prirent si énergiquement leur défense, que les accusations écrites contre elles furent jetées au feu, sans plus de considération.

Durant l'automne de cette même année, 1858, Mgr. Rogers fit un voyage à Montréal afin de prendre les mesures nécessaires pour fonder une maison de notre Institut à Chatham, ainsi qu'il avait été décidé quelques temps auparavant.

Sa Grandeur aurait désiré que nos Sœurs se chargassent de l'éducation des jeunes filles, outre le soin des malades, à raison de la pauvreté de la ville de Chatham qui ne pouvait guère soutenir deux Communautés. Mais ses vues ne furent pas remplies à cette époque, et les choses s'arrangèrent de telle sorte que cette branche de l'enseignement devait être confiée aux Sœurs de la Congrégation de Notre Dame qui devaient, par conséquent, s'établir à Chatham, l'été dernier. Cependant la Providence en ordonna autrement et les premiers désirs de notre Evêque ont été réalisés cette année 1871. Les Sœurs de la Congrégation l'ayant prié d'agréer qu'elles se démissent de leur engagement, nous avons consenti, de notre côté, à nous charger de l'éducation pour quelques années, c'est-à-dire, aussi longtemps que cette œuvre, au lieu d'être nuisible à celle qui est essentielle à notre Institut, l'hospitalité, contribuera au contraire à la soutenir et à la développer.

A son retour de Montréal, Mgr. s'occupa sérieusement des moyens à prendre pour loger convenablement les deux Communautés, ce qui n'était pas aisé après les dépenses énormes qu'avait entraînées la construction de l'Evêché, et l'achat des terrains nécessaires pour cela. Ce fut le jour de la fête de Notre Dame de Lorette, qu'après avoir longtemps réfléchi, Sa Grandeur conçut et arrêta le projet de bâtir les deux couvents, l'Hôtel-Dieu et la Congrégation, sur la hauteur qui limite les terrains appartenant à l'Evêché. Ce côteau est un site magnifique d'où la vue domine sur la ville de Chatham et les environs. Il est très-convenable à nos Institutions, étant assez solitaire quoique peu éloigné de la ville.

En attendant la réalisation de ce projet, Mgr. résolut d'agrandir immédiatement l'église actuelle, en y ajoutant deux ailes, l'une pour les Sœurs enseignantes et leurs élèves, l'autre pour l'Hôtel-Dieu dont les Religieuses auraient pour Monastère l'ancien Evêché, qui se trouvait lui-même joint à la nouvelle bâtisse.

Pour exécuter ce plan avec plus de symétrie, Mgr. proposa de tourner l'église en face de la ville et du fleuve Miramichi. Plusieurs personnes

essayèrent de démontrer que cette entreprise était impossible, mais une pieuse Dame qui était présente s'écria avec un sentiment de foi digne des vrais enfants de l'Irlande : Quoi ! Notre Seigneur a assuré que qui-conque a de la foi, gros comme un grain de senevé, est capable de transporter les montagnes, et vous croyez que Mgr. n'en a pas assez pour tourner cette église" ? Elle avait raison, aussitôt que la saison le permit, Mgr. convoqua les ouvriers de bonne volonté et l'église fut changée de place en quelques heures, avec tout ce qu'elle contenait, même une troupe d'enfants que l'un des Rév. Mess. de l'Evêché y catéchisait.

La plus grande partie du bois nécessaire à la construction ayant été préparée pendant l'hiver, les premières pièces furent transportées sur la place le jour de St. Joseph, par les Etudiants du Collège St. Michel, qui prendront possession de cette nouvelle bâtisse, lorsque nous aurons nous-mêmes nos établissements sur le côteau déjà mentionné.

Nous arrivâmes à Chatham le 16 juillet 1869, pour commencer la fondation de l'Hôtel-Dieu (1) Alors la charpente de notre hôpital actuel était élevée. Cette charpente ainsi que les excavations sous l'édifice, sont le fruit de la bonne volonté et des travaux gratuits de nos bons catholiques qui, faute d'argent, mettent volontiers à contributions leur temps et leurs forces quand il s'agit d'une bonne œuvre. Nous avons vu, au temps des excavations, quelques vieillards septuagénaires, des malades, des enfants de 8 ans, manier le pic et la bêche et cela durant plusieurs jours. La générosité du bon peuple de Chatham est justement proverbiale, quoique le plus grand nombre soit des journaliers qui n'ont guère d'ouvrage ici que pendant l'été.

Nous sommes heureux de témoigner ici notre reconnaissance envers M. le docteur Benson, décédé depuis peu.

Quoique protestant, ce respectable médecin nous a rendu les services les plus signalés ainsi qu'à nos Sœurs de Tracadie. Son digne fils, le Dr. John Benson, nous témoigne la même sympathie, et la même bienveillance ; il a bien voulu, continuer à visiter et soigner nos malades, sans exiger la moindre rétribution.

Depuis que nous sommes ici, nous avons vu et soigné des milliers de malades, au dispensaire. Ils viennent souvent de très-loin pour trouver quelque soulagement *auprès des Sœurs de Charité*. C'est une chose admirable de voir l'esprit de foi dont ces braves gens sont pénétrés, esprit de foi qui opère plus de guérisons que les remèdes simples que nous pouvons leur donner. Nous en avons soigné 130 dans notre hôpital.

Bon nombre d'entr'eux ont été reçus dans notre propre Monastère avant l'achèvement de la nouvelle bâtisse dont nous n'avons pris possession que le 2 juillet 1870.

(1) La Rév. Sœur Davignon, supérieure, Sr. McGarthy, Sr. St. Louis. (Note de l'Ed.)

La petitesse du logis rendait bien incommode et irrégulière la présence de ces malades, et des orphelins au milieu de nous ; mais nous passions volontiers par dessus toutes les incommodités. Ce fut là que nous rendîmes les derniers devoirs au premier malade, mort dans notre maison. C'était un enfant de 13 ans que la misère avait conduit lentement au tombeau. Jamais il n'avait mis les pieds dans une église, à raison de sa pauvreté et de son éloignement. Ce cher petit malade a fait sa 1^{ère} Communion chez nous, et reçu les derniers sacrements avec une piété touchante. Ayant en même temps deux autres malades, nous l'avions logé dans notre réfectoire, nous réservant la cuisine pour nous-mêmes. La petite salle qui servait d'hôpital provisoire avait été cédée au bon Prêtre malade dont il a déjà été parlé, et une pauvre femme mourante avait son lit dans un étroit corridor. Cette dernière étant mariée à un protestant, ne pouvait recevoir que très-difficilement chez elle, les secours de la Ste. Eglise. Ayant satisfait ici à ce devoir, elle s'en retourna chez elle, et mourut au bout de deux jours.

D'autres faits de ce genre donnent lieu d'espérer que le chemin de l'Hôpital sera ici comme ailleurs, le chemin du ciel pour un grand nombre d'âmes. Cette pensée est une douce consolation pour une Hospitalière qui, en prodiguant ses soins au pauvre malade, se propose surtout de s'insinuer jusqu'à son âme, afin d'y préparer les voies du salut. Nous avons la douce espérance que les quatre malades morts dans notre hôpital, depuis sa fondation, ont passé heureusement de la terre au Ciel. Tous ont reçu les Sacrements avec de grands sentiments de piété, et ont fait une fin propre à donner envie de mourir.

Les protestants eux-mêmes ne font pas difficulté de se faire soigner à l'Hôpital. Les premiers qui y sont venus craignant de n'être pas bien reçus, se faisaient introduire par quelque catholique, et demeuraient sur le perron, de sorte qu'il nous fallait les obliger d'entrer.

Quelques mois après notre arrivée, nous reçumes la visite du Chef des Indiens, Joseph Guenish, qui nous apportait un présent, pour nous remercier des remèdes et des soins que plusieurs de sa Tribu avait reçus de nous. Ce bon Sauvage nous apporta aussi du foin, pour nos bêtes à cornes qui en avaient grand besoin. La veille de Pâques, il nous fit présent d'une oie sauvage pour nous régaler, disait-il, au dîner du lendemain.

Quoique nous soyions ici sans revenus, sans aucune allocation du gouvernement ni pour nous, ni pour nos pauvres, nous pouvons toutes certifier que jamais nous n'avons manqué du nécessaire, sous la maternelle conduite de la Providence. Il serait trop long d'énumérer toutes les attentions de cette bonne Mère envers nous. Il suffit de dire qu'elles sont de nature à nous ôter l'ombre d'une inquiétude pour l'avenir. Nous avons

toujours des malades, en petit nombre, c'est vrai, mais suffisamment pour nos moyens. Nous avons eu occasion de remarquer que plus nous recevons d'aumônes, et plus les malades sont nombreux. Trois de ces derniers sont des enfants de parents convertis.

Nous ouvrirons, en Septembre prochain, notre Pensionnat dans l'aile droite de notre Maison, destinée d'abord aux Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Deux de nos Sœurs de Montréal viendront se joindre à nous, au mois de Juillet, pour commencer cette œuvre.

Nous sommes actuellement six Sœurs professes, à Chatham. Nous avons de plus une novice, native de ce Diocèse et d'origine Irlandaise. Une jeune Acadienne entrera, ces jours-ci, au Noviciat.

Nous osons espérer, Rév. Messire, que ces humbles détails concernant les Institutions religieuses établies dans le Diocèse de Chatham pourront vous intéresser, vous qui avez été l'un des premiers bienfaiteurs de ces fondations, et aussi, toutes les personnes charitables auxquelles nous les adressons. Connaissant leur zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, ainsi que la bienveillante sympathie qu'elles nous portent, nous nous faisons un devoir et un plaisir de leur faire connaître les progrès de l'Œuvre pour laquelle elles ont bien voulu mettre leur générosité à contribution.

Daigne le Seigneur leur rendre au centuple le bien qu'elles nous ont fait !

Vous priant d'agréer l'hommage de notre vive et sincère gratitude, nous demeurons avec un profond respect, Rév. Monsieur,

Vos très-humbles servantes, les Religieuses Hospitalières de St. Joseph, de Chatham.

ARRIVÉE DE SA GRÂCE L'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC A MONTREAL, 2 mai 1871.

Une bonne nouvelle mettait sur pied hier matin une grande partie de notre population catholique. Sa Grâce l'Archevêque de Québec devait arriver à Montréal, où il devait faire sa première visite en qualité de Métropolitain de cette province. Aussi, pour lui montrer tout le dévouement que les catholiques de Montréal portent au Souverain Pontife, dont il est le délégué, pour lui donner un témoignage éclatant de leur respect pour le premier pasteur du Bas-Canada, les fidèles s'étaient portés en foule au débarcadère de la Compagnie du Richelieu.

L'heure de la réception était bien un peu matinale, la pluie abondante de la veille avait bien rendu les chemins boueux, mais rien ne put empêcher les catholiques, accourant de tous les quartiers, de s'associer à la grande manifestation dont nous avons été témoin. A six heures, le vaisseau de Québec, à bord duquel était Sa Grâce et tout pavoisé pour la circonstance, entra dans le port, et à sept heures, un immense cordon de spectateurs entourait tous les abords de la place. Parmi cette foule, on remarquait les membres et officiers de nos sociétés nationales et de bienveillance, portant leurs insignes diverses, les élèves de nos collèges, de l'École Normale et des écoles chrétiennes.

La température était des plus agréables et le soleil n'a pas manqué de répandre ses plus brillants rayons. Plusieurs corps de musique fesaient entendre sur la rive leurs plus joyeuses fanfares, et leurs notes argentines étaient répétées au loin par tous les échos du grand fleuve.

L'Archevêque mit pied à terre un peu après sept heures, accompagné de son secrétaire, de plusieurs prêtres de Québec, MM. les abbés Casgrain, Légaré et autres. Il fut reçu par Sa Grandeur l'Evêque de Montréal, le curé de Notre-Dame, beaucoup de prêtres présents, Son Honneur le maire Coursol, les hon. MM. Ryan et Wilson, sénateurs, l'Hon. M. Gédéon Ouimet, Procureur-Général, M. le Juge Beaudry, M. C. S. Cherrier, M. Ryan, M. P., et plusieurs de nos citoyens les plus distingués. Toutes les cloches de la ville sonnaient à toutes volées et la voix majestueuse du bourdon de Notre Dame dominait l'imposant carillon.—*Minerve.*

Aussitôt que Sa Grâce mit pied à terre, l'hon. Ouimet, président de l'Association de St. Jean Baptiste, lui présenta l'adresse suivante :

Adresse de l'hon. Gédéon Ouimet, Président de la Société St. Jean Baptiste.

A Sa Grâce, Monseigneur Elzéar-Alexandre Taschereau, Archevêque de Québec,

Monseigneur,—C'est la première fois que les Catholiques de Montréal ont l'honneur de recevoir une visite officielle de leur Archevêque Métropolitain ; aussi s'empressent-ils de venir lui offrir le témoignage de leurs respects les plus profonds et de leurs hommages les plus sincères.

C'est en même temps pour eux, Monseigneur, une occasion favorable de vous féliciter personnellement sur votre élévation récente à cette éminente dignité; si bien méritée par une carrière consacrée au service de l'Église, dans l'enseignement et la direction de la plus importante Institution catholique du pays, l'Université-Laval.

Mais c'est aussi dans ce moment, comme Délégué spécial du Saint-Siège, que nous venons saluer votre arrivée parmi nous, et donner à Votre Grâce, l'assurance de notre dévouement parfait aux intérêts de la Sainte Église Romaine, et cette soumission entière à tout ce qui émane de cette source bénie.

Nous prions avec ardeur la divine Providence de procurer bientôt le triomphe de cette Église, sur les ennemis qui attentent à ses libertés, et de protéger spécialement le Saint-Pontife qui la gouverne aujourd'hui avec tant de sagesse, au milieu des persécutions épouvantables des impies et des puissances humaines.

Vous représentez ici pour nous, Monseigneur, l'autorité toujours si douce et si maternelle de l'Église. Cela nous suffit.

Nous savons que nos intérêts sont saufs. A l'exemple de notre vénérable Evêque, nous acceptons d'avance, avec joie, le résultat de la mission dont Votre Grâce a été chargée.

Nous faisons des vœux, Monseigneur, pour que tout concoure à rendre agréable votre séjour en cette Cité, et facilite la tâche qui vous incombe.

Sa Grâce répondit dans les termes suivants :

Aux Catholiques de la ville de Montréal,

Messieurs,—Vous donnez en ce moment une nouvelle et éclatante preuve de l'esprit de foi qui vous anime et de votre attachement à notre sainte Religion. Cet empressement que vous manifestez, cette joie qui brille partout, ces sentiments qui se font jour de tous côtés, ont leur source dans des cœurs profondément religieux. Je comprends parfaitement que toutes ces démonstrations ne font que passer par mon humble personne, pour remonter d'abord au Chef visible de notre sainte Église, et de là à celui qui règne dans les Cieux.

L'Église Catholique traverse en ce moment une des époques les plus orageuses de sa longue carrière : la Capitale du monde chrétien est aux mains d'ennemis implacables, le Souverain-Pontife est captif dans son propre palais et menacé, à chaque instant, de devenir la proie de leur fureur ; mais ayons confiance comme l'immortel Pie IX, et tenons-nous plus fortement attachés que jamais à ce centre d'unité, qui fera toujours notre force, à nous catholiques. Après l'orage qui obscurcit aujourd'hui le firmament, viendra le jour du calme, et bientôt le rayon étincelant éblouira nos yeux par sa beauté, en même temps qu'il récompensera notre confiance.

Ma mission dans cette ville n'est pas celle d'un juge qui puisse trancher par autorité les difficultés qu'on lui soumet ; l'Église est une mère qui aime, comme la sagesse éternelle, à tout disposer avec suavité, et votre adresse me confirme dans l'assurance que, si elle a besoin d'en appeler à votre cœur pour aider à faire disparaître quelque-une de ces difficultés, sa voix maternelle vous trouvera toujours dociles. Que vos prières, s'élevant comme un encens d'agréable odeur vers le trône de la miséricorde, fassent

descendre sur vos pasteurs les dons de la grâce ; et, de notre côté, nous demanderons à Dieu qu'il vous accorde ses bénédictions les plus abondantes, et les plus capables de faire votre bonheur et celui de vos familles.

L'Hon. M. Ryan présenta ensuite l'adresse qui suit, au nom de la population anglaise catholique de la ville : (*Traduction de la Minerve.*)

A Sa Grâce E. A. Taschereau, Archevêque de Québec,
Délégué Apostolique, etc.,

Qu'il plaise à Votre Grâce,

Cela nous fait éprouver une vive joie d'avoir été choisi par les Catholiques, parlant la langue anglaise de cette ville, pour souhaiter une cordiale bienvenue à Votre Grâce.

A part toute autre considération, la visite de Votre Grâce, comme notre Métropolitain, serait un honneur que nous reconnâtrions avec toute la gratitude convenable. Mais l'union, dans la personne de Votre Grâce, de si nombreuses et rares qualités, avec la dignité que vous représentez, augmente beaucoup cet honneur, et mêle à notre reconnaissance un sentiment de profonde vénération.

L'admirable humilité qui a toujours induit Votre Grâce à fuir la renommée, et qui ne vous a permis de briller que par vos œuvres, ne pouvait nous cacher entièrement le nom du Vénérable Supérieur du Séminaire de Québec, la pépinière fidèle de l'Eglise du Canada, ni celui du Recteur de l'Université-Laval, la dernière et la plus grande gloire de l'Eglise du Canada, pour la pureté de sa doctrine, la solidité et l'étendue de sa science.

Il n'y a aucun doute que notre Père commun, dans son amour de l'Eglise du Canada, a été induit par ces hautes considérations à vous élever au Siège Archevêque de Québec, illustré par les vertus et la science de tant de vos prédécesseurs ; et même avant que l'onction sainte descendit sur votre tête, le même Père commun, dans sa sollicitude pour cette même partie de son troupeau, vous a investi de la dignité de son propre Représentant, et vous a envoyé parmi nous pour la plus sainte des missions.

Veillez accepter, ainsi de vos enfants, Représentant vénéré de notre Père commun, l'hommage de notre gratitude pour la mission sainte que vous avez entreprise. Acceptez l'hommage de notre profonde vénération, de notre amour et de notre obéissance à vous comme Délégué du Premier Pasteur, à qui Jésus-Christ a confié la garde de tout ce troupeau — et pasteurs et peuples — et afin que ces sentiments se confirment de plus en plus dans nos cœurs, donnez-nous, ainsi qu'à ceux que nous représentons, votre paternelle bénédiction.

Signé de la part des catholiques parlant la langue anglaise de Montréal :

MICHAEL DONOVAN, Président de la Société St. Patrice ;

EDWARD MURPHY, Président de la Société de Tempérance
St. Patrice ;

GEORGE MURPHY, Président de la Société de Bienfaisance
St. Patrice ;

MYLES MURPHY, Président de la Société de Bienfaisance
Irlandaise Catholique ;

THOMAS FOX, Président de la Société des Jeunes Gens Catholiques ;

J. D. KENNEDY, Président de la Société de Tempérance de Ste. Anne ;

T. D. DONOVAN, Président de la Société de Tempérance de Ste. Brigitte ;

P. J. CURRAN, Président du Club de Crosse Shamrock.

Après une réponse fort appropriée, Sa Grâce prit place dans le magnifique carrosse de M. Coursol, ainsi que Sa Grandeur Mgr. Bourget, le secrétaire de l'Archevêque, et Son Honneur le Maire.

La foule commença alors à défilier par la Place Jacques-Cartier et la rue Notre-Dame. Les sociétés déployaient leurs bannières et drapeaux de distance en distance. Le portail de l'Eglise Notre Dame était fort bien décoré. Entre de larges draperies, que surmontait le drapeau pontifical, ayant à ses côtés les pavillons anglais et français, se détachait une grande inscription, sur laquelle était inscrit en lettres voyantes : *Benedictus qui venit in nomine Domini.*

Le Révérend M. Baile, supérieur du Séminaire, avec plusieurs de ses collègues, vint recevoir Sa Grâce à l'entrée de la porte principale de la Basilique et lui présenta l'adresse suivante :

A Sa Grâce, Monseigneur Elzéar-Alexandre Taschereau, Archevêque de Québec,

Monseigneur, — La population nombreuse qui se presse en ce moment autour de votre personne sacrée, témoigne hautement, par son attitude et son empressement, du vif intérêt qu'elle prend à la visite dont Votre Grandeur veut bien l'honorer.

Le clergé, la magistrature, la bourgeoisie, la classe ouvrière, tous les ordres en un mot de notre société, se trouvent ici confondus : et tous, mais les prêtres de St. Sulpice avant tous les autres, se font une fête de recevoir dans leur Eglise leur Archevêque, le Délégué du St. Siège, le Représentant du Souverain-Pontife.

La manière distinguée avec laquelle vous aviez occupé les postes élevés qui vous avaient été confiés jusqu'à ce jour, vous avait fait ici, Monseigneur, une réputation d'habileté, de droiture, de modération et de bonté tout à fait peu commune. En sorte que, lorsque la voix publique est venue nous apprendre que notre vénéré et bien-aimé Pontife, Pie IX, avait gracieusement accueilli le choix qui avait été fait de votre personne par Nos Seigneurs les Evêques, et que Sa Sainteté vous avait placé sur le Siège Métropolitain de cette belle et heureuse Province, les sentiments de haute estime de confiance, de respectueux dévouement, de pleine satisfaction qui étaient gravés dans les cœurs, se sont fait jour de tout côté, ont éclaté en mille manières, n'ont rencontré nulle part aucune sorte de contradiction. Preuve incontestable, surtout dans les temps mauvais que nous traversons, du mérite éminent de celui qui les a inspirés.

Je me réjouis singulièrement, Monseigneur, d'être ici l'interprète de ces sentiments si chrétiens et si consolants, dont se trouve pénétrée, je ne puis en douter, l'assemblée imposante qui nous environne.

Nous prions tous Notre Seigneur de continuer à éclairer et à diriger vos pas, dans la position nouvelle et si élevée, où il vous a établi, pour le

bonheur de tous, dans cette magnifique et religieuse Province. Et, après la visite que votre piété vous inspire de lui faire, au pied de son sanctuaire, qui est aussi celui de sa Divine Mère, l'Eglise paroissiale de Notre Dame de Montréal, Votre Grandeur mettra le comble à nos vœux, en nous donnant à tous, ouailles et pasteurs, sa première et paternelle bénédiction.

J. B. BAILE, Supérieur.

Réponse de Sa Grâce :

Monsieur le Supérieur,—En entrant sous les portiques de ce beau temple, le plus vaste de notre continent, je sens plus que jamais ma petitesse et mon indignité. Je viens adorer dans son temple le Dieu de toute Majesté, et reconnaître que tout a en lui son principe et sa fin, et qu'à lui seul appartient la louange dans le temps et l'éternité. Je viens prier avec ceux qui ont bâti ces murailles sacrées, dans l'espérance que ma pauvre prière sera exaucée, à cause de leur zèle pour la gloire de Dieu et des sacrifices qu'ils ont faits pour élever ce monument en son honneur.

“ O Dieu éternel et tout-puissant, dont les miséricordes sont infinies, bénissez cette maison qui depuis plus de deux siècles vous honore et vous glorifie en ce lieu ; bénissez ce peuple fidèle qui, par son attitude et son empressement, témoigne de son respect et de son amour envers le Souverain Pontife dont je ne suis que l'indigne représentant.

“ Bénissez enfin la mission que je viens remplir en votre nom dans cette grande ville, dont les destinées sont si importantes pour le bien de notre religion et de notre patrie.

“ Voilà, Monsieur le Supérieur, quelle sera la prière de mon cœur au pied des saints autels ; en retour, je vous conjure de demander à Dieu qu'il me fortifie et m'éclaire, dans l'accomplissement des nombreux et importants devoirs qu'il m'impose, afin qu'au jour où il me demandera compte, je ne sois pas éternellement confondu.”

Sa Grâce l'Archevêque, Sa Grandeur l'Evêque de Montréal et toute la foule pénétrèrent alors dans la vaste Basilique, qui était remplie comme aux jours de grande solennité religieuse. Les distingués Prélats allèrent prendre place dans le chœur, où fut chanté d'abord le *Benedictus Deus Israel*, ensuite l'*Ave Maria Stella*, et la bénédiction du digne Délégué du St. Siège, accompagné des roulements harmonieux de l'orgue.

Après ces chants pieux, l'éminent Visiteur se rendit à l'Eglise de l'Evêché, où Mgr. Bourget, entouré de la plupart des Chanoines, lui souhaita la bienvenue. Sa Grandeur affirma son dévouement au St. Siège, et dit que si on ne trouvait pas sur le frontispice de sa chapelle cette inscription : *Benedictus qui venit in nomine Domini*, elle se trouvait au moins au fond de tous les cœurs.

Sa Grâce répondit que l'importante et difficile mission dont l'a chargée le Saint Siège aurait dû retomber sur un plus digne, mais qu'il ferait tout en son pouvoir, avec le secours des prières du clergé et des fidèles, pour donner une heureuse issue à cette mission.

CLOTURE DU MOIS DE MARIE.

A NOTRE-DAME DE MONTREAL.

Dans notre dernier numéro, nous avons promis de donner dans la *Livraison* du mois de Juin, quelques détails sur la dernière quinzaine et spécialement sur la dernière soirée du Mois de Marie. Nous allons tâcher de remplir notre promesse, en traçant aussi sommairement que possible, nos impressions personnelles qui, nous en sommes bien persuadé, ont été celles d'un très-grand nombre.

Le même Prédicateur, M. Martineau, prêtre de St. Sulpice, le même sujet, les Litanies de la Ste. Vierge, la même manière de les expliquer et de les faire goûter, ont constamment maintenu autour de la chaire de l'Eglise Notre-Dame l'auditoire le plus sympathique, le plus empressé et le plus nombreux. Si nous avons remarqué quelques changements, ils n'ont porté que sur le chiffre qui a été grossissant chaque soir. Un journal l'a dit, le *Nouveau Monde*, et nous le répétons après lui : " le Mois de Marie à Notre Dame, a été un véritable, un admirable succès." L'attrait était là, le cœur était là, la piété était là, nous dirions presque l'enthousiasme était là. Toujours même affluence, toujours même religieux silence, toujours attention soutenue et pieuse ; toujours mêmes oraisons redites avec un nouvel élan et une croissante ferveur. Notre divine Mère nous paraissait, chaque soir, sourire avec plus de tendresse à de plus nombreux enfants ; et nous pouvons croire que son cœur si aimant a dû être content du spectacle que lui présentait tous les jours notre chère Eglise de Notre Dame ! Sans doute, nous l'avouons, et nous désirons, sous ce rapport, un changement aussi prompt et aussi heureux que possible, sans doute elle est bien nue et bien dépourvue intérieurement d'ornements artistiques, notre vaste Basilique ; mais quand elle est pleine de fidèles, comme elle l'était pendant le mois de Mai ; quand les cœurs y surabondent, elle est belle, elle est ornée mieux que les temples les plus splendides et les chapelles les plus chargées d'or et de peintures. Aussi, on l'aime cette chère paroisse, comme on aime le toit paternel, le foyer domestique, où l'on a sucé le lait d'une mère et savouré le pain de la famille. Un nouvel attrait nous y a attiré encore en ce jour ; car elle a eu lieu, cette cérémonie finale que nous avons annoncée ; elle a eu lieu avec son accompagnement de piété, d'éloquence et de douces émotions que nous n'oublierons jamais.

L'église était comble ce jour-là ; et le 31 mai 1871 n'a rien eu à envier à l'affluence des grandes manifestations religieuses de Montréal. Deux heures avant la cérémonie les places étaient occupées, les jubés remplis, et cependant jusqu'à sept heures et demi le flot augmenta toujours. Vers ce moment le calme complet se fit, et il se fit facilement ; un souffle de piété circulait sur cet immense auditoire. Puis l'Orateur était en chaire.

Après les recommandations accoutumées, avec cet air pénétré que nous lui avons vu tant de fois ; et ce soir-là avec plus de vie et d'ardeur encore, s'il est possible, il nous parla de la Reine que nous devons choisir. La force brutale, a-t-il dit, est la grande puissance du jour. . . . Contre l'envahissement de cette force, il nous faut, à nous, si faibles et si timides, une protection spéciale. . . . Etablissons sur nous-mêmes une royauté protectrice. . . . Mille prétendants s'offrent à nous : L'orgueil veut régner ; la licence veut régner, l'intempérance veut régner. . . L'enfer, le

monde, nos passions demandent la couronne. Mais il est une Femme admirable que, pendant ce mois, nous avons proclamée grande, puissante, élément, pure, aimable, fidèle : à qui mieux qu'à Elle confier nos intérêts ? Quelles mains mieux que les siennes seraient dignes de porter le sceptre ? A Marie donc la royauté : *Dominare nostrî !* Régnez sur nous, ô Marie ! A vous la couronne, à vous pour jamais les cœurs de vos enfants ! . .

Cette pensée heureusement développée et appuyée d'un magnifique exemple, monta tous les cœurs, déjà si ardents, à la hauteur où les demandait le reste de la cérémonie.

A ce moment l'orgue tressaillit : les voix se mêlèrent à ses vibrations sonores et suaves ; le chant des Litanies commença. Et au milieu de la grande nef se mit aussi en mouvement toute une légion d'anges de la terre, douces petites enfants, sous la robe blanche de la première communion, assemblées là pour escorter le Cœur offert à Marie et le porter sur leurs triomphantes mains. Car il était là aussi lui, ce Cœur en vermeil pour lequel chacun avait si libéralement donné son offrande ; il était là avec cette richesse de matière, de brillants et d'ornements exquis qu'a si bien su fondre dans un admirable ensemble l'artiste chargé de ce travail, M. Ern. Chanteloup. Il était là ce Cœur aimé, suspendu sur un riche brancard et resplendissant à l'éclat des flambeaux. M. le Supérieur du Séminaire, le vénérable M. Baile, fit la bénédiction de ce Cœur, et la procession se déroula autour de l'Eglise, nous donnant une des plus douces et des fidèles images de celle que nous devons voir au Ciel. Enfants vêtus d'innocence, portant à la main la couronne de la charité ; ministres du Sanctuaire riches de vertus et d'années ; multitude recueillie et ondulant au passage du Cœur béni comme les épis sous le souffle du vent, rien ne manquait à cette délicieuse manifestation. Et quand la procession s'arrêta devant le trône de Marie, quand les voix enfantines chantèrent leur cantique où elles disaient :

Vierge, ta famille chérie
A toi se donne avec bonheur !

Et toi, pour le ciel, ô Marie,
Garde tous nos noms dans ton cœur !

Quand du haut de la chaire, M. l'abbé Martineau récita devant la statue vénérée que venait de couronner M. l'abbé Rousselot, curé de la paroisse, l'Acte de consécration composé pour la circonstance, on sentit bien qu'il n'y avait là plus qu'un cœur et qu'une âme. Et enfin nous n'oublierons jamais l'élan de ferveur avec lequel DOUZE MILLE voix répondirent aux cinq *Ave Maria* que le Prédicateur demanda pour le Pape, pour la France, pour l'Eglise du Canada, pour les pécheurs et pour les âmes du Purgatoire ! Oh ! quelle est belle cette grande voix de la prière s'élevant vers le Ciel du pied du trône de Marie, aussi forte que la voix de nos besoins. Après cela, le Rév. M. Martineau jugea à propos de remercier son auditoire : c'eût été bien plutôt à l'auditoire à dire merci à son Prédicateur . . Que Dieu le conserve et lui rende le bien qu'il nous a fait !

La bénédiction du Très-Saint Sacrement mit le comble aux faveurs de cette soirée dont nous ne perdrons jamais le souvenir. Du reste, à ceux qui pourraient l'oublier, nous dirons : allez à Notre-Dame et au-dessus de l'autel, au cou de la statue de la Vierge, vous verrez suspendu le Cœur précieux qui renferme vos noms et vos serments. C'est le signe béni qui vous rappellera ce que vous avez reçu de Marie et ce que vous lui avez promis !!! Toutes ces choses sont dignes de Villemarie, et elles lui vaudront, nous l'espérons, les plus douces faveurs de la Reine du Ciel !!!

CELEBRATION DE LA FÊTE-DIEU. (1)

A MONTREAL.

La célébration de la Fête-Dieu a été marquée cette année par un caractère tout exceptionnel de pompe et de magnificence. Nous pouvons l'affirmer, il est rarement donné aux catholiques de cette cité d'assister à une manifestation religieuse, aussi grandiose et aussi propre à affermir davantage dans leurs cœurs l'amour de notre religion et à forcer l'admiration, et le respect de ceux qui ne partagent pas nos croyances. En effet, la célébration de la fête d'hier, par le déploiement de pompe extérieure et l'empressement des fidèles à lui donner ce cachet de grandeur qui l'a si hautement distinguée, a été digne en tous points du caractère de la solennité. Le succès de cette belle démonstration reflète beaucoup de crédit sur tous ceux qui ont y contribué, et atteste notre attachement au culte catholique.

L'ornementation des rues par où devait défilier la procession avait été faite avec un luxe et un apprêt extraordinaires. Nous passerons en revue les décorations de chacune de ces rues en commençant par la rue St. Sulpice. De longs courants de verdure traversaient cette rue et se croisaient en tous sens depuis Notre-Dame jusqu'à la bâtisse de la Fabrique.

En débouchant par la rue St. Paul, on voyait se dresser, élégant dans sa riche parure, un magnifique arc de triomphe de verdure flanqué de deux arcades. Le sommet principal et ceux des deux arcades latéraux étaient surmontés de superbes croix entourées de verdure. Une magnifique statue de St. Joseph avait été placée au milieu près du sommet, et sur les côtés l'on voyait également encadrées dans la verdure deux statues de dimensions plus petites. Des drapeaux flottaient au haut et leurs couleurs voyantes achevaient de donner le plus bel aspect à cette riche construction. Un joli tapis s'étendait depuis l'entrée dans la rue St. Paul jusqu'à plusieurs centaines de verges. Les façades des édifices sur tout le parcours de la procession étaient ornées de feuillage; et des banderoles aux couleurs les plus variées s'entrecroisaient d'une fenêtre à l'autre de la rue.

Le deuxième arc de triomphe de verdure avait été érigé au coin de la rue St. Gabriel. On remarquait aux fenêtres du magasin élégamment orné, de M. Boivin, de jolis cadres et aussi une magnifique couronne au débouché de la rue St. Vincent.

(1) Extrait de la *Minerve*.

En face du magasin de M. Dubord s'élevait aussi une arche de verdure surmontée de deux croix et sur laquelle se déployaient de nombreux drapeaux.

A l'Eglise de Bonsecours on avait aussi érigé une arche de verdure et déployé de nombreux pavillons. La devanture du temple disparaissait sous un rideau de feuillage et de nombreuses banderoles et bannières y mêlaient leurs couleurs.

En face du No. 48 et à l'entrée de la rue Ste. Marie se dressaient également deux autres arches de verdure, sur lesquelles se déroulaient des drapeaux, et plus loin, un petit reposoir, au-devant de la résidence de M. Houle, ferblantier, qui, dans la disposition des ornements, avait fait preuve d'un goût exquis. Sur la rue Ste. Marie et à l'encoignure de la rue Campeau apparaissait une sixième arche de verdure, également bien ornée. Près de la rue Amherst et en face des Nos. 529 et 524, s'élevait une autre arche chargée de drapeaux et de magnifiques tableaux, représentant St. Jean-Baptiste et St. Patrice. De précieuses peintures superbement encadrées, ornaient aussi les côtés de l'arche et des arcades latérales.

Au débouché de la rue Montcalm, en face du magasin de M. T. D. Mercier, l'on n'avait rien épargné pour donner à l'arche qu'on voyait, toute l'élégance possible. Deux croix en couronnaient le sommet et il y avait profusion de drapeaux et de draperies, s'entrecroisant en tous sens.

A l'entrée de la Rue Visitation, qui était très-bien ornée, s'élevait une arche de verdure, et plus bas, l'on remarquait de jolies couronnes se balançant au-dessous des banderoles, courant d'un côté à l'autre de la rue. Mais la plus élégante construction de cette rue était celle que l'on voyait en face de l'Ecole Modèle, dirigée par les Reves. Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Près du sommet d'où se déroulaient trois drapeaux, on lisait en exergue " Seigneur, bénissez vos Enfants," et plus bas : " Marie, présentez-nous à Jésus." Au centre, étaient fixés trois beaux tableaux, et deux autres sur les côtés de l'arche, un peu au-dessous des premiers. De jolies statuette, entourées de fleurs apparaissaient à travers la verdure, et l'ensemble témoignait du bon goût des décorateurs.

Le reposoir élevé au coin des Rues Visitation et Dorchester était tout resplendissant avec ses larges miroirs, qui en recouvraient presque tout le fonds, et la profusion d'ornements qui y étalaient leur richesse et leur éclat. Autour des colonnes soutenant le dôme, surmonté d'une croix dorée et sur lequel se déroulaient au vent les drapeaux français et anglais, s'enroulaient des banderoles aux couleurs vertes et ornées de feuillage.

Sur la rue Dorchester la première arche s'élevait à l'encoignure de la rue Beaudry et occupait tout le carré. Des banderoles fixées aux angles allaient se rattacher aux fenêtres des édifices avoisinants en décrivant mille courbes gracieuses et sortaient aussi des quatres colonnes percées à jour qui appuyaient l'élégante construction.

La deuxième arche sur cette rue avait été construite en face des Nos. 233 et 234. Il y avait là aussi beaucoup de goût dans l'ornementation. Nous avons remarqué trois magnifiques tableaux dont l'un représentait Pie IX et les deux autres les Sacrés-Cœurs de Jésus et Marie fixés à une large banderolle traversant la rue. Au-dessus de celui de Pie IX on lisait cette inscription : *Gloire à Pie IX qui a proclamé Marie Immaculée.*

Nous avons également remarqué en face de l'Institution des Révérendes Sœurs de Ste. Pélagie, une élégante petite construction enfouie sous le feuillage et couronnée d'une croix. Au sommet avait été fixée une longue banderolle allant se rattacher de l'autre côté de la rue et à laquelle étaient suspendues au milieu deux riches bannières couvertes d'inscriptions latines et un beau tableau, celui de Marie, au bas duquel on lisait : *Mater Misericordiae.*

La dernière arche élevée sur la rue Dorchester se trouvait à la rue St. Denis. Parmi les statues qui l'ornaient on remarquait celles de Notre-Dame de Pitié au milieu de St. Joseph et de Marie aux côtés. Avec la mesure dans les proportions et la beauté dans la forme, cette arche comptait parmi une des plus élégantes.

Nous voilà maintenant arrivés à la rue Sanguinet. C'est ici surtout, où il faudrait multiplier les couleurs pour en bien faire ressortir toutes nuances. Nous ne croyons pas être injuste et ne rien enlever au mérite de personne, en disant que les décorations de cette rue ont été admirées plus que partout ailleurs. Quatre arches de verdure y avaient été érigées, la première à l'entrée de la rue et la deuxième à son intersection avec la rue Lagachetière. Sur le premier on lisait cette inscription : *Gloria in excelsis Deo*, et sur la seconde cette autre : *Reçois nos hommages.* Les drapeaux aussi flottaient en grand nombre sur ces arches embellies encore par de beaux tableaux disposés avec art.

Un joli reposoir érigé à la fenêtre de la résidence de M. le Grand Constable Bissonnette excitait l'admiration de tous les passants.

L'arche élevée en face du magasin d'épicerie de M. Dufresne en grande partie, nous assurè-t-on, aux frais de ce dernier et de M. Monat a été admirée pour sa beauté et sa richesse. Élevée et de forme élégante, elle était surchargée d'ornements précieux. Audessus des deux arcades latéraux, avaient été placées deux hautes et superbes statues de la Ste. Vierge et St. Joseph. Au dessous de la croix, entourée de verdure et émaillée de fleurs, couronnant le sommet, on voyait d'un côté un magnifique ostensor, et sous l'arche pendaient à égale distance trois splendides lampes en argent. Trois beaux tableaux ornaient l'autre côté de l'arche et à chacun des angles des drapeaux y déroulaient leurs couleurs.

Les autres arches étaient érigées, l'une à la rue Vitré et l'autre à l'entrée de la rue Craig. On voyait sur la première l'inscription suivante : *Hail King of Glory, Prince of Peace, Saviour of the World* en lettres dorées sur fonds bleu, et plus haut cette autre : *Marie conçue sans péché priez pour nous*, aussi en lettres dorées sur fonds blanc.

Au No. 14, il y avait aussi à la fenêtre, étalage de fleurs, de vases sur gradins. La façade des maisons et la rue étaient toutes ornées de branches d'érables. Les banderolles se rattachant à presque toutes les fenêtres se croisaient en mille sens, ainsi que les couronnes de verdure entrelacées de fleurs. Le coup d'œil était réellement magnifique. Un peu plus haut.

que la belle arche de la rue Dubord, on pouvait admirer deux banderolles traversant la rue et sur lesquelles on lisait d'un côté : *Ego Sum Panis Vitæ*, et l'autre : *Lauda Sion Salvatorem*, en lettres saillantes formées avec des brindilles de sapin, et se détachant admirablement sur le fonds blanc des banderolles. Nous ne devons pas oublier de dire que les ornements d'argent ayant servi à l'ornementation de l'arche de la rue Dubord ont été généreusement fournis par M. Gadbois et les statues par M. Baocerini, ainsi que celles de l'arche au coin des rues St. Sulpice et St. Paul.

Sur la rue Craig nous n'avons remarqué qu'une arche à la rue St. Charles Borromée et quelques drapeaux déployés ça et là.

L'Église de Notre-Dame avait été décorée pour la circonstance.

Au-dessus de l'autel, on lisait en exergue d'un côté : "*Hoc est enim corpus meum—Quod pro vobis tradetur,*" et de l'autre : "*Ego sum panis Vivus—Qui de caelo descendi.*"

Sous le porche, une belle couronne se balançait suspendue par des banderolles, et au milieu de la façade, sur une bannière, étaient inscrites les paroles suivantes : "Vive le Pape infallible !—Vive l'immortel Pio IX."

Sa Grandeur Mgr. Bourget n'ayant pu présider les cérémonies de la journée, le Rév. M. Aoustin officia à la messe, assisté de MM. Thibault et Carröll. Le sermon fut fait par le Rév. M. Rousselot, et le chant, exécuté sous une habile direction et par un chœur nombreux, fut beau comme toujours.

Aux vêpres, M. le Supérieur Baile officia assisté par les Révds. MM. Grandjeon et Campion.

Le défilé de la procession commença un peu après trois heures aux sons bruyants du carillon des cloches. Voici dans quel ordre : Les enfants des frères des écoles chrétiennes ; les Révdes Sœurs de la Congrégation ; les Petites Servantes des Pauvres ; la congrégation de la Ste. Vierge et de Ste. Anne ; la congrégation de Ste. Anne, St. Jacques ; la congrégation de l'Immaculée Conception ; la congrégation de Ste. Anne, quartier St. Joseph ; les demoiselles de Notre-Dame de la Victoire ; la Confrérie de la Bonne Mort ; les Dames de la Sainte Famille ; les sœurs de la Providence avec leurs orphelines ; les sœurs de l'Hopital-Général avec leurs orphelines ; les sœurs de la congrégation de Notre-Dame ; la congrégation des jeunes gens de Notre-Dame du Sacré-Cœur, faubourg Québec ; la Société St. Jacques ; les sociétés St. Pierre, des Charpentiers et Menuisiers ; l'Union St. Joseph ; l'Union de Tempérance ; les élèves de l'École Normale, des Colléges Ste. Marie et de Montréal avec corps de musique ; les congrégations des hommes de la Ste. Vierge, de St. Joseph, St. Pierre, St. Jacques et Ville-Marie ; le clergé, qui était nombreux ; le dais ; le barreau et les notables ; et enfin, les différentes associations irlandaises.

La procession, suivie d'une foule immense, défila par les rues Craig, Sanguinet, Dorchester, s'arrêta au reposoir, à l'encoignure de cette dernière rue et de la Rue Visitation, puis continua par celle-ci, de là par les Rues Ste. Marie et la Rue St. Paul et enfin, la Rue St Sulpice jusqu'à Notre-Dame. Durant le défilé, il y eut prières, chant de circonstance et les corps de musique exécutèrent les airs les mieux appropriés.

Le chant du *Tantum Ergo* et la bénédiction du St. Sacrement vinrent clore les exercices de cette belle journée si bien remplie par la grande démonstration dont nous avons été les heureux témoins.

L'ÉVÉNEMENT DE PONTMAIN (1).

Plusieurs fois on nous a engagé à publier, dans l'*Echo*, l'Événement arrivé le 17 janvier dernier, à Pontmain. Nous avons cru, dans une matière aussi grave, devoir attendre la décision de l'Église. Aujourd'hui que Mgr. l'Évêque de Laval en a autorisé la publication dans une lettre remarquable adressée à son clergé, nous sommes heureux de reproduire le résultat des recherches faites à ce sujet consigné dans un petit écrit, rédigé et imprimé (avec permission de l'Évêque) sous ce titre : *L'Événement de Pontmain*.

LETTRE DE MGR. L'ÉVÊQUE DE LAVAL

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

Au sujet de l'Événement de Pontmain.

Laval, le Samedi-Saint, 8 avril 1871.

Messieurs et biens chers Coopérateurs,

Avant d'ouvrir, dans quelques jours, la longue série de mes visites pastorales de cette année, je désire publier quelques lignes sur ce qui s'est passé dans nos murs le 20 janvier 1871 et sur le fait qui s'était produit, dès le 17 du même mois, dans la petite paroisse de Pontmain. Nous ne caractérisons ni ne qualifions les circonstances de ces faits ; mais nous les croyons dignes d'être, l'un et l'autre, relatés dans vos archives paroissiales, à côté et à la suite des cris de douleur que nous a tant de fois arrachés la triste époque que nous traversons et dont nous ne sommes encore qu'incomplètement sortis.

Ce fait de Pontmain, Messieurs, qui devait bientôt se répandre dans toutes les parties du diocèse, puis de la France entière et même au delà de nos frontières, nous était totalement inconnu, quand, dans la journée du 20, l'admirable élan des religieux habitants de notre ville nous entraînait avec eux aux pieds de Notre-Dame d'Avénières pour prononcer, du haut de la chaire, après nos humbles supplications, le vœu que faisaient avec nous les trois ou quatre mille personnes réunies devant son image vénérée, de restaurer la tour et la belle flèche de son église, si la protection puissante de la Vierge immaculée, Mère de Dieu, et notre Mère profondément aimée, daignait nous préserver de l'incendie et du pillage qui nous

(1) Ce récit a été publié à Laval et porte l'imprimatur de l'évêché. Nous le reproduisons, ci-après, page 465, sauf les notes qui donnent textuellement les réponses des enfants dans le français corrompu du pays.

menaçaient de si près. Qui ne se souvient, en effet, du trouble qui, dans ce moment, agitait toutes les âmes ? Les canons et les mitrailleuses couvraient les hauteurs et tous les points de défenses de la ville ; tous les ponts de la Mayenne étaient minés et prêts à sauter avec d'horribles dégâts sur ses deux rives. Les généraux avaient ordre de se défendre à outrance, et tous s'y préparaient. L'ennemi était proche. Déjà un premier combat avait eu lieu le 18, à 3 quarts de lieue à peine de Laval, et les premières victimes tombées avaient été ramenées sanglantes dans nos murs. De nouvelles attaques étaient attendues d'instant en instant. Un quartier-général était établi en avant de la ville, et une batterie d'artillerie avec des mitrailleuses et des troupes sous les armes étaient postés près de Saint-Michel. Il n'y eut rien cependant dans la soirée.

Le lendemain, aussi loin que les éclaireurs français purent se porter, ils n'aperçurent tout le long de la rivière, sur sa rive gauche, que d'innombrables soldats prussiens, dont il était impossible de découvrir les mouvements ou de deviner les intentions. De part et d'autre il n'y eut pas d'autre manifestation. Le surlendemain, vendredi, quatre coups de canon retentirent. On ne sut d'où ils venaient, et ils parurent jeter l'effroi dans presque toutes les âmes. C'est dans ces sombres circonstances, Messieurs, que commençait notre humble et ardente prière. Elle s'acheva dans le calme ; les cœurs chrétiens semblaient rassérénés. La nuit fut tranquille, la journée suivante le fut également. On allait à la découverte, on s'étendait dans toutes les directions, et l'on ne voyait plus rien. Quelques jours après, nous acquîrions la certitude qu'il restait à peine quelques groupes de Prussiens, çà et là, aux extrêmes limites du département, du côté de la Sarthe et de l'Orne.

Je livre cet exposé, Messieurs, à vos appréciations individuelles et à celles de vos paroissiens, sans y joindre aucune observation. J'espère seulement que vous voudrez bien unir vos sincères actions de grâces à celles qui s'élèvent à Laval du fond de tous les cœurs vers l'Immaculée Vierge, Mère de Dieu, notre Patronne et Protectrice spéciale depuis la première fête que nous célébrâmes en son honneur, peu de jours après l'installation définitive d'un siège épiscopal au milieu de vous.

Ce fut sur ces entrefaites, et durant les premières impressions de ce grand bienfait de notre délivrance, Messieurs, que nous vînt inopinément de Landivy, dans un récit très-détaillé, la première nouvelle des choses fort extraordinaires qui venaient de se produire, nous écrivait-on, dans la petite paroisse de Pontmain, le 17 janvier, vers six heures du soir, et qui s'étaient prolongées jusque vers neuf heures. Le prêtre judicieux et digne de toute notre confiance qui nous envoyait ce rapport, nous déclarait qu'invité par le bon curé de la paroisse à vouloir bien se rendre sur les lieux pour prendre connaissance de ce qu'aurait à lui dire quatre de ses

jeunes paroissiens, il n'avait pas cru devoir se refuser à un désir très-vivement exprimé, mais qu'en partant il était bien disposé à ne rien croire de ce qu'il entendrait.

Il en fut tout autrement néanmoins. Après avoir successivement et séparément entendu chacun de ces enfants, après leur avoir fait de très-nombreuses objections, et après avoir pris tous les moyens possibles pour les mettre en contradiction les uns avec les autres ou avec eux-mêmes, après les avoir vus, sur tous les points, affirmer invariablement, tous, les mêmes déclarations, avec les apparences les plus évidentes d'une intelligence remarquable et droite, et en même temps d'une conscience incapable d'inventer et soutenir imperturbablement une série de mensonges qui seraient horribles en matière si grave, le respectable doyen sentit, sans en rien manifester, des sentiments nouveaux se former dans son âme ; et sa lettre me les avouait.

Cette intéressante lettre pourtant resta quelque temps sans réponse. Il en vint d'autres, auxquelles il ne fut également rien répondu. Puis quelques explications furent demandées, quelques avis donnés ; et un peu plus tard, un nouveau rapport plus précis, plus complet me fut envoyé, mais sans rien changer d'essentiel ni rien ajouter au premier exposé. Ces renseignements, quelque estimables qu'ils fussent, ne pouvaient nous suffire, et il nous devint très-agréable que des prêtres connus de Laval et des professeurs de notre séminaire allassent, quoique sans mission formelle, visiter Pontmain, voir et faire parler les enfants. L'un de ces Messieurs y fit deux voyages, y passa tout le temps nécessaire pour recueillir auprès des enfants, de leurs parents, de leurs institutrices et de la population presque entière, tout ce qui pourrait répandre quelque lumière nouvelle sur l'ensemble des faits énoncés et sur la valeur qu'il convenait d'attribuer au témoignage rendu par les enfants. On a pu lire le résultat de ces recherches dans le petit écrit que l'auteur en a rédigé et fait imprimer (avec permission de l'Evêché) sous ce titre : *l'Événement de Pontmain*.

Enfin, tout récemment, M. Vincent, notre vicaire général, a été prié et chargé par moi de se rendre dans cette paroisse, avec M. l'archiprêtre d'Ernée et M. le doyen de Landivy comme assistants, à l'effet d'ouvrir une enquête canonique sur toute l'affaire et sur tout ce qui s'y attache. Cette enquête a eu lieu, aussi ample que possible. Elle ne contredit en rien d'important les récits antérieurs dont il est parlé plus haut. Elle redresse seulement et fait disparaître une légère inexactitude qui s'était glissée dans la première édition de la brochure livrée au public. Ce n'est qu'une simple nuance que l'auteur n'avait pas bien saisie, et dont il ne reste pas trace dans les éditions subséquentes.

Rien n'annonce d'ailleurs qu'il y aurait d'autres modifications à faire, et, en toute autre matière, nous n'hésiterions pas à prononcer que la

cause est suffisamment instruite. Mais l'Eglise n'a point l'habitude d'aller si vite dans ses jugements. Nous ferons comme elle a toujours fait. Tout le dossier restera provisoirement à l'étude entre nos mains. Et si le moment vient, comme nous croyons pouvoir l'espérer, où il sera possible et permis de déclarer que ce n'est pas un abominable concert de quatre jeunes enfants qui aurait inventé cette étrange histoire, mais que ces enfants, dont le plus âgé n'a que douze ans, appartiennent à de très-honnêtes familles, bien sincèrement chrétiennes ; qu'ils ne manquent pas d'intelligence, qu'ils sont vertueux et pieux, et qu'il n'y a pas ombre d'hallucination ni de mensonge dans leurs dires, cela sera très-certainement déclaré. Et si, en même temps, il devient possible et évidemment permis, comme nous osons également l'espérer, de prononcer en sûreté parfaite de connaissance et de conscience que c'est la Vierge immaculée, notre Mère et Patronne perpétuelle, qui a daigné se montrer elle-même pendant plus de deux heures à ces pieux et innocents enfants, au milieu d'une foule attentive et attendrie de chrétiens qui ne voyaient rien ; que c'est elle-même qui a daigné, le 17 janvier 1871, faire briller à leurs yeux, en grandes lettres d'or, successivement produites, ces mots :

MAIS PRIEZ, MES ENFANTS,

DIEU VOUS EXAUCERA EN PEU DE TEMPS.

MON FILS SE LAISSE TOUCHER,

soyez sûrs que nous proclamerons avec bonheur cette vérité sur les toits ; car nous ne sommes pas du nombre de ces pauvres esprits qui supposent que Dieu ne s'occupe pas des choses de ce monde, ou qui croient que les miracles soient difficiles à Celui qui est la bonté même et à qui toute puissance appartient sur la terre comme au ciel.

Mais nous l'avons dit, nous attendrons que le moment de parler plus ouvertement soit venu. En attendant, nous ne voyons aucun inconvénient à faire savoir dès aujourd'hui que la manifestation précitée de Pontmain, et la croyance qu'on y accorde généralement n'ont donné lieu à aucun désordre d'aucun genre, qu'elles n'ont fait au contraire que donner un plus vif élan à la piété des populations ; et que le désir manifesté par beaucoup de personnes, de voir s'élever un édifice sacré sur le point au-dessus duquel la céleste apparition se serait produite, peut être exécuté, à condition toutefois que le sanctuaire construit ne recevra aucun titre non autorisé par Nous. Ce ne sera par conséquent qu'un modeste autel, ou un temple de plus, érigé à la gloire de Dieu, en l'honneur de la miséricordieuse Mère de Dieu et des hommes, dont les innombrables bienfaits couvrent la terre.

Voilà ce que j'avais présentement à faire connaître.

Recevez, Messieurs et chers Coopérateurs, fidèles serviteurs de Dieu et de Marie, mes sentiments les plus vifs de dévouement tout affectueux en Notre-Seigneur et en sa sainte Mère.

† CASIMIR-ALEXIS-JOSEPH, *Evêque de Laval.*

L'ÉVÉNEMENT DE PONTMAIN.

A une lieue et demie au sud de Landivy, à une lieue environ à l'ouest de Saint-Mars-sur-la-Futaye, sur les confins du diocèse de Laval et sur la lisière du diocèse de Rennes, est situé le petit bourg de Pontmain.

Longtemps succursale de Saint-Ellier, Pontmain fut érigé en paroisse en 1840. Dès 1836, Mgr. Bouvier, évêque du Mans, y avait nommé curé M. l'abbé Guérin, né à Laval en 1801. Depuis trente-cinq ans, ce pieux pasteur donne ses soins à ce cher troupeau, qui compte 500 âmes. Ses efforts sont bénis.

Cette population est profondément chrétienne. On ne voit point à Pontmain le travail du dimanche ; il est bien rare d'y entendre un blasphème. Les enfants, élevés dans la crainte de Dieu, sont pleins de respect et de soumission pour leurs parents. Trois sœurs, religieuses adoratrices de la Justice de Dieu, instruisent les garçons et les filles.

Au milieu de ce petit bourg, sur la gauche en arrivant de Saint-Mars, un peu avant l'église située à droite, est une maison d'apparence moderne, quoiqu'on puisse lire, à l'intérieur, sur son immense cheminée, la date 1598.

C'est là qu'habite la famille Barbedette.

Un peu plus loin et y attenant, est une grange couverte en chaume très-vaste, avec un portail vert. Si, tournant le dos à ce portail, on regarde devant soi, on aperçoit, un peu à gauche, l'église. Juste en face, à environ soixante-dix pas, de l'autre côté de la route qui traverse le village, au-delà d'une aire entourée de murs peu élevés, est une maison habitée par un buraliste nommé Augustin Guidécoq, et par Adrien Boïtin, sabotier. A droite est la maison d'un cordonnier nommé Rousseau. Elle empêche de voir l'établissement des sœurs, situé sur le même plan que l'habitation d'Augustin Guidécoq, et séparée de la route par un jardin et une petite cour, dans laquelle les enfants prennent leur récréation.

Que le lecteur veuille bien nous pardonner ces détails ; ils sont nécessaires pour l'intelligence du récit.

La famille Barbedette est composée de cinq membres : le père, la mère et trois garçons. L'aîné, mobile, est à l'armée depuis le 23 septembre. Le cadet, nommé Eugène, est âgé de douze ans ; il a une figure un peu souffreteuse ; l'air sérieux, intelligent, doux, naïf et bon.

Joseph, son jeune frère, âgé de dix ans, est pâle et délicat, mais vif et remuant. Nous avons été plusieurs fois surpris de ses réparties aussi promptes que spirituelles. Nés de parents vraiment et profondément chrétiens, ils sont très-pieux. Nos lecteurs en jugeront, en voyant comment ils passèrent le mardi 17 janvier 1871, jour dans lequel arriva l'événement prodigieux que nous allons raconter.

Leur père vint, comme d'habitude, les réveiller, à six heures, dans la grange où ils couchent. Après avoir offert leur cœur au Bon Dieu, ils se mirent à piler des ajoncs dont on a coutume de nourrir les chevaux dans ce pays, comme dans presque toute la Bretagne. Ils entrèrent ensuite à la maison, dirent tous deux, à haute voix, le chapelet pour leur frère qui est à l'armée, déjeunèrent et se rendirent à l'église pour y servir la sainte Messe.

En attendant M. le curé, ils firent la grande prière du matin, puis le Chemin de la Croix. Ils avaient l'habitude de ce pieux exercice, presque chaque jour, depuis le commencement de la guerre. A peine y ont-ils manqué une fois depuis le départ de leur frère pour l'armée.

Ils s'unirent, après la messe, aux prières publiques faites pour nos soldats, et allèrent ensuite à l'école.

Ce même jour, après la classe du soir, vers cinq heures et demie, tous deux entrèrent dans la grange avec leur père. A la lueur pâle et vacillante d'une chandelle de résine, ils saisirent les longs marteaux en bois et se mirent à piler les ajoncs, pour donner à leurs chevaux la ration du soir.

Ils avaient travaillé environ un quart-d'heure, quand la petite porte pratiquée dans le grand portail de la grange s'ouvrit, et une femme entra. C'était Jeannette Détais, qui, disent les enfants, *ensevelit le monde mort*. Elle venait effectivement de remplir ces pénibles fonctions; elle s'approcha et adressa la parole au P. Barbedette. Le bruyant travail fut donc interrompu. Profitant de ce répit, Eugène s'avança vers la porte restée entr'ouverte. *J'allais, dit-il, tout seulement pour voir le temps.*

La neige couvrait la terre, le ciel était pur et il faisait froid. Il lui sembla qu'il n'avait jamais vu autant d'étoiles, surtout au-dessus du chemin. Jetant les yeux en face de lui, et regardant du côté de la maison habitée par Augustin Guidécoq, il vit moins d'étoiles. Tout à coup, à vingt pieds environ au milieu et au-dessus du toit, il aperçut une belle grande Dame. Sa robe bleue parsemée d'étoiles d'or, sans ceinture et sans taille, comme un *sarrau d'enfant*, tombait du cou jusque sur les pieds. Les manches étaient larges et pendantes.

Elle avait des *chaussons*, bleus comme la robe, et au milieu, un ruban d'or formait un nœud en forme de rosette. Un voile noir, cachant entièrement les cheveux et les oreilles, et couvrant le tiers du front, retombait sur les épaules jusqu'à la moitié du dos. Immédiatement rejeté en arrière, il ne cachait pas la figure. Sur la tête, elle portait une couronne d'or, sans autre ornement qu'un petit liseré rouge, situé à peu près au milieu. Posée sur le voile, haute à peu près de vingt centimètres, elle ne montait pas tout droit, mais en s'élargissant comme un cône renversé. La figure de la dame était petite, très-blanche, d'une beauté incomparable. Elle

avait les mains étendues et abaissées, comme on a coutume de représenter Marie Immaculée. Elle regardait l'enfant et souriait.

Eugène pensa que c'était l'annonce de la mort de son frère qui était au service et dont ses parents n'avaient pas reçu de nouvelles depuis trois semaines. Il n'avait pas peur néanmoins, parce que la dame *riaît*.

Il y avait environ un quart d'heure qu'étonné, ému, il contemplait ce spectacle, quand Jeannette Détais sortit de la grange. Au moment où elle franchissait le seuil, Eugène lui dit :

—Jeannette, regardez donc sur la maison d'Augustin Guidoccoq, si vous ne voyez rien ?

Elle jeta les yeux sur le point indiqué par l'enfant, et répondit : Hélas ! mon pauvre Eugène, je ne vois absolument rien.

Son père et son frère avaient entendu la question d'Eugène, et, frappés de l'expression avec laquelle il l'avait faite, ils vinrent vivement à la porte et jetèrent les yeux du côté qu'il leur montrait. Le père ne vit rien. Eugène dit à son frère :

—Vois-tu bien, toi Joseph ?

—Oui, dit l'enfant, je vois une belle grande Dame.

—Comment est-elle habillée ?

—Je vois bien une grande Dame qui a une robe bleue, des étoiles dorées sur sa robe, des chaussons bleus avec des boucles d'or.

—Dis donc, Joseph, continua Eugène, regarde donc bien si elle a une couronne ?

—Je vois bien une couronne dorée qui va en s'élargissant, et un petit fil rouge au milieu de la couronne, et un voile noir.

Le père, entendant ses enfants parler ainsi, ouvrait de grands yeux et ne voyait absolument rien. Enfin, il leur dit :

—Mes pauvres petits enfants, vous ne voyez rien ; si vous voyiez quelque chose, nous le verrions bien aussi, nous. . . . Venez piler les ajoncs bien vite ; je crois que le souper est prêt.

Habités à obéir à la voix paternelle, les enfants, sans se permettre aucune réflexion, rentrèrent tout de suite dans la grange. Resté sur le seuil, leur père dit à Jeannette Détais :

—Ne dites rien de cela, Jeannette ; aussi bien le monde ne croirait point, et cela ferait peut-être du scandale.

—Soyez tranquille, dit-elle.

Elle s'éloigna, et le père Barbedette retourna auprès de ses enfants.

A peine avaient-ils donné dix coups de *piloche* que le père dit :

—Eugène, va donc voir si tu vois encore.

L'enfant obéit avec empressement, et de la porte cria :

—Oui, c'est encore tout pareil.

—Va donc, continua son père, chercher ta mère, pour voir si elle

apercevra quelque chose, et ne dis pas à Louise de venir. Dis à ta mère que j'ai affaire à elle.

Eugène partit.

—Maman, dit-il à sa mère, voulez-vous, s'il vous plaît, venir dans la grange : papa a affaire à vous.

Elle vint aussitôt.

Comme elle arrivait à la porte, Joseph, qui avait profité de l'interruption du travail pour sortir et regarder la belle Dame, frappait ses mains l'une contre l'autre avec rapidité en criant chaque fois :

—Oh ! que c'est beau ! oh ! que c'est beau ! . . .

Sa mère lui donna un coup sur le bras, en disant :

—Mais vas-tu te taire, mais vas-tu te taire ; voilà le monde qui nous regarde.

—Maman, dit Eugène, regardez donc sur la maison d'Augustin Guidecoq, si vous ne voyez rien.

—Mais non, dit-elle, je ne vois absolument rien.

Et Eugène et Joseph ensemble :

—Vous ne voyez pas une belle grande Dame qui a une robe bleue . . .

Et ils firent la description complète.

—Non, non, dit-elle je ne vois rien du tout.

Puis, frappée de l'accent de sincérité de ses enfants, qu'elle savait incapables de mentir, et de l'air ému de leur père :

—C'est peut-être la Sainte Vierge qui vous apparaît, dit-elle. Puisque vous dites que vous la voyez, disons cinq *Pater* et cinq *Ave* en son honneur.

Pendant les cris de joie et d'admiration des enfants avaient été entendus, et les voisins sortant sur le seuil de leur porte disaient :

—Que voyez-vous donc . . . Qu'est-ce qu'il y a ?

—Holà, rien, dit le père Barbedette.

Et sa femme ajouta :

—Ce sont les enfants qui affolent ; ils disent qu'ils voient quelque chose, et nous autres, nous ne voyons rien.

Ils fermèrent alors la porte de la grange pour être plus tranquilles, et récitèrent pieusement cinq *Pater* et cinq *Ave*.

Cette prière finie :

—Regardez, dit la mère, si vous voyez encore.

—Oui, dirent les enfants, c'est encore tout pareil.

—Allons, continua-t-elle, je vais aller chercher mes lunettes ; peut-être bien qu'avec, je verrai quelque chose.

Elle revint bientôt, ramenant Louise. Elle mit gravement ses lunettes, mais en vain. Louise, non plus, ne put rien apercevoir. Alors la mère dit à ses enfants d'un ton rude ;

—Définitivement, vous ne voyez rien ; il faut finir de piler vos ajones ; vous êtes des petits menteurs et des petits visionnaires.

Ils rentrèrent dans la grange. Au bout de cinq minutes, la besogne était finie, et ils s'en allèrent souper. Ils contemplèrent de nouveau, en sortant, la magnifique vision. La belle Dame était à la même place, les regardant avec un doux sourire.

—Si vous me laissez libre, dit Eugène, je resterais là toujours. . . .

—Venez vite souper, dit leur père.

Les enfants le suivirent, mais à regret. Pour la première fois, il leur en coûtait d'obéir. Ils s'en allaient lentement, presque à reculons, regardant la belle Dame et disant à leurs parents :

Oh ! que c'est beau. . . Oh ! que c'est beau. . .

Il était six heures un quart.

Ils se lavèrent les mains, et, en les essuyant, retournèrent à la porte de la grange. C'était toujours le même spectacle. Entrés à la maison, ils ne voulurent pas s'asseoir pour prendre leur repas, et mangèrent leur soupe debout.

—Pressons-nous bien vite, Joseph, dit Eugène à son frère, pour aller voir si on voit encore.

—Puisque vous retournez voir, dit leur mère, récitez encore cinq *Pater* et cinq *Ave*, mais debout, parce qu'il fait froid.

Au bout de quelques minutes, ces prières récitées, ils revinrent à la maison et dirent :

—C'est tout pareil. . . La Dame est grande comme Sœur Vitaline.

—Allons, dit la mère, il faut aller chercher ma Sœur Vitaline. Les Sœurs sont meilleures que vous ; si vous voyez, elles verront bien aussi.

Alors Joseph rentra à la maison avec son père, et la mère, avec Eugène, se rendit à l'établissement des Sœurs, situé de l'autre côté de la rue, un peu à droite.

La bonne Sœur était en ce moment dans la classe, récitant son office.

—Ma Sœur, lui dit la mère Barbedette, voulez-vous s'il vous plaît venir chez nous, les enfants disent qu'ils voient quelque chose et nous, nous ne voyons rien.

Sœur Vitaline les suivit à la porte de la grange. Les enfants lui montrèrent la place où était la vision, et lui firent la description de la belle Dame.

—J'ai beau ouvrir les yeux, dit la Sœur, je ne vois absolument rien.

L'enfant insista, et d'un air contrarié :

—Comment, ma Sœur, vous ne voyez pas ? Voyez-vous bien ces trois étoiles qui forment un triangle ?

—Oui, dit la Sœur.

—Eh bien ! la tête de la Dame est juste au milieu.

—Je ne puis rien voir, dit-elle.

Et elle reprit le chemin de l'école avec Victoire, (c'est le nom de baptême de la mère Barbedette, et tout le monde dans le village l'appelle ainsi) qui lui dit :

Je vous en prie, ma Sœur, ne dites rien de cela ; les enfants affolent.

Sœur Vitaline, en rentrant, vit au coin du feu, dans la cuisine, Françoise Richer âgée de onze ans, née au Loroux, diocèse de Rennes ; Jeanne-Marie Lebossé âgée de neuf ans, née à Gonet, diocèse de Rennes, et une troisième pensionnaire.

—Petites filles, leur dit-elle, venez donc par là ; Victoire a quelque chose à vous montrer.

Françoise n'osait pas ; il faisait nuit et elle avait peur. Elle suivit néanmoins Jeanne-Marie. A la porte elles trouvèrent Victoire et lui dirent :

—Qu'est-ce qu'il y a ? Qu'est-ce que nous allons voir ?

—Venez, leur dit-elle, venez, vous allez voir ; je ne sais pas, pour moi, je n'ai rien vu . . .

Arrivée au pignon de la maison de Rousseau, cordonnier, Françoise Richer s'écria :

Moi, je vois bien quelque chose sur la maison d'Augustin Guidécoq, mais je ne sais pas ce que c'est.

Et elles coururent à la porte de la grange où les appelait Eugène. Là, Jeanne-Marie Lebossé et François Richer dirent immédiatement :

—Oh ! la belle dame . . . elle a une belle robe bleue . . . avec des étoiles d'or . . .

Et elles répétèrent tout ce qu'avaient dit les deux petits garçons.

En ce moment, Joseph sortit de sa maison et retourna à la porte de la grange. En même temps que lui, arriva Sœur Vitaline, suivi de l'autre religieuse, Sœur Marie-Edouard.

—Que voyez-vous, enfants, dit celle-ci ?

Et tous les quatre à la fois :

—Oh ! ma Sœur, nous voyons une belle grande Dame . . .

Et ils firent la description complète que nous avons déjà donnée. Sœur Marie-Edouard, elle aussi, eut le regret de ne rien voir.

—Puisque ces enfants voient, dit-elle, il faut en chercher d'autres plus jeunes.

Elle courut chez M. Friteau, et lui dit de conduire son petit-fils dans la grange de Barbedette. De là, elle entra au presbytère, situé tout à côté, et dit à M. le curé, d'une voix que l'émotion faisait trembler :

—Monsieur le curé, venez donc chez Barbedette ; il y a un prodige, une apparition . . . Les enfants voient la Sainte Vierge . . .

—Un prodige !! . . . Une apparition !! . . . La Sainte Vierge !! . . . répéta le bon vicillard tout ému ; ma Sœur, vous me faites peur.

Et il restait là immobile. Mais la vieille Jeannette, sa domestique, avait déjà allumé la lanterne en disant :

—Faut aller voir . . .

Et ils sortirent. A la porte, ils trouvèrent le petit Eugène Friteau âgé de six ans et demi, que sa grand mère portait enveloppé dans sa mante.

Pendant ce temps, Sœur Vitaline, entourée des enfants et d'autres personnes qui accouraient de tous côtés, debout au milieu du chemin, récitait le chapelet des martyrs japonais. Elle avait à peine dit une dizaine, lorsque M. le curé arriva avec le petit Eugène Friteau et Sœur Marie-Edouard, qui, de loin, criait aux enfants :

—La voyez-vous encore ?

Holà oui, ma sœur, dirent-ils.

Eugène Friteau vit aussi la belle Dame ; ses réponses concordèrent avec celle des autres enfants.

La femme de Boitin le sabotier, attirée par le bruit, accourut, portant dans ses bras sa petite fille âgée de deux ans et un mois. Cette enfant jeta aussitôt les yeux vers l'apparition, et agitant ses mains innocentes, bégaya, à plusieurs reprises, ces mots que lui avait appris sa mère : *le Jésus, le Jésus !*

Le bon et digne curé interrogea en vain le ciel : il n'aperçut pas la vision. Il s'approchait de la porte de la grange, quand les enfants s'écrièrent tous ensemble :

—Oh ! voilà quelque chose qui se fait.

—Que voyez-vous, demanda le bon curé ?

Et tous, à la fois, dirent qu'ils voyaient un grand cercle, du même bleu que la robe, ovale, large comme la main dans toute son étendue, entourant la Dame à la distance d'un pied et demi environ, comme une immense auréole.

Quatres bougies, placées à l'intérieur du cercle bleu auquel elles étaient attachées, étaient situées, deux à la hauteur des genoux de la Dame, deux à la hauteur de ses épaules. Ils virent aussi, sur sa poitrine, une petite croix rouge grande comme le doigt.

Le nombre des curieux allait toujours grandissant. Près de cinquante personnes entouraient les enfants, leur adressant des questions sur la belle Dame. Les uns, touchés de l'accord et de l'accent de sincérité de cinq enfants, différents par l'âge et le caractère, ajoutaient foi à leurs paroles, et étaient vivement émus. D'autres étaient incrédules. Jean Guidecoq, frère du buraliste, dit même à Eugène :

—Tu vois, toi garçon ; pourquoi ne verrais-je pas aussi, moi ? Si j'avais une lunette ou un mouchoir de soie, je verrais aussi bien que toi.

—Rien de plus facile, dit Victoire, j'en ai justement un chez nous.

Elle revint au bout de quelques instants emportant un foulard.

—Essayez, dit-elle, en le remettant à Jean Guidecoq.

Celui-ci essaya, mais vainement, et son insuccès provoqua les rires de

tous les assistants, qui se mirent à parler bruyamment. Alors Eugène Barbédette qui était au milieu de la route, s'écria :

—Voilà encore qu'elle tombe dans la tristesse !

Les autres enfants confirmèrent son dire, et assurèrent que la Dame prenait un air profondément triste, quand les personnes qui les entouraient, ne s'occupaient pas d'Elle, parlaient très-haut, riaient ou émettaient des doutes sur sa présence.

Monsieur le curé, qui était entré dans la grange, demanda le silence.

—S'il n'y a que les enfants à voir, dit-il, c'est qu'ils en sont plus dignes que nous.

—Monsieur le curé, dit sœur Marie-Edouard, si vous parliez à la Sainte Vierge..

—Hélas ! dit le bon vieillard, d'une voie émue et avec une profonde humilité : Je ne La vois pas, que pourrais-je Lui dire ?

—Mais, si vous disiez aux enfants de lui parler ?

—Prions, dit le vénérable prêtre.

Tous se mirent à genoux ; les uns dans la grange, les autres à l'entrée. La petite porte seule était ouverte. A genoux sur le seuil, Sœur Marie-Edouard commença le chapelet, auquel tout le monde répondit. Pendant cette prière, la Dame sembla monter, et grandit tout à coup.

—Elle est, dirent les enfants, deux fois grande comme sœur Vitaline.

—Le cercle bleu s'étendit aussi lui-même en proportion. Les étoiles du temps parurent, aux yeux des enfants, se ranger vivement sur le passage de la Dame, et venir, deux à deux, se placer sous ses pieds. En même temps, sur sa robe, les étoiles se multipliaient.

—C'est, disaient les enfants, comme une fourmilière... Elle est bientôt toute dorée.

Sœur Marie-Edouard entonna le *Magnificat*. Elle n'avait pas chanté le premier verset, que les quatre enfants (Eugène Friteau était parti) s'écriaient tous ensemble :

—Voilà encore quelque chose qui se fait. Voilà un bâton... C'est comme un jambage d'M, un grand M comme dans les livres.

Un grand écriteau blanc, large d'environ 1 mètre 50 centimètres, apparut au-dessous des pieds de la Dame et du cercle bleu. Il semblait aux enfants qu'une main invisible, traçait lentement, sur ce fond d'une éclatante blancheur, de beaux caractères d'or.

Le *Magnificat* fut interrompu pendant quelques minutes. Pendant ce silence la première lettre était formée :

—C'est un M dirent les enfants ;

Puis :

—Voilà une autre lettre qui commence... C'est un A....

Ils ne quittaient pas des yeux, le point du ciel où ils voyaient ces mer-

veilles, et c'était à qui nommerait le premier, la belle lettre d'or. Ils épelèrent ensuite un I et un S.

Ce mot MAIS resta seul presque dix minutes.

En ce moment vint à passer un habitant du bourg, nommé Joseph Babin. Surpris de ce rassemblement et de ces chants :

— Vous n'avez qu'à prier, dit-il ; les Prussiens sont à Laval.

— Cette nouvelle, de nature à mettre en émoi toute la population, ne fit aucune impression sur la foule.

— Ils seraient à l'entrée du village, dit une femme, que nous n'aurions pas peur.

Joseph Babin entra dans la grange ; on lui raconta ce que voyaient les enfants. Alors il partagea la confiance et l'émotion des assistants, et se mit à prier avec eux.

Cependant les fidèles continuaient de chanter le cantique de la Sainte Vierge. A la fin du *Magnificat*, les enfants lisaient en lettres d'or, hautes de 25 centimètres : — MAIS PRIEZ MES ENFANTS.

Cent fois, les voyants, interrogés par leur bon curé, les sœurs ou les assistants, épelèrent les lettres, rassemblèrent les mots, il n'y eut jamais d'hésitation, encore moins de contradiction. Tout le monde ressentait une émotion religieuse profonde. Les incrédules n'osaient plus rire et la plupart pleuraient.

La belle Dame souriait toujours.

Il était environ 7 heures et demie.

On ouvrit alors le grand portail de la grange dans laquelle soixante personnes environ, cherchaient un abri contre le froid très-rigoureux. A l'entrée, on avait apporté des chaises, sur lesquels les enfants prirent place. Ils se levaient souvent, pour manifester, par des gestes animés et expressifs, les sentiments d'admiration que leur inspirait le spectacle de la vision qu'ils avaient, seuls, le bonheur d'apercevoir.

— Il faut, dit le vénérable curé, chanter les Litanies de la sainte Vierge, et La prier de manifester sa volonté.

Sœur Marie-Edouard commença les Litanies. A la première invocation, les enfants s'écrièrent vivement :

Voilà encore quelque chose qui se fait. Ce sont des lettres. C'est un D.

Et ils nommèrent successivement, et à qui le premier, les lettres des mots suivants complètement écrits à la fin des Litanies :

DIEU VOUS EXAUCERA EN PEU DE TEMPS.

Ces mots étaient écrits sur la même ligne que les premiers, d'égale grandeur et en caractères d'or. Après le mot TEMPS, était un point aussi grand que les lettres, en or, et que les enfants comparaient à un soleil. On devine facilement la joie des assistants, en recevant cette promesse miséricordieuse :

Dieu vous exaucera en peu de temps.

On entendit des exclamations joyeuses au milieu des sanglots et des larmes que l'émotion faisait couler. La Dame regardait les enfants et souriait.

—Voilà qu'elle rit, s'écriaient-ils, en riant eux-mêmes avec bonheur, voilà qu'elle rit.

On chanta alors l'*Inviolata*. Aussitôt, les enfants annoncèrent que de nouvelles lettres apparaissaient sur le même écriteau blanc, mais sur une seconde ligne. Au moment où l'on finissait de chanter : *O Mater alma Christi, carissima ! O douce et bien-aimée MÈRE du Christ !*... les voyants avaient épelé, lettre par lettre, ces mots : MON FILS....

Il y eut dans la foule un frémissement, une émotion indicibles....

—C'est bien la sainte Vierge, dirent les enfants :

—C'est Elle ! répéta la foule.....

Pendant la fin de la prose *Inviolata* et le *Salve Regina*, qui fut chanté aussitôt après, la main mystérieuse et invisible traça de nouvelles lettres.

Les enfants lurent :—MON FILS SE LAISSE

Sœur Vitaline qui était assise au milieu d'eux leur dit alors :

—*Mon fils se laisse*... Cela n'a pas de sens. Regardez donc bien ; il y a sans doute : *Mon fils se lasse*

Et les enfants :—Mais non, ma sœur, il y a un I ...

Et tous ensemble, ils épelèrent le mot *laisse*....

Puis vivement :

—Mais, ma sœur, attendez donc, ce n'est pas encore fini, voilà encore des lettres :

Avant la fin du *Salve* ils lurent :—MON FILS SE LAISSE TOUCHER.

Un grand trait, doré comme les lettres, se forma lentement au dessous de cette seconde ligne.

Les chants avaient cessé. La foule émue et recueillie priait. Le silence n'était troublé que par la voix des enfants, qui répétaient à chaque instant l'inscription complète, que nous donnons ci-après, telle qu'ils la dépeignirent aux assistants, au moment même, et telle qu'ils l'ont reproduite plusieurs fois sous nos yeux :

Priez mes enfants Dieu vous exaucera en peu de temp. Mon fils se laisse toucher.

Chantez un cantique à la Sainte-Vierge, dit le vénérable curé.

Et Sœur Marie-Edouard chanta :

Mère de l'Espérance,
Dont le nom est si doux,
Protégez notre France,
Priez, priez pour nous.

Alors la Sainte Vierge éleva, à la hauteur de ses épaules, les mains qu'elle tenait abaissées et étendues, et agitant les doigts lentement, comme si elle eût accompagné le chant du cantique, elle regardait les enfants avec un sourire d'une douceur infinie :

—Voilà qu'elle rit, voilà qu'elle rit, s'écriaient-ils.

Et ils sautaient joyeusement, battaient des mains en répétant cent fois, avec une expression qu'on ne saurait rendre :

—Oh ! qu'elle est belle ! Oh ! qu'elle est belle !

Les assistants riaient et pleuraient à la fois. Ils voyaient sur ces visages d'enfants, si expressifs et si sincères, comme un reflet du sourire qui leur causait ces transports de joie.

Vers la fin du cantique, qui a huit strophes, l'inscription restée complète environ dix minutes, disparut. Il sembla aux enfants qu'un rouleau couleur du temps passant rapidement sur les lettres, les dérobait à leurs yeux. On chanta alors :

Mon doux Jésus, enfin voici le temps
De pardonner à nos cœurs pénitents,
Nous n'offenserons jamais plus
Votre bonté suprême, ô doux Jésus !

La figure des enfants prit une expression de tristesse profonde. C'était un reflet de la vision.

—Voilà qu'elle retombe dans la tristesse, dirent-ils. Puis tout à coup :

—Voilà encore quelque chose qui se fait.

Ils virent, en même temps, une croix rouge haute de soixante centimètres environ, sur laquelle était un Christ de même couleur. Cette croix leur paraissait à un pied de la belle Dame. Abaisant ses mains, qui, pendant tout le cantique *Mère de l'Espérance*, étaient restées à la hauteur de ses épaules, elle saisit le crucifix, le tint de ses deux mains, un peu incliné vers les enfants, à qui elle semblait le présenter. Au sommet de la croix, sur un écriteau blanc très-long, était écrit en lettres rouges : —JÉSUS-CHRIST.

Après chaque couplet du cantique on chanta le *Parce Domine*. La Très-Sainte Vierge, triste et recueillie, semblait prier avec les assistants.

Tout à coup, une étoile partit de sous ses pieds, et, montant vers la gauche, traversa le cercle bleu et alluma la bougie qui était à la hauteur de ses genoux, puis la seconde située vis-à-vis de ses épaules. La même étoile, s'élevant au-dessus de la tête de la Sainte Vierge, passa au côté droit et alluma les deux autres bougies. Ensuite, elle remonta, franchit de nouveau l'auréole, et alla se placer au-dessus de la tête de la Dame, où elle demeura suspendue.

La foule silencieuse et émue priait toujours. Sœur Marie-Edouard chanta l'hymne : *Ave Maris stella*. Pendant ce chant le crucifix rouge disparut. La Dame, étendant les bras, reprit la pose de l'Immaculée-Conception. Sur chacune de ses épaules, apparut une petite croix blanche, haute de vingt centimètres.

Ces croix, disent les enfants, étaient plantées sur les épaules de la sainte Vierge.

La mère de Dieu souriait de nouveau aux voyants, qui s'écriaient tout joyeux :

—Voilà qu'elle rit !... Voilà qu'elle rit !

Il était environ huit heures et demie.

Mes chers amis, dit le bon curé, nous allons faire tous ensemble, la prière du soir. Tous se mirent à genoux.

Vers l'examen de conscience les enfants, qui ne quittaient pas des yeux la céleste vision, annoncèrent qu'un grand voile blanc partant de sous les pieds de la Sainte Vierge et montant lentement, la couvrait jusqu'à la ceinture. S'élevant ensuite peu à peu, il l'enveloppa jusqu'au cou.

Les enfants ne voyaient plus que la figure d'une beauté toute céleste de la Dame qui leur souriait encore.

Bientôt elle voila son visage ; la couronne resta seule visible avec l'étoile qui la surmontait, puis tout disparut avec le grand cercle bleu et les quatre bougies qui étaient restées allumées jusqu'à la fin.

M. le curé, du fond de la grange, où il était assis, appela les enfants

—Voyez-vous encore, leur dit-il ? Et tous ensemble :

—Non, Monsieur le curé, tout a disparu. C'est tout fini.

Il était un quart avant neuf heures.

La foule se retira lentement, s'entretenant d'un événement si prodigieux et emportant une impression pleine de douceur, profonde et ineffaçable.

Ce fait merveilleux se répandit avec la rapidité de l'éclair. On ne trouverait pas dans la paroisse un seul incrédule.

— Nous connaissons les enfants, disent-ils ; ils ne sont pas capables d'inventer *de quoi comme ça*.

Chaque soir, du bourg et de tous les villages environnants, les fidèles accourent à l'église, trop petite pour contenir la foule pieuse. On récite le chapellet, on chante quelques-uns des cantiques ou des hymnes chantés dans la grange, le jour de l'apparition, et ceux-là seulement qui en ont été témoins, peuvent se figurer la foi ardente et la profonde piété de cette nombreuse assistance. Nous étions ému jusqu'aux larmes.

En sortant de l'église, chacun interroge les cieux, pour voir si tout à coup la céleste vision ne va pas reparaître.

Des pèlerins venus, les uns des diocèses limotrophes, les autres de très-loin, arrivent chaque jour dans le village. Ils visitent la grange, voient et interrogent les heureux enfants, qui, malgré la fatigue et l'ennui que cela leur cause visiblement, se prêtent de bonne grâce à ce qu'on demande d'eux.

Bien des personnes, d'abord incrédules, ou attirées à Pontmain par un sentiment de simple curiosité, frappées de la naïveté et de la candeur des enfants, et des merveilles dont ils ont été les témoins, s'en retournent vaincus de leur véracité, et de la consolante apparition.

Le diocèse de Laval, si profondément religieux, s'estime heureux dans la pensée que la Sainte Vierge l'a choisi pour la manifestation de sa bonté maternelle, et des desseins miséricordieux de son divin fils sur notre infortunée et trop coupable patrie.

Puissions-nous répondre à cette grande faveur, par un redoublement de foi, de confiance et d'amour, et une dévotion de plus en plus tendre, envers la mère de Dieu.

Puissent les offrandes généreuses des pieux pèlerins, permettre bientôt d'élever à Pontmain, sur le lieu de l'apparition, une chapelle qui porte jusqu'aux âges les plus reculés, avec le témoignage de notre filiale reconnaissance, le souvenir des miséricordes de Marie envers la France, son royaume.

Regnum Galliae, regnum Mariae.

25e ANNIVERSAIRE DE L'ELECTION DE PIE IX.

Le Pape de Marie !
Le Pontife-Roi !
Le Pontife Infaillible !
Le Pontife-Martyr !

Les voilà donc venus, ô Vieillard magnanime,
Toi que poursuit l'amour, Toi que poursuit le crime,
Les voilà donc venus ces jours si glorieux,
Tels que n'en ont point vu nos Pères, nos Ayeux !
Cinq Lustrés ont passé, depuis que la couronne
Sur ton front, ô Pie IX, resplendit et rayonne !
Mille fois cependant tes ennemis jaloux,
Soulevant contre Toi les flots de leur courroux,
Semblables à la mer dans ses moments d'ivresse,
Ont battu le rocher de ta noble vieillesse !
Et Tu les regardais d'un œil calme et serein.
Et pendant qu'ils disaient : c'en sera fait demain... !
Toi, tu leur répondais, souriant à leur guerre :
(*) " *Je ne puis pourtant pas me tuer pour vous plaire !* "
Et pendant qu'ils tramaient contre tes jours sacrés,
Dieu te faisait braver leurs efforts conjurés.
— Ils voulaient du Pontife effacer la devise :
Et Toi, de nouveaux Saints tu peuplais notre Eglise....
— Chaque jour sur Tes mains ils serraient les anneaux....
Toi, de la liberté, tu dotais tes bourreaux....
— De tes Etats sacrés ils brisaient les frontières :
Et tes faveurs allaient jusqu'aux terres dernières....
— Ils disaient : Par sa mort le Christ est abattu :
Tu disais : Par ma mort triomphe la vertu !....
— Guerre à la Vierge ! ainsi dit la foule aveuglée :
Et Tu la proclamais la *Vierge Immaculée !*....
— De l'Eglise, ils disaient, brisons tous les liens :
Et d'un mot près de Toi tu rassemblais les tiens....
— Un Concile ! oh ! jamais nous ne pourrons y croire !
Et pourtant le Concile est inscrit dans l'histoire....
— Du moins dépouillons-le de son autorité !
Et ton front resplendit d'*Infaillibilité !!!*
O mon Père, ô mon Roi, Pontife vénérable,
Prolonge bien longtemps ta carrière admirable !
Vingt-cinq ans... C'est trop peu... Le terme est dépassé :
Nous vouons à l'oubli le Proverbe effacé.
Aux plus affreux tourments Ton âme fut soumise :
Reste pour voir bientôt triompher ton Eglise.
Rome t'aime : et Tu vois à tes pieds l'univers
Pleurer de ta tristesse et vénérer tes fers.
Martyr de Jésus-Christ ; de Pierre vive image,
Tu seras le héros de notre dernier âge !
Pontife octogénaire, oh ! daigne nous bénir :
Et puis vis... car pour Toi nous saurons tous mourir !!!

* Paroles textuelles de Pie IX.

LETTRE

DE MGR. DARBOY, ARCHEVEQUE DE PARIS. (1)

Monsieur le curé.—Je crois répondre aux sentiments religieux et patriotiques du clergé et des fidèles, en prescrivant qu'un service solennel soit célébré à Notre-Dame pour le repos de l'âme des Français tombés sur les champs de bataille et dans Paris, durant la guerre sanglante qui vient de s'arrêter. Sans doute la mort qu'ils ont trouvée en remplissant leur devoir est un titre à la miséricorde infinie de Dieu, qui est le père de la société humaine comme de la famille, et qui veut qu'on aime et qu'on défende sa patrie, puisqu'il nous met au cœur pour le sol natal quelque chose de si tendre et de si fort. Néanmoins, il est difficile que l'humaine faiblesse, en entrant dans l'autre monde, n'emporte pas de celui-ci des fautes inexpiables et qu'elle ne doive plus rien à la justice divine. Heureusement la religion nous enseigne, d'après le dogme de la communion des saints, que les prières et les bonnes œuvres des vivants peuvent soulager les âmes des défunts, en faisant descendre sur elles l'intelligence et le pardon avec les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est pourquoi nous voudrions porter au pied des autels le souvenir de tous ceux que la guerre nous a ravis, et conjurer ensemble Dieu Tout-Puisant et bon de les recevoir dans la paix de son ciel.

Notre prière utile aux morts nous fera du bien à nous-mêmes, en donnant à nos pensées une direction plus haute, à nos sentiments et à nos actes un caractère plus chrétien. La nation tout entière a besoin d'un changement moral auquel le malheur ne paraît pas encore nous avoir amenés. Elle souffre de vices qui lui sont chers et dont elle ne consent pas à se déprendre. L'amour du travail, le respect du droit, le sentiment du devoir, la modération, l'esprit de concorde, la foi religieuse, principe de vertu, ne rentrent pas dans les coeurs et n'inspirent pas l'ensemble de la vie sociale. Légers et frivoles, nous sommes plus occupés de parler haut que d'agir avec constance, et plus occupés même de paraître agir que d'arriver à de durables résultats. Ni études ni discipline ; la réflexion est de trop, la loi nous pèse, les difficultés nous irritent : nous ne voulons admettre que des doctrines commodes, afin de nous composer une existence plus commode encore.

Pourtant, nous avons sous les yeux un spectacle bien propre à réveiller en nous les ardeurs d'un patriotisme généreux, et à nous faire sentir le besoin de chercher un refuge dans la grandeur morale. Au loin sont

(1) Cette Circulaire fut adressée à son Clergé, quelques jours avant d'être arrêté et jeté en prison par les émeutiers de Paris.

amoncelées des ruines que la fortune privée et publique ne pourra de longtemps réparer ; l'incendie, la destruction, le pillage attristent et désolent trente départements ; nos vieux drapeaux, chargés de tant de victoires, sont maintenant couverts de deuil, et l'étranger marche insolemment sur le corps de notre patrie mutilée. Jusqu'à présent, nos adversaires, quand ils avaient eu l'honneur de nous vaincre, ne nous empêchaient pas de leur accorder quelque estime ; celui-ci nous en dispense par le criant abus qu'il fait de sa force, et par les souillures qu'il imprime à son succès. Non, rien ne nous est épargné de ce qui peut déchirer l'âme d'un grand peuple.

Ne craignons pas de regarder en face l'ennemi de nos maux ; mesurons l'abîme, mais tâchons d'en sortir, et pour cela redevenons des hommes de foi et de vertu. Demandons au ciel ce qu'il nous manque et faisons ce qu'il nous prescrit. Que Dieu se laisse fléchir par nos supplications et nous envoie son esprit de conseil et de sagesse, de force et de piété, pour que la France sache ce qu'elle veut, veuille ce qu'il faut et fasse ce qu'elle doit. Puisse-t-elle se guérir promptement de ses blessures, qui sont surtout morales, et revenir aux croyances religieuses et, par suite, à la pratique des vertus solides, qui font la véritable force, le repos et l'honneur d'une nation !

Les malheurs de la France ne doivent pas nous faire oublier ceux de l'Eglise et de son chef visible. Cet hiver, des événements se sont passés à Rome qui créent au Souverain-Pontife une situation lamentable. La politique est fondée à s'en plaindre aussi bien que la religion ; car c'est un nouvel élément de trouble jeté dans les affaires de l'Europe, en même temps qu'une entreprise inique contre des droits vénérables et sacrés. Qui voudra, dans l'état présent du monde, apporter un remède à ce désordre ? Nul ne peut le dire. Nous savons seulement que Dieu n'abandonne pas son Eglise, et qu'à un moment, connu de lui seul, il étendra le bras pour la sauver. Nous savons, en outre, que notre part, dans cette œuvre de salut, c'est d'implorer son secours providentiel et d'accélérer son intervention par la ferveur de nos prières et par la pureté de notre vie. Le Pape nous trace la route et nous donne l'exemple : par un décret du 8 novembre dernier, il s'est placé solennellement, lui et tous les fidèles, sous la protection de saint Joseph, et l'a proclamé patron de l'Eglise catholique.

Nous entrerons avec joie dans les sentiments du Saint-Père, et, pleins de confiance dans le crédit de l'auguste défenseur qui nous est donné aujourd'hui, nous appellerons, en l'invoquant et surtout en l'imitant, les bénédictions de Dieu sur l'Eglise et sur son chef vénéré. Puisse la justice reprendre enfin ses droits et la paix être rendue au monde religieux, depuis si longtemps troublé par de criminels attentats. A ces causes...

VISITE A MGR. DARBOY, A MAZAS,

Par un des Rédacteurs de la Vérité, à la suite du vote de la Commune.

En arrivant à Mazas, la pensée se reporte aussitôt, au plus marquant des prisonniers de cet établissement. Je veux parler de Mgr. Darboy, archevêque de Paris.

Grâce à l'obligeance du citoyen Michel, inspecteur général des prisons de la Seine, et du citoyen Gareau, directeur de la prison, j'ai pu pénétrer dans la cellule de l'archevêque. L'archevêque occupe la cellule No. 44.

Le geôlier fait grincer les clefs dans la serrure, la porte tourne sur ses gonds et je me trouve en présence de l'hôte illustre de Mazas.

L'inspecteur général me précédait :

“ Citoyen Darboy, dit-il d'une voix timbrée, j'ai l'honneur de vous présenter...”

Le prisonnier se lève, nous salue, nous offre les deux seules chaises à sa disposition et s'assied sur son lit.

Sa cellule est comme toutes les autres ; quelques pieds carrés.

Sur les murs se trouve ce que l'on pourrait appeler en termes militaires l'état de casernement. Je le livre tout entier à la curiosité des lecteurs : Un petit lit en bois noir, une pailleasse, un matelas, deux couvertures laine belge, deux draps de toile grise, un gobelet, une cuillère en bois, une gamelle, un bidon, un balai en bouleau, un en chien de vent, une table à tiroir, deux chaises ordinaires, trois tablettes de bois blanc, un crachoir.

Le prisonnier se trouvait tout aussi à l'aise dans ce réduit qu'il l'était autrefois dans les salons du palais archiepiscopal.

Mgr. Darboy est âgé de 60 ans environ ; depuis son entrée à Mazas, il a laissé pousser sa barbe, dont la couleur est presque blanche. Il porte le costume d'évêque, soutane violette, croix d'or au cou, anneau épiscopal à la main gauche.

La conversation a roulé d'abord sur l'état de sa santé ; il m'a dit que la veille il avait reçu la visite de sir Narkot, délégué du lord-maire de Londres pour la distribution à Paris des dons anglais. Ce gentleman lui avait apporté une foule de ces provisions de bouche telle que seuls les Anglais savent en trouver.

J'ai dit en deux mots à l'archevêque ce que je savais des délibérations de la Commune sur les otages. Il a levé les yeux au ciel et m'a dit doucement qu'il espérait, pour l'honneur de l'humanité, que l'on n'aurait pas recours à une mesure aussi extrême, mais que, si sa vie pouvait sauver celle de quelques-uns de ses malheureux co-prisonniers, il s'offrait comme victime. “ Que la volonté de Dieu soit faite,” m'a-t-il dit tristement en me serrant la main au moment du départ. Quelques jours après, Mgr. Darboy était assassiné dans sa prison de Mazas, après avoir béni ses bourreaux et prié pour le salut de Paris et de la France. C'est toujours le Bon Pasteur qui donne sa vie pour ses brebis.